



M. Rouleau n'est plus président du caucus

OTTAWA — Guy Rouleau a abandonné son poste de président du caucus libéral. Il a remis sa démission au premier ministre Pearson dans une lettre dont la teneur a été rendue publique hier au cours d'un caucus des députés qui a duré cinq heures. Il invoque des raisons de santé, précisant que son médecin lui a imposé un repos complet. M. Pearson était lui-même absent de la réunion à cause d'un rhume.

M. Rouleau, l'un des personnages mis en cause dans l'affaire Rivard, projette de s'éloigner pendant plusieurs semaines de la politique. "Mon médecin m'oblige à renoncer à toute activité pendant plusieurs semaines", explique-t-il dans sa lettre au premier ministre.

Il est probable même que le député de Dollard se retire complètement de la vie politique. Il a fait part de cette intention à quelques-uns de ses amis. Pour le moment, il compte partir à l'étranger se reposer. Ses vacances seront, semble-t-il, des vacances de réflexion. Il est possible qu'il démissionne de son siège aux Communes à son retour. Il a déjà démissionné de son poste de secrétaire-parlementaire du premier ministre le 24 novembre.

Voir page 2: M. Rouleau

Les magasins de la RAQ ne rouvriront pas cette semaine

par Evelyn GAGNON

Il n'est pas certain que les magasins de la Régie des alcools rouvrent leurs portes cette semaine. Malgré l'accord de principe intervenu jeudi entre le premier ministre Lesage et les représentants des syndicats au sujet des salaires et de la sécurité d'emploi, il reste encore plusieurs obstacles à aplanir avant la signature d'un contrat en bonne et due forme. Des porte-parole syndicaux ont précisé en fin de semaine qu'il ne saurait être question de retour au travail tant qu'un texte complet et définitif de convention collective n'aura pas été enté-

riné par chacune des deux parties. Les obstacles au règlement définitif sont de deux ordres. D'abord il semble qu'un bon nombre d'ouvriers de la RAQ ne sont pas satisfaits des augmentations de salaire qui ont été offertes et acceptées en principe. Ils pourraient profiter du vote qui sera tenu sur l'ensemble du contrat pour rejeter ce dernier et tenter ensuite d'obtenir de meilleures conditions monétaires.

Notons que les employés de la Régie, par suite d'une décision de la Commission des relations

de travail, sont divisés en deux groupes qui ont chacun leur syndicat: le groupe des "fonctionnaires" aux termes de la loi du service civil, qui représente près de 80 pour cent du personnel, et le groupe des "ouvriers" qui compte environ 750 employés. Lors du vote final, chacun des deux groupes se prononcera séparément sur le texte du contrat collectif.

Ainsi, il pourrait arriver que les fonctionnaires acceptent le contrat et le retour au travail, mais que les ouvriers le rejettent.

Voir page 2: La RAQ



Guy Wilson, nouveau président de la Fédération des étudiants libéraux, et Eugène Lapointe, président sortant de charge, écoutent attentivement les conseils du premier ministre, probablement sur l'inopportunité de l'unilinguisme...

Lesage: je suis de centre-gauche... comme l'élément dynamique du Québec

Le premier ministre du Québec a déclaré hier qu'il était personnellement d'un centre-gauche, comme l'est, selon lui, l'élément dynamique de notre société québécoise, et il a invité les étudiants libéraux à prendre conscience des contingences de la vie.

M. Jean Lesage adressait la parole au banquet de clôture de la Fédération des étudiants libéraux, dans un hôtel de Dorval.

Au cours de la fin de semaine, deux membres du cabinet, MM. Paul Gérin-Lajoie et Bona Arseneault, se sont également adressés à la centaine de délégués d'une quinzaine de clubs libéraux à travers la province.

Faisant appel au réalisme, M. Lesage a affirmé que "l'action du gouvernement du Québec, parce qu'elle veut être efficace, ne peut être dogmatique".

Evitant sans doute le vaste domaine de la planification, ou encore les revendications pressantes du monde étudiant, le chef du cabinet a poursuivi: "Même si un gouvernement agit en fonction d'un plan d'action, d'un objectif général, les décisions particulières qu'il prend n'apparaissent pas toujours complètement reliées à ce plan d'action, sa stratégie globale si l'on peut dire, mais de ce que sa décision doit être prise à certains moments précis, c'est-à-dire au milieu de beaucoup d'autres décisions et en fonction d'une situation complexe et d'une tactique donnée qui touche des êtres humains".

Le vie n'attend pas après vous, a-t-il dit aux étudiants;

Vous êtes notre conscience, dit M. Gérin-Lajoie aux étudiants

M. Paul Gérin-Lajoie a souligné samedi que le rôle de la Fédération des étudiants libéraux n'était pas de fournir des soldats, mais d'être plutôt la conscience du parti libéral du Québec. "Et la conscience, c'est la moelle de la personnalité, elle est dégage des contingences particulières; elle est une espèce d'au-delà indéfinissable qui oblige l'homme à confronter son action avec ses objectifs ultimes".

Le ministre de l'éducation s'adressait alors aux étudiants libéraux réunis en congrès. Il a ajouté que pour être la conscience du parti, les étudiants et les autres jeunes devaient posséder une grande indépendance de pensée, déliée de toute attache aux hommes et aux choses.

Il a précisé que la jeunesse libérale ne constituait pas un rouage électoral, mais une occasion de s'initier aux affaires publiques et de développer l'activité. Les aînés déjà engagés dans l'action — tels les ministres — ont besoin de l'apport de jeunes et du rôle constructif qu'ils peuvent jouer.

"Car les jeunes, a dit le ministre, font des graves et du chahut lorsqu'ils sont en face d'un mur, et ne lorsqu'ils oeuvrent à côté de collaborateurs, dans des cadres qui leur permettent d'être pleinement eux-mêmes. Je suis de ceux qui croient profondément à la valeur positive, concrète, immédiate et à long terme, du rôle des groupes de jeunes dans notre société".

Bien sûr, a ajouté M. Gérin-Lajoie, votre première responsabilité est d'étudier mais vous devez aussi faire l'apprentissage nécessaire de votre rôle social au sein de la société.

Répondant à un étudiant qui s'inquiétait de la formule de rapatriement de la constitution, le ministre a déclaré que l'établissement d'un Québec moderne et conforme aux aspirations de la majorité de langue française dans le respect des autres, dépendait beaucoup plus de notre volonté que de textes constitutionnels.

Voir page 2: Gérin-Lajoie

vous devrez d'abord la prendre comme elle est, et ensuite, selon un idéal réalisable, apporter votre contribution à l'amélioration de la collectivité.

Le réalisme est ce qui caractérise le gouvernement actuel, a affirmé en substance le premier ministre. Nous avons fait tout ce qui était possible de

faire, qui est précisément l'art de la politique. "L'homme public véritablement consent de son rôle ne doit pas viser à l'élaboration de la collectivité."

Voir page 2: M. Lesage

M. Lesage convainc les étudiants de retirer une résolution (déjà votée) réclamant l'unilinguisme

par Gilles LESAGE

Après une heure de discussion avec le premier ministre Jean Lesage, le club libéral de l'université de Montréal a retiré hier midi une résolution réclamant l'unilinguisme français au Québec, qui avait été adoptée le matin même au congrès de la Fédération des étudiants libéraux.

Le président du club, Jacques Ferron, et un membre, Claude Trudel, ont proposé que la demande soit retirée du cahier des résolutions et soumise à un comité d'étude qui devrait faire rapport d'ici un an. Ils n'ont pas expliqué à l'assemblée générale leur "capitulation".

Le premier ministre, qui était accompagné de M. Pierre Laporte, n'aurait pas enjoint aux étudiants de retirer leur demande, mais il leur aurait fortement conseillé... La discussion a été vive et on rapporte que les étudiants se sont pliés au désir du premier ministre et de son collègue des affaires culturelles.

L'incident s'est produit à la suite du banquet de clôture du congrès.

Jacques Ferron (ne pas confondre avec l'écrivain du même nom) a expliqué, après le congrès que la résolution, dans sa formulation originale, pourrait donner lieu à méprise, et qu'il valait mieux en reprendre l'étude.

En matinée, l'étude du texte avait donné lieu à la discussion la plus intéressante, quoique brève, du congrès des étudiants. La résolution déclare que 85 pour cent de la population québécoise est de langue française, que le Québec est le seul grand centre francophone d'Amérique et que "la grande fierté des Québécois pour leur langue maternelle est toujours grandissante"; elle demande au gouvernement du Québec d'adopter une loi reconnaissant la langue française comme la seule langue officielle dans l'Etat du Québec.

Les arguments des opposants, de langue anglaise, peuvent se résumer ainsi: il faudrait plutôt demander que les autres provinces deviennent bilingues; nous savons que les minorités françaises des autres provinces sont bafouées, et nous sommes mal à l'aise pour voter contre la résolution, de sorte que nous nous abstenons de prendre position.

Le vote fut pris: 25 en faveur de l'unilinguisme français, 16 contre et neuf abstentions.

Voir page 2: Les étudiants

Le Red Ensign cède sa hampe à la feuille d'érable rouge

"...Par cette proclamation royale nous désignons et déclarons comme emblème national du Canada à compter de et après le 15e jour de février de l'an de grâce mille neuf cent soixante-cinq..."

Cette proclamation de la reine sera lue à Ottawa et lors des cérémonies qui se dérouleront aujourd'hui à travers le Canada en vue de marquer le remplacement du Red Ensign par l'Unifolié comme drapeau national du pays.

Par delà le tumulte de la controverse qui a entouré la naissance de ce nouveau drapeau, la proclamation royale qui a été signée le 28 janvier dernier au palais de Buckingham en présence du premier ministre Pearson déclare:

"...Nos sujets bien-aimés et tous les autres que la présente proclamation concernent sont requis d'en prendre note et de s'y conformer".

A Ottawa, le nouveau drapeau sera hissé au haut de la Tour de la Paix sur la colline parlementaire au coup de midi et au milieu d'une salve de 21 coups de canon.

Dans la proclamation, le nouvel emblème est décrit comme suit: "Un drapeau de long par un de large, portant en son centre un carré blanc de la largeur du drapeau orné d'une seule feuille d'érable rouge ou, en termes d'art héraldique, de gueules sur champ d'argent avec une seule feuille d'érable".

Le vice-roi Georges Vanier sera le personnage central lors de la cérémonie qui se déroulera à Ottawa et à laquelle seront également présents MM. Pearson et Diefenbaker, les deux principaux antagonistes du débat sur le drapeau qui s'est prolongé pendant sept mois de 1964 aux Communes.

Au Québec, le nouveau drapeau flotte déjà depuis quelques semaines. Le premier ministre Jean Lesage projette de présider une cérémonie publique qui se déroulera le 15 février.

Le conseil d'administration de la Corporation des instituteurs catholiques du Québec a demandé en fin de semaine à ses 40.000 membres de participer à une souscription provinciale destinée à soutenir les 506 enseignants de la périphérie de Québec qui sont en "grève" depuis le 1er février; cet arrêt de travail, qui entre aujourd'hui dans sa troisième semaine, oblige près de 15.000 écoliers à prendre un congé forcé.

Le communiqué de la C.I.C. qui annonce la nouvelle souscription a pris cette décision parce qu'il considère le conflit très grave et de portée provinciale: "Personne ne peut logiquement appuyer l'attitude des 13 commissions scolaires en défaut", a-t-il déclaré. Le communiqué n'indique pas quel est l'objectif de la souscription provinciale.

Pour leur part, en acceptant les dernières offres de la Commission des écoles catholiques de Montréal, mardi dernier, l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal a décidé de lancer une campagne de souscription auprès de ses quelque 7.000 membres; l'objectif de cette campagne est de \$5.000.

Voir page 2: Souscription

Le communiqué de la C.I.C. qui annonce la nouvelle souscription a pris cette décision parce qu'il considère le conflit très grave et de portée provinciale: "Personne ne peut logiquement appuyer l'attitude des 13 commissions scolaires en défaut", a-t-il déclaré. Le communiqué n'indique pas quel est l'objectif de la souscription provinciale.

Pour leur part, en acceptant les dernières offres de la Commission des écoles catholiques de Montréal, mardi dernier, l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal a décidé de lancer une campagne de souscription auprès de ses quelque 7.000 membres; l'objectif de cette campagne est de \$5.000.

Le vice-roi Georges Vanier sera le personnage central lors de la cérémonie qui se déroulera à Ottawa et à laquelle seront également présents MM. Pearson et Diefenbaker, les deux principaux antagonistes du débat sur le drapeau qui s'est prolongé pendant sept mois de 1964 aux Communes.

Au Québec, le nouveau drapeau flotte déjà depuis quelques semaines. Le premier ministre Jean Lesage projette de présider une cérémonie publique qui se déroulera le 15 février.

Le conseil d'administration de la Corporation des instituteurs catholiques du Québec a demandé en fin de semaine à ses 40.000 membres de participer à une souscription provinciale destinée à soutenir les 506 enseignants de la périphérie de Québec qui sont en "grève" depuis le 1er février; cet arrêt de travail, qui entre aujourd'hui dans sa troisième semaine, oblige près de 15.000 écoliers à prendre un congé forcé.

Le communiqué de la C.I.C. qui annonce la nouvelle souscription a pris cette décision parce qu'il considère le conflit très grave et de portée provinciale: "Personne ne peut logiquement appuyer l'attitude des 13 commissions scolaires en défaut", a-t-il déclaré. Le communiqué n'indique pas quel est l'objectif de la souscription provinciale.

Pour leur part, en acceptant les dernières offres de la Commission des écoles catholiques de Montréal, mardi dernier, l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal a décidé de lancer une campagne de souscription auprès de ses quelque 7.000 membres; l'objectif de cette campagne est de \$5.000.

Voir page 2: Souscription

Le communiqué de la C.I.C. qui annonce la nouvelle souscription a pris cette décision parce qu'il considère le conflit très grave et de portée provinciale: "Personne ne peut logiquement appuyer l'attitude des 13 commissions scolaires en défaut", a-t-il déclaré. Le communiqué n'indique pas quel est l'objectif de la souscription provinciale.

Pour leur part, en acceptant les dernières offres de la Commission des écoles catholiques de Montréal, mardi dernier, l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal a décidé de lancer une campagne de souscription auprès de ses quelque 7.000 membres; l'objectif de cette campagne est de \$5.000.



C'est samedi matin, à la Délégation générale du Québec à Paris, qu'a été signé le contrat entre la Société générale de financement du Québec et les sociétés Peugeot et Renault. De g. à d.: M. François Gautier, directeur général adjoint de Peugeot, M. Gérard Filion, directeur général de la S.G.F., M. Patrick Hyndman, conseiller économique de la Délégation du Québec à Paris, depuis plus de deux ans travaillant à ce projet et M. Michel Maisson, directeur commercial de l'exportation de la Régie Renault.

L'accord SGF-Renault-Peugeot est signé

PARIS — Des automobiles Renault et Peugeot seront montées au Québec à partir du 1er octobre 1965. La chose est désormais officielle, un accord pour la construction par les Canadiens d'une usine ou seront montés des véhicules Renault et Peugeot ayant été signé samedi à la Maison du Québec, à Paris, par M. Gérard Filion, directeur général de la Société générale de financement du Québec, et M. Michel Maisson, directeur commercial (exportation) de la Régie Renault, et François Gautier, directeur général adjoint de la Société des automobiles Peugeot.

Cette usine sera située à Saint-Bruno, en banlieue de Montréal, sur un terrain de 12 hectares. Elle occupera une superficie couverte de 15.000 mètres carrés (environ 150.000 pieds carrés). Destinées à pro-

duire au départ 8.000 voitures par an, elle emploiera environ 280 personnes. Les modèles montés seront la Renault R.8 (production prévue: 5.625 par an) et la Peugeot 404 (2.250 par an). En dehors de quelques techniciens français, tout le personnel de l'usine sera canadien.

Les travaux de construction de l'usine débuteront dès cette semaine à Saint-Bruno et les bâtiments seront terminés dans le temps record de huit mois.

L'usine de Saint-Bruno sera la seule usine d'automobile au Canada entièrement financée par des capitaux canadiens. L'outillage sera presque totalement canadien.

Les véhicules achetés aux deux marques françaises démontées seront remontés à Saint-Bruno, puis vendus à Re-

naud Canada et Peugeot Canada qui en assureront la vente et le service après-vente. Dans un premier stade, 25% de la valeur des véhicules seront constitués par des pièces ou des services canadiens. Ce pourcentage pourra aller par la suite jusqu'à 40%.

L'accord de montage est valable jusqu'au 31 décembre 1970.

Les prix des modèles ainsi montés au Canada seront à peu près identiques à ceux pratiqués jusqu'à présent pour les modèles importés. Les représentants de Renault et de Peugeot ont souligné cependant que le montage au Canada permettra de mieux adapter les véhicules aux conditions climatiques du pays.

Au cours d'une conférence de presse qui a suivi la cérémonie

de signature, MM. Filion, Maisson, Gautier et Patrick Hyndman, délégué général par intérim du Québec à Paris ont fourni à la presse tous les détails concernant l'usine future.

M. Filion a souligné la popularité croissante des voitures compactes au Canada. Il a ensuite rendu hommage aux représentants de Renault et de Peugeot.

"Il s'imposait, a-t-il déclaré, que la première usine de montage d'automobiles construite au Canada avec des capitaux canadiens le fut avec la collaboration de l'industrie française".

M. Maisson s'est félicité de "la largeur de vue et de la compréhension de M. Filion" tandis que M. Gautier a souligné qu'il serait agréable aux Français de travailler dans un pays de langue française.

M. Rouleau

(Suite de la première page)

bre, vingt-quatre heures après que le conseiller Erik Neilson eut fait éclater l'affaire Rivard aux Communies.

"Il y a quelques mois, dit M. Rouleau dans sa lettre à M. Pearson, mon médecin m'a ordonné de prendre un repos complet. A cause des circonstances, je n'ai pu le faire alors. Point n'est besoin de vous dire que les événements des dernières semaines n'ont rien fait pour améliorer ma santé et mon médecin m'oblige à renoncer à toute activité pendant plusieurs semaines.

"Parce que je réalise que le caucus national, en toute justice pour ses membres, ne peut pas rester sans président pour une longue période, je vous donne ma démission.

"Je tiens donc, poursuit M. Rouleau, à vous remercier bien sincèrement, ainsi que mes collègues, pour m'avoir fait l'honneur et le privilège de servir comme président du caucus. Autant vous l'obligent d'exprimer à mes collègues toute la gratitude que je ressens à leur endroit pour l'appui, la coopération et l'amitié qu'ils m'ont cessé de me témoigner.

"Je sais, dit-il encore, qu'ils partagent avec moi une admiration sans borne pour vous à cause de la direction historique que vous donnez au Canada comme premier ministre.

"J'ai hâte, ajoute-t-il enfin, de pouvoir revenir alors que je serai encore prêt à servir mon pays et mon parti dans quelque fonction que ce soit."

Le caucus

Le whip du parti, M. James Walker, a dit après que le caucus que les députés avaient accepté la démission de M. Rouleau "avec résignation" et qu'un nouveau président sera probablement désigné au prochain caucus, mercredi prochain, au lendemain de la reprise des travaux de la Chambre.

Hier, c'est M. Walker qui a agit comme président de la réunion, à laquelle, incidemment, M. Yvon Dupuis, ancien ministre sans portefeuille et député de Saint-Jean, n'a pas assisté. M. Walker a dit que les députés avaient au cours du caucus fait part des réactions de leur gouvernement devant le bon travail au cours des 22 mois qu'il a été au pouvoir. L'élec-

L'affaire

(Suite de la page 16)

peralisme américain" et à "soutenir résolument la lutte armée du peuple vietnamien et des peuples d'Indochine". Il va plus loin encore. Assimilant le militarisme japonais aux "renachards ouest-allemands", il invite les Soviétiques à s'engager dans cette nouvelle aire. Enfin, il émet le vœu pressant que l'URSS soutienne résolument les peuples de Cuba et du Congo ainsi que, plus généralement, les peuples du monde en lutte contre l'impérialisme. Et il scelle ces exigences d'une formule impérative: "C'est le devoir international inconditionnel de chaque pays socialiste".

On peut donc constater que les dirigeants chinois n'entendent pas se contenter de bonnes paroles. Ils veulent une coopération formelle et active à leur programme politique. Ce qu'ils réclament pratiquement, c'est la fin des compromis plus ou moins tacites Cuba, Congo sur lesquels a reposé jusqu'à ce jour la réalité de la coexistence pacifique entre les Etats-Unis et l'URSS.

L'URSS accepterait-elle de payer ce prix pour le rétablissement de l'unité au sein du mouvement communiste? C'est ce que diront les prochains jours. Mais on peut en douter, car rien n'indique que les positions fondamentales de Moscou et de Pékin se soient substantiellement rapprochées et que les dirigeants du Kremlin soient prêts à abandonner la politique de prudence qu'ils ont pratiquée jusqu'à présent pour se ranger inconditionnellement aux vues qu'ils ont durement combattues sous Khrouchchev comme après la chute de celui-ci.

En général, ne tient pas à des élections générales et n'a pas l'impression que M. Pearson a manqué de vigueur lors des récentes accusations de pot-de-quin contre certains administrateurs ou à l'endroit des membres de son cabinet. M. Walker a dit que telles critiques pouvaient exister voici un mois mais plus maintenant. L'électorat, toujours selon M. Walker, estime avec M. Pearson que ceux qui ont commis des erreurs doivent être remerciés mais qu'il n'y a pas lieu de le faire simplement sur la foi de rumeurs.

Souscription

(Suite de la première page)

Le communiqué de la C.I.C. affirme que "l'unique enjeu (du différend scolaire de Québec) consiste à savoir si le système d'arbitrage à sentence exécutoire sera respecté ou non. Les enseignants ont accepté au printemps 1964 un arbitrage exécutoire demandé par les commissions exécutives. Une fois la sentence connue, les commissions scolaires ont refusé de l'appliquer en dépit de la loi qui défend d'agir ainsi".

Faisant allusion au fait que les commissions scolaires ont déposé devant la Cour supérieure des requêtes demandant de déclarer nulle la sentence arbitrale du juge Trépanier, le communiqué ajoute:

"Si les commissions devaient, par impossible, réussir dans leurs manœuvres, c'en serait fini de la confiance des enseignants au caractère exécutoire d'une sentence arbitrale. Le mécanisme prévu par la loi étant détruit et discrédité, on serait partout tenté de recourir à des épreuves de force chaque fois qu'on ne s'entendrait pas au stade des négociations.

"Les administrateurs de la C.I.C. réunis samedi à Québec, regrettent que l'attitude des commissions scolaires ait forcé les enseignants de la périphérie de Québec à quitter les classes pour défendre un principe aussi important que l'aspect exécutoire d'un jugement arbitral.

"A propos des menaces de procédures qu'ont formulées récemment les commissions scolaires, la C.I.C. se demande si un mauvais légalisme de façade ne serait pas un voile derrière lequel se cacheraient un désir de "casser les reins des professeurs", mais le disant également important que l'aspect exécutoire d'un jugement arbitral.

"Ces gestes sont inspirés par une excellente solidarité professionnelle. Ils apportent un réconfort aux enseignants à l'épreuve".

La centrale des éducateurs regrette l'attitude irresponsable de cette minorité de commissions d'écoles qui accablent leurs professeurs à une épreuve de force plutôt que de traiter avec eux comme avec des collaborateurs essentiels à une tâche commune. Elle demande à ses membres aussi bien qu'aux commissions de garder toujours en mémoire que l'harmonie des deux groupes est une condition première de la valeur de l'enseignement donné aux élèves.

"La C.I.C. exprime sa satisfaction de ce que l'Association des religieuses enseignantes du Québec ait pris position en soutenant que ses membres à l'emploi des 13 commissions scolaires "suspendent leurs cours d'ici le règlement du conflit".

"De même, la C.I.C. félicite les étudiants en pédagogie à la faculté des sciences de l'éducation de l'université Laval qui ont, publiquement aussi, annoncé leur désapprobation totale à l'égard de tout individu qui pourrait servir de suppléant temporaire pendant la durée du conflit.

"Ces gestes sont inspirés par une excellente solidarité professionnelle. Ils apportent un réconfort aux enseignants à l'épreuve".

CANADA PROVINCE DE QUEBEC District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 689-147

DAME ANNIE STORRIE ANDERSON, épouse commune en biens de ANDREW MARCEL JOSEPH SPANDING, gérant, des Cité et District de Montréal,

demanderesse, ANDREW MARCEL JOSEPH SPANDING, aussi connu sous le nom de ANDREW MARK JENNINGS SPANDING, gérant de A & W Restaurant, 1259 ouest, rue Ste-Catherine, des Cité et District de Montréal,

défendeur. PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur ANDREW MARCEL JOSEPH SPANDING alias ANDREW MARK JENNINGS SPANDING de comparaître d'ici un mois, Montréal, 11 février 1965.

Richard CORBELL, député-protonotaire Laidley, Campbell & Kissel, avocats, 231 ouest, rue St-Jacques, Montréal, Qué. Procureurs de la demanderesse.

Le Conseil National de Recherches

requiert un

TRADUCTEUR

à Ottawa

pour traduire de l'anglais au français une grande variété de documents scientifiques, techniques et autres.

Les postulants doivent avoir un diplôme universitaire, une connaissance approfondie du français et de l'anglais et plusieurs années d'expérience en traduction de l'anglais au français, de préférence dans des domaines scientifiques et techniques. Le traitement de début dépendra des aptitudes: il peut aller de \$8000 à \$8400.

Les intéressés sont priés d'écrire au Bureau d'emploi du

Conseil National de Recherches, 100 promenade Sussex, Ottawa.

Les postulants devraient noter le numéro de concours LIB 64-3

M. Lesage

(Suite de la première page)

teindre tout ce à quoi il peut penser, mais penser à atteindre tout ce à quoi il peut viser."

Soulignant que cette politique de réalisme n'engendre pas la passivité et le conformisme, qu'elle a donné lieu depuis 1960, à plusieurs réformes que les deux groupes extrêmes reprochent aux libéraux, M. Lesage s'est alors situé dans l'éventail politique comme étant du centre-gauche. "N'allez pas croire que cela m'exempte pour autant des attaques des deux extrêmes parce que l'essai, en étant aussi réaliste que je le peux, de tenir, de la droite et de la gauche, les éléments valables de ces tendances politiques."

M. Lesage a consacré la majeure partie de son discours à souligner quelques-unes des mesures que le parti libéral — un parti jeune — a mises en oeuvre en faveur de la jeunesse étudiante, insistant surtout sur le travail accompli par le comité de placement des étudiants, grâce auquel, depuis quatre ans, plus de 14,000 étudiants ont bénéficié d'un emploi d'été.

Il a de nouveau invité les étudiants à connaître et à comprendre les aspirations des jeunes qui travaillent, car, a-t-il indiqué, "l'isolement des classes, les uns par rapport aux autres, est un mal que nous avons raison de vouloir combattre et vaincre, car s'il devait s'amplifier ou même subsister, le Québec courrait le grave danger de se retrouver demain avec une élite ou une classe dirigeante complètement coupée de la masse."

Le drapeau

(Suite de la première page)

l'entrée principale de l'édifice parlementaire. Le lieutenant-gouverneur Paul Comtois passera une garde d'honneur en revue. Le cardinal Maurice Roy et l'évêque anglican, le très révérend Russell Brown, seront également présents.

Les militaires jouent un rôle de premier plan au cours de ces diverses cérémonies, qui marqueront également le retrait de leurs emblèmes, le White Ensign et le Blue Ensign.

Le nouveau drapeau sera également hissé au haut des immeubles fédéraux à l'étranger. Ainsi, au siège social de l'ONU ainsi qu'à celui de l'OTAN les cérémonies seront présidées par les représentants canadiens à midi, heure locale.

Le Conseil des Territoires du Nord-Ouest, qui tient présentement ses assises d'hiver à Ottawa, poursuivra ses travaux à 11h35 en vue de permettre à ses membres d'assister à la cérémonie qui se déroulera sur la colline parlementaire.

Les étudiants

(Suite de la première page)

On ne sait si le premier ministre a tiqué devant certaines des autres demandes des étudiants libéraux, mais celle concernant l'unilinguisme est la seule qui a fait l'objet d'une retraite de la part du congrès.

Ajoutons que les étudiants de l'université de Montréal affirment que ce n'est que partie remise.

Le congrès de la FELQ a réclamé diverses mesures susceptibles d'intensifier l'éducation civique et politique de la jeunesse de la province.

Un mémoire soumis par la commission politique de l'organisme affirme ceci: "Jouet du premier démagogue venu, la population québécoise n'a aucune notion précise tant soit peu poussée des grandes questions politiques, des structures parlementaires et de l'organisation du régime dans lequel elle est appelée à vivre. Et l'on s'étonnera ensuite de la voir se désintéresser de la chose publique ou de n'y voir qu'un excellent moyen de s'enrichir rapidement aux dépens du bien commun".

Selon le mémoire, le gouvernement actuel a beaucoup fait depuis 1960 pour faire échec à cette immaturité, mais ce n'est pas suffisant. Les jeunes réclament une transformation radicale de la vie politique québécoise, la revalorisation de la notion d'Etat, de gouver-

nement, de fonction publique. Ils veulent aussi la participation active et désintéressée de la population à la vie politique.

La FELQ demande notamment au gouvernement d'encourager l'instauration de véritables structures démocratiques étudiantes dans les collèges et écoles, de même qu'une initiation politique de base au moyen de cours académiques généraux et obligatoires. Ainsi, dès la fin du cours primaire, on devrait donner une orientation politique à l'enseignement de l'histoire, selon la commission politique.

Le texte souligne que l'éducation politique des masses non étudiantes impose une grande responsabilité au gouvernement.

Entre autres mesures adoptées par le congrès, signalons la suggestion faite au ministère de l'éducation de créer un comité consultatif (composé de jeunes, d'éducateurs et de fonctionnaires) chargé d'étudier le vaste domaine de l'éducation politique.

Guy Wilson, de l'université de Montréal, a été porté à la présidence de la FELQ; il succède à Eugène Lapointe. Les autres membres de l'exécutif sont: Cliff Post, de McGill; vice-président: Michel Bolduc, de Laval; secrétaire français: Michael Barry, de Loyola; secrétaire anglais: Marc Trahan, du collège Brébeuf, trésorier.

DIMINUEZ VOTRE IMPÔT ET ASSUREZ VOTRE AVENIR AVEC UN PLAN PERSONNEL DE RETRAITE DES FONDS COLLECTIFS

Postez le coupon ci-dessous pour obtenir tous les renseignements.

LES PLACEMENTS COLLECTIFS INC.

333 est, rue Craig, Tél. 861-1495

Montréal 18

Messieurs,

Veuillez m'envoyer le dépliant sur votre Plan personnel de retraite.

Nom

Adresse

Ville

Téléphone

Prov.

Vous saurez alors:

— le montant d'impôt que vous pouvez épargner;

— le capital que vous pourrez accumuler jusqu'à votre retraite;

— le revenu que vous pouvez anticiper pour l'âge de la retraite;

— la protection que ce Plan offre à vos héritiers;

— comment l'impôt épargné contribue à assurer votre sécurité financière,

— pourquoi ce Plan a été conçu et comment il fonctionne.

Un autre service rendu au public par

LES PLACEMENTS COLLECTIFS INC.

SIÈGE SOCIAL: 333 EST, RUE CRAIG, MONTRÉAL 18

Bureaux de vente à Hull, Montréal, Québec, Rimouski, St-Hyacinthe, St-Jérôme, Sherbrooke, Trois-Rivières, Verdun.

Vietnam

(Suite de la première page)

par l'intermédiaire de la presse. Il a ajouté qu'il n'avait encore reçu aucune réaction à ses suggestions.

A Londres, le correspondant diplomatique du "Sunday Telegraph" se fait l'écho de rumeurs selon lesquelles le gouvernement britannique serait favorable à une conférence des ministres des affaires étrangères en vue de préparer le terrain à un règlement négocié de la crise vietnamienne.

Au départ, indique le "Sunday Telegraph", une telle conférence pourrait grouper les représentants de l'Inde, du Canada et de la Pologne — les trois puissances membres de la Commission internationale de contrôle — des deux Vietnams ainsi que de la Grande-Bretagne et de l'Union soviétique, les deux co-présidents de la conférence de Genève.

Cependant, ajoute le journal, il semble que dans l'avenir immédiat, l'activité diplomatique se limite à des contacts bilatéraux entre les grandes puissances intéressées, la Grande-Bretagne et l'Union soviétique jouant le rôle d'intermédiaires dans les sondages préliminaires en direction respectivement des Etats-Unis et de la Chine. L'entrevue entre M. George Thompson et M. Gromyko constitue vraisemblablement un pas dans cette direction, conclut le "Sunday Telegraph".

Il n'est pas exclu d'autre part, estime-t-on dans les milieux politiques londoniens, que M. Michael Stewart, chef du Foreign office, fasse lundi une déclaration aux Communies au sujet de la crise actuelle et donne certaines indications concernant une éventuelle initiative diplomatique britannique.

La guerre du Vietnam est "cruelle et sans nécessité" a d'ailleurs déclaré hier soir M. Michael Stewart.

M. Stewart a cependant ajouté qu'il était faux de croire que cette guerre n'était devenue dangereuse qu'en raison de l'intervention américaine.

"Le danger, le mal et la cruauté, a-t-il duré depuis des années déjà".

Il est essentiel, a poursuivi le ministre que le vietnam cesse ses activités de guérilla au Vietnam-Sud, si nous pouvons obtenir un cessez-le-feu nous aurons une base de règlement".

Le gouvernement britannique ne laissera passer aucune occasion d'obtenir une solution pacifique et satisfaisante à ce problème, a conclu M. Stewart.

A Saïgon, on est toujours sans nouvelle de plus de 330

soldats gouvernementaux vietnamiens qui ont disparu depuis lundi dernier au nord de Qui Nhon, (Centre - Vietnam) au cours d'un combat qui opposait deux bataillons vietnamiens à des éléments vietcong. 130 de ces militaires appartenant à une des premières unités qui avaient été attaquées par le Vietcong et c'est en leur portant secours que cinq autres compagnies gouvernementales sont tombées dans une embuscade tendue sur la route nationale No 1 qui longe le littoral.

Au cours du nouvel engagement, 200 autres gouvernementaux devaient disparaître.

L'opération de recherche lancée par la suite avec l'aide de cinq bataillons gouvernementaux n'a pas permis jusqu'à présent de retrouver la trace, ni des Vietcongs responsables de l'attaque, ni des disparus.

La RAQ

(Suite de la première page)

La deuxième difficulté qui fait obstacle à un règlement définitif tient à ce que les deux parties ne disposent pas encore d'un texte définitif de contrat. Il faut d'abord rédiger en termes contractuels l'entente de principe conclue jeudi, ainsi que d'autres points sur lesquels il n'y a qu'un accord verbal et les points qui restent carrément en suspens. C'est à cela que les négociateurs se sont attachés en fin de semaine.

Une fois que les parties se seront mises d'accord sur un texte final, et l'auront paraphé, les dirigeants syndicaux devront le soumettre pour approbation à leurs membres.

Un porte-parole syndical a précisé hier que le comité de négociation du syndicat ne convoquera pas d'assemblée générale à ce sujet tant qu'ils n'auront pas le texte final. Ensuite, ils voudront communiquer des copies de ce texte à tous les membres, pour permettre à ceux-ci d'en connaître tous les détails avant le vote.

Ce vote devra se tenir avec une grande rigueur, au scrutin secret, et en distinguant, comme il a été noté plus haut, entre le groupe des fonctionnaires et celui des ouvriers.

C'est sans doute à la lumière de ces faits que le président du syndicat des fonctionnaires de la RAQ, M. René Chartrand, déclarait hier à une agence de presse que les employés ne retourneront probablement pas au travail avant la semaine prochaine.

Conformément aux dispositions de l'article 1571-4 du code civil, avis est par les présentes donné qu'une cession-transport et le transfert de toutes créances de livre et autres créances recevables, présentes et futures, de E.M. Bell Ltd. dans la Province de Québec est dans le district judiciaire de Montréal, P.Q., à LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA, à titre de garantie, faite et exécutée le 27e jour du mois de janvier 1965 ont été enregistrés au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal, P.Q. le 9e jour du mois de février 1965, sous le numéro 1807350.

Daté à Montréal, P.Q., ce 9e jour du mois de février 1965.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

AVIS DE CESSION GENERALE

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 février 1965 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, de KENTEX HOSIERY MILLS LTD a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, P.Q. le 9e jour du mois de février 1965, sous le numéro 1807350.

Ce 11e jour de février 1965.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS D'ENREGISTREMENT

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-4 du Code Civil, de l'enregistrement au Bureau d'enregistrement de Montréal, P.Q. le 9 février 1965, sous le No 1807062, du transport et du transfert par B. Liberman, H. Liberman, S. Nelson et D. Horowitz, tous de la Cité et district de Montréal, marchands, y faisant affaires en société sous la raison sociale CONTINENTAL TRADING CO., à Acta Factors Corporation Ltd. de toutes créances et comptes de livres actuels et futurs, de CONTINENTAL TRADING CO.

Montréal, le 9 février 1965.

ACTA FACTORS CORPORATION LTD

Le projet

(Suite de la page 3)

bon nombre de villes de la province.

M. le maire Clovis Langlois a présenté à son auditoire M. Pierre Laporte. Le ministre a levé la première pellette de terre en compagnie du maire et de Mgr J. Poissant, v.i., curé de Ste-Famille, la plus ancienne des trois paroisses de Boucherville.

Le Centre civique de Boucherville sera érigé sur un terrain de plus de 40 acres, à proximité de la nouvelle route trois, à l'angle de la montée Montarville, en direction de St-Bruno et du boulevard Fort - Saint-Louis. On y aménagera une piscine extérieure, une piscine intérieure et des aménagements sportifs à l'extérieur, en plus des constructions déjà mentionnées. Des crédits de \$1,800,000 ont été prévus.

Le terrain est assez vaste pour accueillir éventuellement une institution d'enseignement secondaire, selon la formule complexe que propose le rapport Parent.

Le caractère de banlieue résidentielle et historique qui confère un cachet bien particulier à Boucherville sera sauvegardé. Le groupe d'immeubles qui constituera le Centre civique adoptera la silhouette des constructions canadiennes traditionnelles, en utilisant des matériaux tels que la pierre des champs et le cuivre.

AVIS

Application a été faite à la ville de Montréal-Ouest pour permission d'ériger une grille à 16 avenue Balantyne nord.

Pour renseignements veuillez appeler: D. F. RICE, 33 Rugby Place, Montréal-Ouest — 488-6825.

AVIS

Avs est par les présentes donné que le contrat en date du 8 février 1965 par lequel ST. URBAIN KOSHER MEAT MARKET a transporté et cédé toutes ses dettes de livre, présentes ou futures, à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'enregistrement de Montréal, P.Q. le 9 février 1965, sous le numéro 1807075.

Le 10 février 1965.

BANQUE DE MONTRÉAL

CANADA PROVINCE DE QUEBEC District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 670770

MARTIN RENTALS LTD, corps politique et incorporé dument incorporé et ayant son bureau chef et principal place d'affaires dans les cité et District de Montréal,

Demanderesse, VS JEAN-PAUL ROBILARD, anciennement de 1766, rue Bedford, St-Elzéar, et maintenant de lieux inconnus,

Défendeur. PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur, JEAN-PAUL ROBILARD, de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 12e jour de février 1965.

Shenker, Lazare & Teitelbaum, Avocats,

2015, rue Drummond,

Suite 400,

Montréal 25, Qué.

Procureurs de la demanderesse, NORMAND DESROCHES,

Député-Protonotaire.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"

844 - 3361

— Téléphonnez deux jours à l'avance —

AUTO A VENDRE

Volkswagen 1961, de luxe, très bonne condition, 1 seul chauffeur, 234-9297

Articles de restaurant tels que caisse enregistreuse, comptoir casse-croûte, poêle à gaz pour chaudières, coupe-viande, frigidaire, "coke", balance. Pour de plus amples détails téléphonez à 235-7943.

Très belle table en chêne massif, pile, ovale, 8' x 4', 4 tiroirs, prix \$350., 271-4334.

DEMANDE D'EMPLOI

Secrétaire médicale bilingue, bureau privé ou clinique, Ahuntsic de préférence, 331-2117

LOGEMENTS DEMANDES

Bas, 6 pièces, moderne, de préférence nord de la ville. Occupation mal. Adultes. Tél: 526-6265.

Bas 5 1/2 pièces fermées, Rosemont ou Ahuntsic, 221-0165

LOGEMENTS ET APPARTEMENTS A LOUER

2 appartements chauffés de 5 pièces chacun, eau chaude à l'année, incinérateur, 3e étage, à 967 est, boul. St-Joseph, s'adresser à 845-0222

Chomedey, 5 1/2 pièces chauffées, accès à la cour, 2e étage, duplex détaché 892, 688-4611

Outremont, haut, duplex, 6 pièces chauffées, fermées, semi-muebles, près université de Montréal, entrée privée, jardin, 8165. Appeler après 6 heures — 737-3385.

LOGEMENTS ET APPARTEMENTS A LOUER

2 appartements chauffés de 5 pièces chacun, eau chaude à l'année, incinérateur, 3e étage, à 967 est, boul. St-Joseph, s'adresser à 845-0222

Chomedey, 5 1/2 pièces chauffées, accès à la cour, 2e étage, duplex détaché 892, 688-4611

Outremont, haut, duplex, 6 pièces chauffées, fermées, semi-muebles, près université de Montréal, entrée privée, jardin, 8165. Appeler après 6 heures — 737-3385.

LOGEMENTS ET APPARTEMENTS A LOUER

2 appartements chauffés de 5 pièces chacun, eau chaude à l'année, incinérateur, 3e étage, à 967 est, boul. St-Joseph, s'adresser à 845-0222

Chomedey, 5 1/2 pièces chauffées, accès à la cour, 2e étage, duplex détaché 892, 688-4611

Outremont, haut, duplex, 6 pièces chauffées, fermées, semi-muebles, près université de Montréal, entrée privée, jardin, 8165. Appeler après 6 heures — 737-3385.

LOGEMENTS ET APPARTEMENTS A LOUER

2 appartements chauffés de 5 pièces chacun, eau chaude à l'année, incinérateur, 3e étage, à 967 est, boul. St-Joseph, s'adresser à 845-0222

Chomedey, 5 1/2 pièces chauffées, accès à la cour



La journée d'hier au 13e Salon national de l'agriculture était marquée, au Palais du Commerce, par l'hommage au Nouveau-Brunswick. Le ministre de l'agriculture du Nouveau-Brunswick, M. Adrien Lévêque; Mlle Lorna J. Taylor, reine de la pomme de terre du Nouveau-Brunswick, y ont pris part. En présence de M. Lévêque, à gauche, Mlle Taylor offre une pomme de terre à M. Gustave Toupin, président du Salon national de l'agriculture.

LE DEVOIR

MONTREAL, LUNDI 15 FÉVRIER 1965



Air-Canada: au nom même des principes défendus par M. Lesage, nous avons raison, dit Winnipeg

De notre correspondant particulier Jacques OUVARD

WINNIPEG. — La lettre envoyée par M. Lesage à M. Pearson au sujet de la commission d'enquête Thompson, soulève des commentaires teintés d'ironie dans les milieux officiels: le Québec deviendrait-il centralisateur? M. Duff Roblin et ses ministres comprennent, et admettent cependant, les efforts déployés par le gouvernement de Québec. Ils affirment néanmoins: nous avons raison, puisque nous luttons pour le grand principe de développement économique régional qui sert les intérêts nationaux du Canada.

Cette affaire est-elle une menace pour l'unité nationale?

Certainement pas, au niveau des dirigeants manitobains. La réaction est plus vive cependant parmi le grand public. Les "prétentions de Québec" sont beaucoup plus mal accueillies que le projet de concentration de la compagnie Air Canada.

Au Manitoba, c'est l'union sacrée. Il n'y a plus qu'une opposition: celle de tous contre le projet de transfert des ateliers de réparation à Dorval. La semaine dernière a été consacrée, tout entière, à l'exposé des points de vue de la province devant la commission Thompson. Le gouvernement a insisté sur le fait que tout changement devait se justifier dans le contexte d'une politique nationale des transports aériens qu'il importe, en premier lieu, de définir.

Ses experts contredisent ceux de la firme, indépendamment, Dixon Speas. Le maintien en service, de la base de Winnipeg, ne coûterait pas 40

millions de dollars au cours des dix prochaines années, mais 7,500,000 dollars seulement. Le mémoire du parti libéral de Manitoba, opposition officielle, accuse Air-Canada de violer la politique définie par le gouvernement fédéral, en 1937.

C'est volontairement, et dans le but de promouvoir le développement économique de la région, en application du principe de la décentralisation, que Winnipeg avait été choisie comme le centre national des opérations de la compagnie de la Couronne. Depuis 1949, depuis le transfert de ses bureaux de direction à Montréal, Air-Canada s'écarte de plus en plus des directives générales qui lui avaient été données, en fonction de l'intérêt national.

A l'aube de la quatrième semaine des audiences publiques de la commission Thompson, le Manitoba n'a pas abdiqué une once de sa volonté de résistance au projet d'Air-Canada. Ceci, en dépit du fait que son expert, un ingénieur de Washington, M. Robert Banks ait admis qu'il était trop tard pour renverser la vapeur.

M. Banks a passé au crible le rapport de la firme Dixon Speas, préparé en 1963. Il a conclu au bien-fondé de la décision prise par Air-Canada. Sur le plan purement interne, la centralisation de tous les services d'entretien et de réparation à Dorval est pleinement justifiée. Elle ne permettra pas cependant de réaliser une économie de 40 millions de dollars en 10 ans.

Le chiffre de 7,500,000 dollars serait, selon M. Banks, beaucoup plus près de la réalité. L'expert de la province déclare avoir relevé 14 erreurs dans le travail accompli par la firme Dixon Speas, travail qui s'appuie sur beaucoup trop d'hypothèses selon lui. Certaines de ces hypothèses sont valables, d'autres très douteuses.

Un exemple: M. Banks affirme qu'il ne serait pas nécessaire, pour y réparer les nouveaux réacteurs DC-9, que les installations de Winnipeg soient aussi importantes que celle de Dorval. A garantie de sécurité équivalente, le travail pourrait être effectué pour beaucoup moins cher à Winnipeg. L'aménagement des installations actuelles ne coûterait, en fait, que 1 million

de dollars. Au lieu des 16 millions avancés par la firme Dixon Speas. Pressé de questions par le conseiller d'Air-Canada, M. Harry Monk, M. Banks a déclaré que le rapport Dixon Speas était basé sur l'hypothèse qu'aucun progrès ne serait fait, au cours des dix prochaines années, dans le domaine de l'entretien des avions. Or, Air-Canada s'apprête, dès à présent, à installer sur ses appareils DC-8 et Vanguard des instruments de contrôle en vol qui permettront de réduire, d'une façon très appréciable, le nombre des inspections périodiques en atelier. Un tel facteur n'a pas été pris en considération par les ingénieurs de la firme Dixon Speas.

Ce n'est pas cependant sur l'habile travail de son expert que le Manitoba compte surtout pour voir Air-Canada revenir sur sa décision. Monsieur Roblin n'a laissé aucun doute là-dessus. Le Manitoba vise plus loin.

Il vise à l'énoncé d'une politique nationale des transports aériens. Celle-ci doit être dictée par l'intérêt national et non par celui d'une seule entreprise soucieuse, avant tout, de donner, au public, le meilleur service possible au prix le plus bas possible. Pour le Manitoba, il ne s'agit là que d'un seul des facteurs à considérer. Il ne s'agit pas du plus important de ces facteurs. Monsieur Roblin a été très clair: la base de réparation ne doit pas être fermée. Elle doit, au contraire, être agrandie, dans l'intérêt du Canada

tout entier et pour l'épanouissement d'un équilibre économique harmonieux entre ses différentes régions.

L'enquête Thompson se poursuivra à Montréal, le 6 avril

WINNIPEG. — La commission d'enquête Thompson sur les projets de la Société Air Canada de centraliser ses ateliers d'entretien à Montréal a ajourné ses travaux aux 6 et 7 avril, à Montréal.

La commission a terminé ses travaux à Winnipeg avec l'interrogatoire du Conseil en matière de transport qui a rédigé le mémoire qui lui a été soumis par le gouvernement du Manitoba.



Le projet de loi sur la fusion volontaire des municipalités sera présenté dès cette semaine

Le projet de loi sur la fusion volontaire des municipalités sera présenté à la Législature dès cette semaine, a révélé le ministre des affaires municipales, M. Pierre Laporte, à l'inauguration des travaux du Centre civique de Boucherville, samedi matin.

M. Laporte n'a pas voulu élaborer ce qu'il faut entendre par fusion volontaire des municipalités: la primeur du projet de loi revient aux députés.

Le ministre des affaires municipales a commenté la situation sur l'île Jésus en ces ter-

mes: on y assiste à une campagne de dénigrement les uns contre les autres et les problèmes municipaux y sont mis de côté.

Il a félicité les administrateurs municipaux de Boucherville qui ont donné l'exemple du désintéressement, de la bonne entente et de la prévision en effectuant la fusion des deux municipalités, il y a déjà deux ans.

Ces administrateurs font figure de pionniers; ce qui s'est fait ici devra se faire ailleurs, parce que c'est nécessaire, a commenté M. Laporte. Il a fustigé l'égoïsme municipal des autres.

M. Laporte, également ministre des affaires culturelles, a souligné que le Centre civique de Boucherville groupera des aménagements aux fins de l'administration: un hôtel de ville; aux fins récréatives: une arène de 1,000 sièges et des locaux qui serviront la culture; une bibliothèque, des salles de théâtre et de musique. A ce sujet, le ministre affirmait que la "municipalité la plus riche de l'île de

Montréal" n'a pas de bibliothèque et que cet aménagement manque encore dans un

(Suite à la page 2)

Charles de Koninck, doyen de la faculté de philosophie de Laval, est décédé à Rome

M. Charles de Koninck, doyen de la faculté de philosophie de l'université Laval, est décédé subitement à l'hôtel Columbus, à Rome, près du Vatican, où il y séjournait depuis deux semaines, à titre de membre d'une sous-commission du concile Vatican II. Il devait rentrer à Québec, cette semaine.

M. de Koninck avait auparavant accompagné à Rome, Son Em. le cardinal Maurice Roy, primat de l'Eglise canadienne, archevêque de Québec, à titre de conseiller, à la troisième session de Vatican II et devait y retourner en septembre prochain.

L'éminent professeur de philosophie à Laval était né à Thourout, Belgique, le 29 juillet 1906. Avec sa famille il venait vivre à Detroit, au Michigan, mais retournait faire ses études en Belgique. Louvain lui décernait un doctorat en philosophie, en 1934; il enseignait depuis lors à Laval. M. de Koninck laisse dans le deuil sa femme, née Zoé de Cruydt et 12 enfants.

La dépouille mortelle arrivera de Rome mardi ou mercredi; les funérailles auront lieu vendredi à la Basilique de Québec.

M. de Koninck était l'auteur de nombreux traités et articles sur la philosophie et la théologie. Il était depuis 1957, professeur invité à l'université Notre-Dame, aux Etats-Unis.

L'Union des municipalités dit que le droit au référendum est sacré

L'Union des municipalités du Québec qualifie de "droit sacré" la formule du référendum.

Le Conseil d'administration de l'Union des municipalités s'est réuni, samedi, à Montréal et adoptait une résolution proposée par M. Olier Payette, maire de Ste-Rose, dans l'île Jésus. La résolution appuyée par M. Georges Hébert, maire d'Arvida, a été adoptée à l'unanimité.

M. Rosaire Gendron, maire de Rivière-du-Loup et député de Témiscouata aux Commu-

nes, président de l'UMQ, en a fait part aux journalistes. Voici le texte de cette résolution:

"Un gouvernement démocratique tient ses pouvoirs de la population et est élu pour réaliser les vœux de celle-ci. L'Union des municipalités du Québec est composée de municipalités démocratiques. L'un des droits fondamentaux de toute démocratie porte sur la liberté d'expression des citoyens.

Cette liberté peut s'exprimer officiellement par voie de requêtes ou de référendums. L'Union des municipalités désire le maintien du droit au référendum pour tous les citoyens du Québec dont elle est le porte-parole sur le plan municipal."

Protestation
Le Conseil intermunicipal de l'île Jésus a protesté énergique-

ment contre l'attitude du juge A. Sylvestre, à la suite de la publication des recommandations du rapport qui porte son nom. La protestation a été adressée par télégramme au premier ministre Jean Lesage et au procureur général du Québec, M. Wagner.

Les protestataires, membres du comité exécutif du Conseil intermunicipal de l'île Jésus, affirment que la "conduite du juge Sylvestre dans des déclarations publiques est indigne d'un juge et ils demandent que le juge "soit rappelé à l'ordre". La protestation ajoute que l'étude et le rapport devraient être suffisamment objectifs et impartiaux pour ne pas nécessiter de justification en public. "L'attitude du juge Sylvestre, selon les signataires, trahit avec éloquence le sens unique dans lequel la commission Sylvestre s'est engagée avant de commencer son étude," lit-on dans les dernières lignes du télégramme signé par MM. Olier Payette, Claude Gagné, Fernand Bibeau, membres du comité exécutif du Conseil intermunicipal de l'île Jésus.

NOUVELLE ADRESSE
Noël Beauchamp
TAILLEUR
6960 Park Ave., — Montréal 15
Tél.: 276-1355

COUPEZ VOS FRAIS
de CHAUFFAGE
avec L'ISOLATION SOUFFLEE

L'isolation soufflée faite avec compétence vous donnera une maison plus chaude... tout en vous assurant une économie substantielle dans les comptes de chauffage. Et vous pouvez vous attendre à plus de fraîcheur pendant les chaudières accablantes de l'hiver.

DEMANDEZ UNE ESTIMATION GRATUITE EN APPELANT A

273-1781

Plan budgétaire disponible

LA SALLE
BUILDERS SUPPLY LIMITED

159 ouest, rue Jean-Talon (Service d'isolation)
DIVISION DES ENTREPRISES P. H. DESROSIERS L.T.E.E.

OFFREZ-VOUS
un repas complet
chez

Moishe's
STEAK HOUSE

Les meilleurs biftecks grillés sur charbon de bois à Montréal

3961, boul. St-Laurent — Permis complet — VI. 5-3509
Déjeuners pour hommes d'affaires tous les jours, à compter de midi

Bien digérer
c'est mieux vivre!

En effet, bien digérer c'est mieux vivre...
IMPORTÉ DE FRANCE, l'eau minérale alcaline naturelle Vichy CÉLESTINS apporte à l'organisme des sels minéraux et des oligo-éléments qui contribuent aux digestions faciles.
Prise quotidiennement, Vichy CÉLESTINS constitue une eau de régime très appréciée qui convient à tous, aux adultes comme aux enfants.
CÉLESTINS est la seule authentique EAU DE VICHY vendue au Canada.

Méfiez-vous des imitations.
Demandez toujours
CÉLESTINS
l'eau qui fait... du bien!

VICHY CÉLESTINS FRANCE

Blancheur
Immaculée

Les chemises blanches, quelle corvée! Confiez-les-nous et vous constaterez qu'il n'y a que Jolicoeur pour leur redonner leur blancheur.

Jolicoeur
Depuis 1907

LA. 1-2161

100 camions bleu et blanc pour mieux vous servir

Succursale au centre d'achats Rockland

"l'homme l'autre bord du pont vend moins cher"

CHRYSLER - DODGE
VALIANT - SIMCA
VASTE TERRAIN D'AUTOS USAGÉES

Longueuil
AUTOMOBILE LTÉE

AUSI LOCATION à long et court terme

268 St-Charles ouest, Longueuil OR. 4-1571

VIENT DE PARAÎTRE!

ALGÈBRE ET TRIGONOMETRIE

SOLUTIONNAIRE

par Hector Gravel, f.é.c.

548 PAGES — RELIE — \$13.50

DE

N.B. — Désormais nos manuels scolaires ne sont vendus que par toutes les bonnes librairies, ou tous autres postes de vente du livre! Demandez-les à votre libraire préféré.

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITEE
MAISON ETABLIE DEPUIS 1842
450 avenue Beaumont, Montréal 15
Tél.: 273-5181

ALGÈBRE
ET TRIGONOMETRIE
de Fisher & Ziebur
adapté par Gabriel Leyder
420 pages - relié **\$8.25**

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITEE
MAISON ETABLIE DEPUIS 1842
450 avenue Beaumont, Montréal 15
Tél.: 273-5181

EDITORIAL

AFRIQUE: les Etats francophones veulent renforcer leur coopération

La conférence des chefs des Etats francophones d'Afrique qui vient d'avoir lieu à Nouakchott, Mauritanie, a mis en relief deux phénomènes importants: la fragilité de l'Organisation de l'Unité africaine et les tentatives de pénétration de la Chine communiste en Afrique noire. Ces deux constatations auront joué un rôle considérable dans la décision des treize pays présents à Nouakchott de resserrer leurs liens et de créer une nouvelle organisation: l'O.C.A.M. (Organisation commune africaine et malgache) tout en proclamant leur loyauté envers l'O.U.A., dont ils ont réaffirmé la nécessité.

En constatant les carences de l'O.U.A. et l'offensive chinoise, la conférence de Nouakchott a été amenée à discuter, une fois de plus, l'affaire du Congo-Léopoldville qui continue d'agir comme un facteur de division et de contradiction entre les gouvernements africains. Les ministres des affaires étrangères des 35 pays de l'O.U.A. auront d'ailleurs l'occasion d'évoquer de nouveau ces divers problèmes lors de leur réunion de Nairobi, dans la seconde quinzaine de février.

Voici un an et demi environ, les chefs des quatorze Etats membres de l'Union africaine et malgache décidaient, après de longues hésitations, de dissoudre celle-ci afin de ne pas nuire à la naissance d'une O.U.A. et de permettre que tous les efforts et toutes les ressources fussent consacrés essentiellement à l'édification de la nouvelle grande organisation pan-africaine. Désireux toutefois de maintenir entre eux certains liens de coopération plus étroite dans le domaine économique, ils créaient l'O.A.M.C.E. (Organisation africaine et malgache de coopération économique). On reconnaît généralement aujourd'hui que la dissolution précipitée de l'U.A.M fut une faute et on éprouve le besoin de créer un nouvel organisme.

De toutes les organisations bilatérales, multilatérales ou régionales nées en Afrique depuis quatre ou cinq ans, dans le prolongement du grand courant d'indépendance, l'Union africaine et malgache est assurément celle qui avait donné le plus de résultats concrets. Plusieurs gouvernements francophones se demandent aujourd'hui s'ils n'ont pas abandonné la proie pour l'ombre et au fond, s'ils n'ont pas desservi la cause de la coopération pan-africaine en supprimant une organisation qui, loin de concurrencer l'O.U.A., aurait pu renforcer celle-ci. En opposant l'une à l'autre, on les desservait toutes les deux.

Il serait injuste et puéril de faire le procès de l'O.U.A., qui n'a pas encore deux ans et qui est née dans une période de crises et de fièvre. Qu'elle ait simplement réussi à deux ou trois reprises (particulièrement dans les conflits de frontières opposant le Maroc et l'Algérie, d'une part, l'Éthiopie, la Somalie et le Kenya, de l'autre) à mettre fin à des affrontements sanglants et à engager des procédures de conciliation, qu'elle ait provoqué la réflexion sur un certain nombre de grands projets de coopération, qu'elle ait facilité l'unité des pays africains dans tels grands débats internationaux comme, par exemple, lors de la conférence mondiale sur le commerce et

le développement: voilà autant de résultats importants. Ailleurs, certes, elle a échoué. Mais comment attendre qu'elle puisse, en quelques années, harmoniser les intérêts souvent divergents de 35 pays très divers, quoi qu'on dise, et entre lesquels les causes de différends sont nombreuses? D'autre part, l'O.U.A. a été impuissante à faciliter un règlement sérieux et durable du problème congolais et, cette fois, l'échec est largement le fait d'un certain nombre de gouvernements activistes plus obstinés à provoquer la chute de Tshombé que vraiment soucieux du rétablissement de la paix au Congo. La persistance de cette situation pourrait, si l'on n'y prend garde, provoquer éventuellement l'écroulement de l'Organisation.

Parmi les responsables de cette situation, l'un des principaux est le Ghana, le Ghana de M. Nkrumah qui continue d'accueillir et d'aider la plupart des mouvements d'opposition armée aux gouvernements légitimes d'autres pays africains (au mépris de la charte de l'O.U.A.) et qui risque de devenir le théâtre d'une dictature sanglante comme tendrait à le confirmer la mort en prison, dans des circonstances mystérieuses, du dernier leader important de l'opposition, M. Danquah. Cela n'est certes pas de nature à faire progresser l'idée des Etats-Unis d'Afrique ou de la Confédération africaine dont Nkrumah continue de se faire le héros et dont il se verrait assez aisément le porte-parole.

Les délégations réunies à Nouakchott n'ont pas manqué d'analyser la question de l'influence de Pékin et de ses moyens de pénétration en Afrique noire. Après avoir enregistré d'importants succès en Afrique au cours des années 1963 et 1964, particulièrement à la suite de la visite de Chou En-lai, la Chine communiste est en butte à des attaques et à des dénonciations de plus en plus nombreuses. Fin janvier, le Burundi rompit soudainement avec Pékin, dont il expulsait la mission; au même moment, plusieurs chefs d'Etat, ceux des pays de l'Entente notamment (Côte d'Ivoire, Niger, Haute-Volta) dénonçaient les menées de Pékin sur le continent. En revanche, d'autres Etats maintiennent ou intensifient leurs relations avec Pékin, qui a fait une trouée en Afrique orientale, ces mois derniers.

C'est l'ensemble de ces préoccupations (lacunes et carences de l'O.U.A. — qui a même déçu les nationalistes des territoires portugais — crainte de Pékin, méfiance envers un régime activiste comme celui de Nkrumah) qui ont suscité la naissance de l'Organisation commune africaine et malgache, à mi-chemin en quelque sorte entre une véritable association politique et un simple instrument de coopération économique. Les pays qui la constituent, et qui ont beaucoup en commun, sauront-ils en faire un facteur de progrès pour le continent entier et en retirer eux-mêmes d'appréciables bénéfices, jusqu'à ce que l'O.U.A. soit moralement et matériellement en mesure de remplir efficacement sa mission? A la condition entre autres de ne pas retomber dans l'opposition factice entre pays "réformistes" et pays "révolutionnaires".

Jean-Marc LEGER

Les chemins de l'héroïne passent-ils par la France?

par K. CHRISTITCH

L'affaire du paquebot "France", l'arrestation récente à Paris et dans le Var de deux "livreurs" du "réseau des ambassadeurs" et la découverte, l'année dernière, près d'Aubagne, d'un laboratoire clandestin, où la morphine-base était transformée en héroïne, mettent en lumière une fois de plus le rôle de plaque tournante de la France dans "le monde de la drogue".

Elle est une plaque tournante non parce qu'elle consomme des stupéfiants (au contraire, le nombre des drogués est extrêmement réduit en France), mais parce qu'elle est une plaque tournante de la situation géographique elle est, avec l'Italie, un relais important, sinon nécessaire, du trafic illicite des stupéfiants, qui, des pays producteurs du Proche-Orient ou du Moyen-Orient, sont acheminés vers les Etats-Unis. De telle sorte qu'à peu près tous les affaires de stupéfiants mises au jour en France ne sont que les maillons des chaînes multiples du trafic international des drogues.

De même, les policiers français, dont l'action ne serait que préventive s'ils ne se bornaient qu'à protéger leurs compatriotes des attraites des "paradis artificiels", sont appelés continuellement à collaborer avec leurs collègues d'outre-Atlantique — ou la consommation des drogues a pris les proportions d'un fléau social — et ils ont été, récemment encore, à l'origine du démantèlement de plusieurs réseaux internationaux importants.

Qu'un pays, ou les amateurs de stupéfiants sont rares, soit mêlé au monde de la drogue, implique au moins deux conditions: il doit se trouver à proximité des pays producteurs ou consommateurs ou encore sur leurs routes et disposer, à côté de la pègre classique, et le plus souvent, sans rapport avec elle, d'un "milieu" particulier, issu ou à l'origine du trafic.

Ces conditions sont réunies en France. La première explique pourquoi on n'y saisi pratiquement jamais de cocaïne, le cocaciter poussant en

Amérique du Sud, notamment en Bolivie et au Pérou, le stupéfiant extrait de ses feuilles est directement envoyé vers le pays consommateur, en l'occurrence les Etats-Unis. En revanche, on y trouve la cannabis (ou marijuana ou chanvre indien) et les dérivés de l'opium (morphine-base et héroïne), l'une provenant d'Afrique du Nord, les autres d'Orient.

La cannabis, qui se fume mêlée au tabac (et dont le principal producteur est le Liban: 2.700 kilos clandestins saisis en 1960), fait l'objet d'un trafic sur le territoire français parce qu'il est consommé par les Nord-Africains et les soldats noirs américains stationnés en Allemagne. La route suivie par cette drogue, dont l'effet n'est d'ailleurs pas très fort, part du Maroc via l'Espagne.

Mais l'importance de ce trafic est très secondaire par rapport à celui des dérivés de l'opium. Car ceux-ci, du fait même qu'ils correspondent beaucoup mieux aux critères retenus par l'Organisation mondiale de la santé pour dresser la liste des drogues noivées (l'accoutumance et la toxicomanie), procurent aux trafiquants des gains nettement plus considérables, leur assurent une clientèle plus vaste et retiennent par là même toute l'attention des services de police.

Un "milieu" fermé

Le transit en France et en Italie de la morphine-base et de l'héroïne destinées aux Etats-Unis ne tient pas seulement à la position géographique de ces deux pays mais également au "milieu". Le monde de la drogue est

un monde secret, fermé, méfiant, dont les caractéristiques diffèrent de celles de la pègre commune. Il est très rare qu'un trafiquant soit un proxénète, participe à une agression ou commette un vol qualifié. Si l'on devait esquisser son portrait-type, comment ne pas songer, par exemple, à André Césari, arrêté l'année dernière dans sa villa "La Roseraie", qui abritait un laboratoire clandestin? Cet ancien gendarme de bord, originaire de Bastia, était devenu à quarante-huit ans propriétaire d'un domaine de 435 hectares et de quatre voitures, disposait à son service de huit domestiques et n'avait jamais eu maille à partir avec la police.

En outre, évidemment, les réseaux des trafiquants sont compartimentés de telle manière que la rupture de la loi du silence ou l'indiscrétion de la police ne saurait mettre en péril leurs chefs. Bref, ils observent strictement les règles de la clandestinité et les services de police — le Bureau des narcotiques de Washington, avec ses trois antennes à Bangkok, Mexico et Rome, ou l'Office national pour la répression du trafic illicite des stupéfiants de la sûreté nationale — qui les combattent doivent avoir recours à des techniques qui ressortissent plus à l'espionnage qu'à la recherche classique des criminels.

Or, outre l'Atlantique, les gangs des drogues sont pour la plupart le monopole d'Américains de souche méditerranéenne qui, pour parer, soit par relations, soit par intérêt, à leur pays d'origine, c'est là qu'ils recrutent leurs membres les plus naturels.



La crise du parti conservateur l'Est contre l'Ouest

par Ramsay COOK,

professeur d'histoire à l'université de Toronto

M. John Diefenbaker vient de montrer une fois de plus sa virtuosité de guerrier politique. Pour la troisième fois en trois ans, il a fait reculer les forces qui, à l'intérieur de son propre parti, voulaient l'obliger à prendre sa retraite. C'est un fait très intéressant, et qui jette en même temps beaucoup de lumière sur la personnalité de M. Diefenbaker et sur le parti conservateur: le chef actuel du parti a dû lutter presque aussi souvent contre des factions à l'intérieur de son parti que contre les libéraux. Quelle est la signification de ces luttes intestines ininterrompues?

Sous la direction de M. Diefenbaker, le parti a subi une transformation profonde qui rendait inévitables les querelles récentes. L'œuvre de l'avocat des Prairies a consisté à transformer le parti conservateur en un parti modelé à l'image de Diefenbaker. Au début, les conservateurs traditionnels et orthodoxes acceptèrent le changement sans en comprendre pleinement les implications. De plus, après 22 années passées dans le désert politique, même les conservateurs les plus traditionnels étaient disposés à accepter les changements pourvu que ceux-ci les conduisissent à la victoire. Le parti de M. Diefenbaker hérita en 1956 d'un parti dominé par l'Ontario, dernier bastion du "toryisme". En 1957, la campagne vigoureuse menée par le nouveau chef valut au parti de prendre pied dans l'Ouest et même de remporter quelques sièges dans la province de Saskatchewan où, jusque-là, les résultats remportés par les conservateurs avaient été encore plus minimes que dans le Québec. En 1958, c'est le pays tout entier qui se joignit au char de la victoire, même si la force du parti demeura le plus grande dans l'Ontario et dans le Québec.

Retour à la situation

Aujourd'hui, le parti conservateur fédéral fait face à une menace d'extinction presque complète dans les deux provinces du centre. La cause de ce renversement de situation

est assez claire. Après 1958, le gouvernement Diefenbaker entreprit de mettre en œuvre des politiques qui visaient d'abord à venir en aide aux régions dépourvues, c'est-à-dire l'Ouest et les Maritimes. C'était là un objectif hautement louable. Bénéficiant de la famine qui sévissait en Chine, le gouvernement Diefenbaker fut en mesure de fournir aux fermiers de l'Ouest un niveau de vie qu'ils n'avaient jamais connu auparavant.

De même, certaines politiques visant à promouvoir le développement économique des Maritimes connurent un certain succès. Mais vers le même temps, les régions du Canada central, très voisines au point de vue politique, connurent la stagnation et même un certain recul économique. Cette situation n'était pas entièrement imputable au gouvernement, même si la manière malhabile dont fut traitée l'affaire Coyne peut être considérée comme un indice de l'ineptie de ce gouvernement en matière fiscale et monétaire. Cette situation nouvelle engendra un changement que l'on peut attribuer à la fois aux politiques suivies par le gouvernement et aux circonstances: le centre de gravité du parti se déplaça de l'Est central vers l'Ouest, de son ancienne base industrielle et financière vers une base agricole. Cette évolution devint évidente au lendemain de l'élection de 1962. Après cette élection, on comptait encore

certaines hommes de l'Est parmi les leaders du parti; mais les vrais leaders étaient tous des hommes de l'Ouest: John Diefenbaker, Alvin Hamilton et Gordon Churchill. De plus, et cela est encore plus important pour les années qui allaient suivre, le groupe parlementaire était désormais dominé par les représentants socialistes des fermiers. Ces derniers étaient presque tous des hommes qui devaient leur carrière politique à John Diefenbaker. Ils ne furent peut-être pas les premiers à suivre Diefenbaker: ils seront certainement parmi les derniers à le quitter.

La puissance de Dief!

Aussi longtemps que le groupe parlementaire du parti sera dominé par les hommes de l'Ouest, il sera virtuellement impossible de déloger M. Diefenbaker de son poste. M. Balcer savait qu'il ne pouvait espérer gagner l'appui du groupe parlementaire: cela explique qu'il ait réclamé un congrès national. Le groupe est entre les mains d'hommes qui représentent ces régions du pays où le tandem Diefenbaker-Hamilton exerce encore un effet magique et puissant. Un congrès national ferait entrer dans le jeu des conservateurs vivant dans des régions du pays où le nom de Diefenbaker est devenu synonyme d'anathème. Mais dans la bataille qui a été livrée jusqu'à maintenant, M. Diefenbaker avait tous les atouts dans sa

lettres au DEVOIR

Lettre ouverte à M. Donald Gordon

Monsieur le président,

surtout comme situation de fait.

Peut-être ma lettre prendra-t-elle le chemin du panier, mais je me dois de venir protester contre une injustice.

Vendredi matin le 29 janvier 1965, sur le train entre Rivière-du-Loup et Montréal, et sur le chemin du retour entre Montréal et Rivière-du-Loup, le 31 janvier 1965, je n'ai pu entendre un de vos employés s'exprimer en français dans le wagon-lit, ou dans le wagon-restaurant, et cela dans un territoire entièrement français, à ce que je sache. Faites-moi rire!

J'ai fait un voyage d'études autour du monde et dans les services publics nous pouvions entendre la langue officielle du pays plus l'anglais et le français. (J'ai visité 30 pays.)

Nous nous sentons vraiment plus étrangers dans notre province, dans notre patelin que si nous étions au désert du Sahara, au Vietnam ou même en Russie. Cela fait drôle comme impression de retour et

Ce que nous réclamons, ce n'est pas la charité, ce sont tout simplement nos droits et je le dis bien, nos droits.

Je pourrais bien discuter sur les affiches bilingues, mais le contact humain n'est-il pas plus important?

J'ai tellement lu de lettres semblables dans les tribunes libres de journaux que je crains fort qu'un même sort lui soit réservé. Devant une telle injustice, et ce manque d'honnêteté en cette ère de bilinguisme, je trouve de mon devoir de vous signaler à nouveau le fait avant que des esprits trop révolutionnaires soulèvent la question.

Faites quelque chose, M. le président, il est encore temps de réparer cette anomalie.

Bien vôtre,

Ronald Landry, père,

Directeur des loisirs,

Rivière-du-Loup, P.Q.

main. En premier lieu, il était en son pouvoir de convoquer un "caucus" qui lui fournirait un solide appui, et il ne manqua pas de le faire. Cela signifiait que l'exécutif national du parti était aux prises avec une alternative redoutable: accorder son appui au chef ou défier ouvertement le vœu clairement exprimé du groupe parlementaire. S'il avait choisi la seconde hypothèse, il eût engendré le chaos dans le parti à un moment où la possibilité d'une élection continue de planer tous les jours sur le pays.

Un autre facteur entrainait aussi en jeu: aucun des candidats présomptifs à la direction du parti ne voulait prendre le risque de s'opposer directement au groupe parlementaire pour la raison très simple que nul ne pouvait se payer le luxe de s'aliéner le début, par une lutte risquée, les hommes mêmes qu'il pourrait aspirer à diriger. A cet égard, il faut noter que l'exception de M. Balcer, aucun des candidats éventuels à la direction du parti n'est présentement membre du Parlement; aucun d'entre eux n'a par conséquent le moindre espoir de jamais gagner l'appui du groupe parlementaire. La vérité brutale, c'est que le pouvoir réel dans le parti conservateur et dans les autres partis résident dans le groupe parlementaire. Pour la majorité des membres actuels du groupe conservateur, leur réélection personnelle apparaît plus assurée sous M. Diefenbaker que sous aucun autre chef. Pour M. Balcer et ses amis, c'est le contraire qui est vrai. M. Balcer lutte à ce fait pour la survie politique: il en allait de même pour ses adversaires. Mais le fait demeure que le parti conservateur est présentement sous le contrôle d'un groupe minoritaire, et il est douteux qu'il puisse demeurer un parti fédéral important si cette domination doit durer.

Tout comme le parti républicain aux Etats-Unis, le parti conservateur doit envisager une lutte longue et amère en vue de rendre la direction du parti à des éléments plus représentatifs.

Conflit Est-Ouest

Un autre aspect du conflit récent est demeuré largement inaperçu et est pourtant l'un des plus révélateurs non seulement de ce qui s'est passé mais

des divisions qui existent dans le pays. Parce que les principaux protagonistes dans l'escarmouche récente étaient M. Diefenbaker et M. Balcer, on a généralement interprété la querelle comme une querelle entre conservateurs canadiens français et conservateurs canadiens-anglais. En réalité, cette querelle est plutôt la renaissance de la vieille rivalité entre l'Est canadien et l'Ouest du pays. Aux yeux de plusieurs conservateurs de l'Ouest, l'ennemi n'est pas Québec mais plutôt Bay Street et la rue St-Jacques. Quand ils dédaignent passionnément M. Diefenbaker, les conservateurs de l'Ouest ressuscitent souvent cette vieille image diabolique qui fait partie de la mythologie des Prairies: le financier de Bay Street qui s'enrichit aux dépens du fermier. Un député d'Alberta a qui on demandait récemment son opinion sur la controverse qui sévit dans le parti conservateur répondit ceci: "Les gros intérêts financiers veulent à tout prix prendre le contrôle du parti conservateur, et c'est pourquoi ils veulent se débarrasser de Diefenbaker, car celui-ci est le seul homme honnête qui soit présentement leader d'un parti fédéral, et ils ne peuvent pas l'acheter".

Quand on se rappelle le vieux conflit entre l'Est et l'Ouest, on y trouve une certaine raison de se réjouir de la défaite de M. Balcer. Si M. Balcer avait réussi, les "intérêts" de l'Est auraient été identifiés dans l'Ouest avec les Canadiens français. Cela aurait ajouté une complication de plus à la question déjà critique des relations entre Canadiens français et Canadiens anglais. Mais ceci nous rappelle en retour l'une des exigences essentielles de la vie politique dans ce pays: nous avons besoin d'un parti politique possédant une direction qui soit capable en même temps de comprendre les aspirations du Québec et d'accepter les revendications parfaitement légitimes des hommes de l'Ouest et des Maritimes qui veulent voir d'un traitement équitable dans la fédération. Dans le moment, nous savons que cela n'est possible qu'à condition que le parti ait la capacité de répondre à cette exigence. Des qu'un seul parti aura trouvé une réponse à ce problème, il deviendra démodé de parler de la crise de la fédération.

à 4 onces, mélange ne contenant donc plus que 25% d'héroïne, et qui fut cédé pour \$2.000 à un distributeur qui s'empressa à son tour de le diluer avec 6 nouvelles onces de sucre. Le tout fut vendu à raison de \$500, l'once, soit pour \$5.000. Les \$75 que coûtait l'once d'héroïne étaient bien loin! Or les 9 onces de lactose représentaient une dépense négligeable. Et ce n'était pas fini. Le nouvel acheteur ajouta encore dix nouvelles onces de lactose et rependit le tout \$10.000. Le produit final ne contenait donc que 5% d'héroïne.

Quant au paiement de la "marchandise" en cours de transit, il se règle souvent par l'intermédiaire de banques qui ne sont pas toujours suisses. Pour lutter contre ce trafic, il faut d'abord aux policiers de la patience. La moindre enquête dure un an, car il ne s'agit pas de saisir la drogue ou d'arrêter un convoyeur, mais d'identifier les membres de tout un réseau et de les surprendre en flagrant délit si ne pèsent sur eux que des soupçons. Des mois, parfois des années durant, les filatures se prolongent. Les perquisitions elles-mêmes, pour déjouer toutes les ruses, exigent une rare minutie.

Pour parvenir à leurs fins, les enquêteurs ont toujours en vue deux objectifs: empêcher que la morphine-base, dont on tire l'héroïne, arrive au laboratoire de transformation et repérer celui-ci. La seconde tâche n'est pas simple. Trier l'héroïne de la morphine-base

n'implique pas de grandes connaissances de chimie, le matériel nécessaire est simple et peut s'acquérir facilement. Il suffit de disposer d'une source de chaleur, d'eau courante, de vases, de cuvettes, d'un tube à refroidissement et d'ingrédients. Un laboratoire peut être installé aussi bien dans une cuisine, un grenier ou une cave.

Aussi est-ce par des moyens détournés que les policiers s'efforcent de dépiécer les laboratoires. Depuis quelque temps, ils ont décidé de faire surveiller la vente de l'anhydride acétique, principal produit utilisé par les fabricants d'héroïne, ainsi que quelques autres ingrédients. Grâce à ce contrôle, les policiers français sont parvenus à faire aboutir quelques-unes de leurs enquêtes, celle, par exemple, qui amena l'arrestation de Césari.

A la dernière réunion d'Interpol, l'accent a été mis sur ce point. C'est en contrôlant strictement la vente des produits chimiques nécessaires à la fabrication de l'héroïne et de la cocaïne que les forces de l'ordre parviendront à remporter plus de victoires. Mais la tâche reste immense. Malgré tous les efforts déployés, le Comité central permanent de l'opium ne conclut-il pas son rapport d'activité présenté au conseil économique et social de l'O.N.U. en déclarant que la répression du trafic illicite des stupéfiants n'a pas progressé depuis vingt-cinq ans? (Le Monde)

(1) Hachette.

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN

André LAURENDEAU

Directeur

Rédacteur en chef

Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIO

Directeur de l'information: Michel ROY

Trésorier: Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au 434, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées.

ABONNEMENTS: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et banlieue: \$20. Ailleurs au Canada: \$18. A l'étranger: \$30. Edition du samedi: \$5. Le ministère des postes de l'autorité d'affranchissement en et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE: 844-3361

théâtre • musique • cinéma • variétés

le bruit de la ville

PREMIERE

Ce soir, à 20 h. 30, au Théâtre Stella, le Rideau-Vert et ses comédiens, Yvette Brind'Amour, Monique Miller, Geneviève Bujold, Gérard Poirier, Benoît Girard, François Tassé et André Cailloux, le metteur en scène Georges Groulx, le décorateur J. C. Rinfret, le costumier François Barbeau, créent la pièce de Françoise Loranger, "Une Maison, un jour".

BLANCHIMENT

La police madrilène a interdit à David Lean de faire chanter "L'Internationale" à ses figurants au cours d'une scène de tournage du "Docteur Jivago", manifestation de rue à Moscou vers 1910. Cette scène étant tournée dans le quartier de Canillas, à Madrid, la police du quartier est intervenue pour que David Lean supprime "L'Internationale". Elle a été remplacée par "Varsovie Blanche", qui a dû être enregistrée en "play-back": aucun des figurants ne connaissait ce chant. Un proverbe (pas espagnol) affirme: "A blanchir la tête d'un nègre, on perd sa lessive".

LEMMY GODARD:

Scénariste, dialoguiste et metteur en scène, Jean-Luc Godard tourne dans Paris "Une nouvelle aventure de Lemmy Caution", avec Eddie Constantine et Anna Karina.

horaires des spectacles

THÉÂTRE

PLACE DES ARTS — "La Traviata". 8.00.
COMEDIE CANADIENNE — "Les beaux dimanches" — 8.30.
THÉÂTRE DU GÉSU — "L'annonce faite à Marie" — 8.30.
THÉÂTRE DE LA PLACÉ — "Pain Beurre". 9.00 — Sam. — 8.00 — 10.30. Relâche lundi et samedi.
ORPHEUM — "Klondyke" 8.30 — Dim. 7.30. Relâche lundi et samedi.
THÉÂTRE DU RIDEAU-VERT — "Une maison, un jour" — 8.30.
SALIMBAHQUES — "L'opéra noir". Jeu, ven., sam., dim. — 8.45.
BOULANGERIE — "Traité d'humour et pages d'amour" — Jeudi, ven., sam., 8.30 — Dimanche 7.30.
THÉÂTRE DE L'ESTOC, Québec — "Impromptu à loisir" — 7.30.

CINÉMA

CINÉMA THEATRE — "Potemkin" — 8.00.
ALOUETTE — "My Fair Lady" — 8.00 (merc. sam. dim. 2.00).
AVENUE — "A Jolly Bad Fellow" — 1.00 — 3.00 — 5.00 — 8.00 — 8.55.
BIJOU — "Les croquants se portent bien" — 12.15 — 4.12 — 8.00 — "Le rendez-vous" — 1.45 — 5.42 — 9.30.
CANADIEN — "Le diabolique Dr Mabius" — 12.00 — 3.15 — 6.20 — 9.45. "L'enfer vert" — 1.10 — 5.00 — 8.15.
CAPITOL — "The Disorderly Orderly" — 10.15 — 12.25 — 2.35 — 4.45 — 6.55 — 9.05.
CHAMPLAIN — "Le Cardinal" — 1.15 — 4.45 — 8.15.
CHATEAU — "Goldfinger" — 1.00 — 3.15 — 5.35.
CINÉMA FESTIVAL — "La femme des dunes" (sur semaine) 7.30 — 2.30 (dimanche seul) 1.20 — 3.30 — 5.30 — 7.30 — 9.30.
CINÉMA THEATRE IMPÉRIAL — "Circus World" — 8h.30 tous les soirs. 2h. merc. et sam. — Dim. 1.00 — 4.45 — 8.30. Enfants 10 ans et plus admis mercredi et samedi 2 h. dim. 1 h.
DAUPHIN — "L'homme de Rio" — 7.30 — 9.30 — Sam. et dim. 1.10 — 3.20 — 5.25 — 7.35 — 9.40.
ELYSEE-Renaiss — "Les fiancés" lun. au ven. 7.30 — 9.30. Sam. 1.20 — 3.30 — 5.30 — 7.30 — 9.30. Eisenstein: "Le petit soldat" même horaire.
EMPIRE — "Les jeux de l'amour" — 6.30 — 9.45 — "Les enragés" — 8.15.
FRANCAIS — "La vierge de Nuremberg" — 11.45 — 3.00 — 6.20 — 9.35 — "Hypnose" — 10.00 — 1.10 — 4.25 — 7.40.

RADIO-SELECTION

- A 1h.30, Une demi-heure avec... Alain Gerbault, texte de Pierre Villon.
- A la Radio scolaire, à 2 heures, le français parlé.
- A 2h.30 et à 10h.30, Est-ce ainsi que les hommes vivent? portera sur l'amour et l'amitié.
- Aux Chênes-d'œuvre de la musique, à 3 heures, la Symphonie concertante pour violoncelle et orchestre, de Prokofiev, le 1er Concerto de piano, de Liszt; les danses de Tchaïkovski, de Prokofiev; Danes et gailardi, de Szolonek.

HORAIRES DE LA TELEVISION

LUNDI

CBFT 2

18.00 Musique
11.00 CINÉMA
"Les aventuriers de la jungle" — aventures américaines
12.55 Téléjournal
1.00 CINÉMA
"La chasse aux maris" — com. sentim. — franco-italien
3.00 Marie-Eve vous suggère
3.15 Des goûts et des couleurs
3.30 Miroir d'Éves
4.00 Bobino
4.30 La Boîte à surprises
5.00 Les Enquêtes Jolibois
5.30 Atome et galaxies
6.00 Jeunesse oblige
6.30 Téléjournal
6.40 Édition métropolitaine
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Aujourd'hui
8.00 Les belles histoires des pays d'en haut
8.30 De 8 à 9
9.00 Bras dessus, bras dessous
9.30 Chasse à l'homme
10.00 Le nouveau drapeau canadien
10.10 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.00 CINÉMA
"La soupe à la grimace" — aventures — français
11.30 A/2re
11.50 Bien l'honneur
12.00 Manchettes — horaires

12.15 EN MATINÉE

"Le feu aux poudres" — français
2.00 Bon après-midi
4.00 Dédé
4.30 Zoo du Capitaine Bonhomme
5.30 L'homme invisible
6.00 Télé-Métro
6.30 Sports-images
7.00 Dernière heure
7.15 Ciné-images
7.30 Le Virginien
9.00 Télé-quilles
10.00 Découvertes 44
10.30 Qui êtes-vous?
10.45 En première page
10.55 La couleur du temps
11.15 Cinéma
"Monieur Personne" — policier — français
11.30 CINÉMA
9.57 Today on CBMT
10.30 Canadian Schools
10.40 Across Canada
11.00 Friendly Giant
11.15 Chez Hélène
11.30 Butterfield Square
11.40 News
12.00 A la carte
12.30 Canadair
1.30 MOVIE MATINÉE
"The Flying Missile"
3.00 Moment Of Truth
3.30 Take Thirty
4.00 As The World Turns
4.30 Razzle
5.00 Official Flag-raising Ceremony
5.30 Music Heat
"Let's Go"
4.00 Karen
6.30 Across Canada
7.01 CBC Evening News
7.34 Sports With Doug Smith

CBMT 6

9.57 Today on CBMT
10.30 Canadian Schools
10.40 Across Canada
11.00 Friendly Giant
11.15 Chez Hélène
11.30 Butterfield Square
11.40 News
12.00 A la carte
12.30 Canadair
1.30 MOVIE MATINÉE
"The Flying Missile"
3.00 Moment Of Truth
3.30 Take Thirty
4.00 As The World Turns
4.30 Razzle
5.00 Official Flag-raising Ceremony
5.30 Music Heat
"Let's Go"
4.00 Karen
6.30 Across Canada
7.01 CBC Evening News
7.34 Sports With Doug Smith

CFTM 10

11.30 A/2re
11.50 Bien l'honneur
12.00 Manchettes — horaires

La "Mosaïque" des Feux Follets

par Alain PONTAUT

On peut le constater à la Place des Arts: les Feux-Follets, grâce à la ténacité et aux qualités artistiques de leur directeur, Michel Cartier, se hissent désormais à un niveau de qualité qui les autorise à porter le titre d'Ensemble Folklorique National Canadien.

Visuellement fort beau, sans souvenir d'amateurisme, le spectacle qu'ils offrent nous promène allègrement du Pacifique à l'île aux Coudres, en passant par la tribu indienne de la Plaine, le cow-boy de l'Ouest, l'épopée de l'or, le fouloir de Nouvelle-Ecosse, les sabots et les cutillons de l'Acadie, la

"Kadgi" esquimaude et la geste du Caribou des Laurentides. C'est un itinéraire où éclatent l'habileté chorégraphique des ensembles et l'authenticité de la musique et des costumes. Une suite pittoresque, où les décors de Russell et surtout l'éclairage nuancé de Tom Skelton sifflent savamment des ballets enthousiastes et d'une belle allure.

Sans doute ces Indiens riches, vêtus, parés, un peu trop neufs, relèvent-ils quelquefois de la revue. Sans doute ces jolies images apparaissent-elles à l'occasion trop linéaires, empanachées mais trop précises, comme souffrant quelquefois d'une demi-résurrection de leur âme profonde. On ne peut, sans injustice, en incriminer cette troupe remarquable: on se

heurte ici à l'écueil majeur. C'est que, malgré leur relative diversité, les fables et les mythes, les chants typiques et les pas de base du folklore canadien demeurent — que l'on songe au fond slave par exemple — extrêmement limités. Ou faits d'apports hétérogènes. Ou trop laissés à l'abandon, presque enterrés sous la poussière du temps. De sorte que nos Feux-Follets ont dû en même temps prospecter, défricher, découvrir leur substance, et la synthétiser, et l'organiser pour la scène, c'est-à-dire à peu près tout inventer.

Le résultat est là, considérable: cette mosaïque canadienne, cette suite rituelle à l'existence si précise, au mouvement si chaleureux, au prestige désormais affirmé.

Irrévocablement
DERNIERE
Ce soir à 8h.30
Salle du Gesù

LE TRÉFAY DE PARIS
DANIELLE DELORME
L'ANNONCE FAITE A MARIE
CLAUDEL

Billets: \$3.40, \$2.90, \$2.40
Réservations par téléphone à 866-3611 ou au guichet de la salle, 1200 rue Bleury, de 9h. a.m. à 9h. p.m.

OSE... PETIT LANT !
"Les Jeux de l'Amour"
un film de Philippe de Broca
en version originale

Aussi: "LES ENRAGES"
en couleurs. Dir. Alfredo Alaria. Version originale
Le soir: 8h.30 et 8h.15
Dimanche à 1h. p.m.

★ EMPIRE CINEMA DE
REPERTOIRE
451 OGILVY — 274-4521

TNM
présente

"KLONDYKE"
une action dramatique de
JACQUES LANGUARD

mise en musique par
GABRIEL CHARPENTIER
et réglé par
JEAN GASCON
dans un décor et des costumes de
ROBERT PREVOST
Demain soir à 8h.30
AU THÉÂTRE ORPHEUM
POUR RÉSERVATIONS: 845-7149

DEUX DERNIERES
REPRESENTATIONS

LES
toutes nouvelles
ICE FOLLIES

CE SOIR et
DEMAIN à 8 h. p.m.

LE SPECTACLE FAVORI
DES MONTREALAIS

Il a enchanté plus de 100,000
personnes au FORUM depuis
une semaine. NE LE MAN-
QUEZ PAS!
Toujours les mêmes prix
populaires

2.00 - 2.50 - 3.00 - 3.50 - 4.00

FORUM

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT

CE SOIR 8.30

PREMIERE

Sous la présidence d'honneur
de
l'hon. Pierre Laporte
ministre des affaires culturelles
du Québec

UNE relation canadienne
UNE MAISON...
UN JOUR...
de Françoise Loranger

Mise en scène de
Georges GROULX

avec
Yvette BRINAMOUR
Monique MILLER
Geneviève BUIJOLD
Gérard POIRIER
Benoît GIRARD
François TASSÉ
André CAILLOUX

Décor: J. C. RINFRET
Costumes: F. BARBEAU
AU STELLA, 844-1793
444 rue ST-DENIS

Lun., Mar. 8h.30
SAMUEL BRONSTON
présente avec
JOHN WAYNE
CLAUDIA CARDINALE
RITA HAYWORTH
TECHNICOLOR
NULLE PART AILLEURS... à Montréal
ou dans la province — ni actuellement
ni plus tard EN CINÉMA
• SIEGES RESERVES EN VENTE... poste
ou téléphone... au Théâtre — Faucher
Électrique — Morgan (magasins Boul-
vard, Rockland, Dorval).
• Enfants, 10 ans, admis.
Mer., Sam., 2 h. — 1 h.
CINÉMA CINÉMA CINÉMA CINÉMA CINÉMA CINÉMA CINÉMA

Admission — Horaire
Mat.: 1.00 — 1.15
Soir: 1.25 — 1.15
3e SEM. — 4.45
8.15
LE CERCLE DES CRITIQUES DU CINÉMA DE NEW-YORK A VOTE
"MY FAIR LADY" Meilleur film de l'année.
"REX HARRISON" Meilleur acteur de l'année.
CE SOIR
A 8 HEURES
Les enfants de
10 ans et plus
sont admis en
matinée seulement.
AUDREY HEPBURN - REX HARRISON - STANLEY HOLLOWAY
Matinées à 2.00 p.m. — Mer. \$2.00. Sam. dim. et fêtes \$2.50. Soirs à
8.00 p.m. — Lun. à Jeudi. \$3.00. Ven., sam., dim. et fêtes \$3.50
Guichet ouvert
10 a.m. à 9 p.m.
Dimanche à midi

CE SOIR
A 8 HEURES
Les enfants de
10 ans et plus
sont admis en
matinée seulement.
AUDREY HEPBURN - REX HARRISON - STANLEY HOLLOWAY
Matinées à 2.00 p.m. — Mer. \$2.00. Sam. dim. et fêtes \$2.50. Soirs à
8.00 p.m. — Lun. à Jeudi. \$3.00. Ven., sam., dim. et fêtes \$3.50
Guichet ouvert
10 a.m. à 9 p.m.
Dimanche à midi

EASTMANCOLOR
6e SEM.
"L'HOMME DE RIO"
JEAN-PAUL BELMONDO
FRANÇOISE DOLLEAC
JEAN SERVAIS
Sur semaine
7.30 - 9.30
Sam. Dim.
1.10 - 3.20 - 5.25
7.35 - 9.40
Le Dayshin
721-6060 BEAUBIEN près IBERVILLE

2e FILM:
"LE CABARET
DES FILLES PERDUES"
voyez le repaire
l'envers de la médaille
3e FILM:
"LES POUPÉES D'AMOUR"
elles sont belles
elles sont vivantes
demain elles seront
peut-être mortes
PATRICIA KARIM
"Chaleurs d'été"
LA SCALA
Papineau et Beaubien RA. 1-5107

VI. 2-3171
1594, ST-DENIS
"FESTIVAL DE LA MODE"
DUPUIS
Jacques Estérel
et ses deux mannequins de Paris
Bibelot et Jenny
présentent en première
nord-américaine la collection
printemps à 2h.30 et 8h.30
L'ensemble Georges Tremblay

Le 7e Music-Hall Canadien

Les productions Deschamps-Lelarge présenteront leur septième Music-Hall Canadien à la Place des Arts vendredi 19, samedi 20 et dimanche 21 février, à 20 h. 30. Il y aura une matinée le dimanche après-midi à 14 h. 30.

Participant au programme: Janette Bertrand, Miss Radio-Télévision 1964, France Joël, jeune chanteuse et nouvelle découverte au Music-Hall, Benny et Judy, couple de danseurs comiques et caricaturistes, Les Têtes Blanches ou les Houlopes (comme vous voudrez), cinq garçons aux cheveux longs et blancs retour d'une tournée européenne, Shirley Thé-

roux, interprète de "Dolce Madonna" et de "C'est beau un homme", Paolo Noël, qui a remporté un grand succès lors d'un récent Music-Hall Canadien, Rosita Salvador, jeune chanteuse déjà célébrée, et Michel Louvain, "chanteur de charme numéro un au Canada

français", qui présentera de nouvelles chansons en espagnol. Enfin Olivier Guimond et Denis Drouin: 30 minutes de rire infailliblement provoquées par les sketches qu'interprètent ces deux populaires comédiens.

"UN TRIOMPHE..." World Telegram
"MERVEILLEUX" N.Y. Post
D'ERMANNO N.Y. Post
4e
JEAN-LUC GODARD
LE PETIT SOLDAT
V.O. sous-titres anglais
LES FIANCÉS

LE CHINATOWN A DÉMÉNAGÉ?

ON croirait que le Chinatown est maintenant déménagé sur le boulevard Décarie. D'où vient cette nouvelle activité? Où vont tous ces gens? On ne se rend plus au Boulevard Décarie sans arrêter chez Bill Wong. Faites comme eux, venez savourer vos plats favoris.

SPECIAL

Chaque lundi et mardi soir Bill Wong sert un dîner festin très spécial à tous ses clients. Mets chinois ou homard rôti, \$5.00 par personne. Votre appétit est la seule limite.

En temps ordinaire, plusieurs salles à manger sont à votre disposition. Parmi celles-ci, Le Dragon offre à ses convives de nombreuses spécialités. Vous pouvez y déguster des mets orientaux ou occidentaux à votre choix. Désirez-vous retrouver l'ambiance japonaise de Tokyo? Seul l'August Moon vous offre cette atmosphère unique à Montréal. Avant de passer à l'une de nos salles à manger, invitez vos amis à prendre l'apéritif au Bar Son Vidas.

Bill Wong met aussi à la disposition de sa clientèle une vaste salle de réception: le Jonas, l'endroit par excellence pour mariage, dîner d'affaires ou de famille. Venez sans tarder et soyez assurés que Bill Wong saura satisfaire les plus fins gourmets.

Complétez votre soirée. Venez danser sans frais d'entrée ou charge minimum tous les soirs après dîner.

BILL WONG'S INC.

7965 Décarie (Juste au sud du Boulevard Métropolitain)
Informations 731-8202

ce soir
vos vedettes
préférées
sont au
CANAL
2
et au réseau
français de Radio-Canada

8h.30

BENOIT GIRARD
MONIQUE JOLY
et autres
interprètent
DE 9 À 5

LUNDI

9h.

SERGE
LAPRADE
anime
BRAS DESSUS
BRAS DESSOUS

9h.30

VICTOR
JORY
le "lieutenant
Funicane" de
Chasse à l'homme

A travers la province à travers la province à travers

A la Société historique de Montréal

Le Dr A. D. Archambault a été élu président du conseil d'administration de la Société historique de Montréal. Le vice-président en est le Dr Eugène Lapiere; le secrétaire M. P. La Ferrière; le trésorier M. Ernest Audet. Le conseil d'administration comprend également Mme J. L. Bellefleur, bibliothécaire; Mlle Madore et Brossard, conseillères; MM. Mondello et David Stewart, conseillers.

La société se prépare à former un comité exécutif chargé de questions relatives à l'Exposition universelle de 1967.

Les trains en banlieue

M. Pierre Delagrave, des chemins de fer nationaux, a déclaré ces jours derniers qu'il faudra, à plus ou moins brève échéance, supprimer les arrêts intermédiaires des trains entre les grandes villes. Dans bien des cas, a dit M. Delagrave, les voyageurs des grandes lignes se plaignent avec raison que leur train s'arrête trop souvent dans des gares de moindre importance, retardant d'autant les grands voyages interurbains.

Les tortues et la maladie

La Société protectrice des animaux fait savoir que les tortues d'appartement ne constituent pas le danger que certaines personnes leur prêtent pour autant que l'on prenne l'élémentaire précaution de se laver les mains après y avoir touché.

Si des tortues ont séjourné dans une eau polluée, on peut les débarrasser d'une éventuelle affection en les faisant baigner durant deux semaines dans une eau contenant cinq millionsèmes de chlorure. C'est la méthode que l'on emploie pour désinfecter les huîtres qui ont été contaminées par une eau douteuse.

Chez les décorateurs-ensembliers

La société des décorateurs-ensembliers s'est choisie un nouvel exécutif composé de MM. Roger Dussault, Henri Beaulac, Laurent Bérubé, Patrick Hadden, Claude Hinton, Lorn de la Ronde Brown, Jacques Coriveau, Anselme Lapointe, Paul Saint-Cyr, Gérard Gauthier et Jacques Beaulieu. Le président est M. Jacques Viau.

Trophée de l'urbanisme

Le ministre des affaires municipales et des affaires culturelles annonce l'ouverture d'un concours destiné à choisir une oeuvre qui servira de trophée d'urbanisme dans le Québec. Deux prix sont prévus, respectivement de \$2.000 et \$500. L'oeuvre sculpturale sera remise chaque année à la ville du Québec qui se sera illustrée sur le plan de l'urbanisme. Les inscriptions au concours sont recueillies jusqu'au 5 mai par M. Dorval Brunelle, au ministère des affaires culturelles, 817 est, Grande-Allée à Québec.

Représentant à l'APWA

M. J.V. Arpin, ingénieur, directeur du service de la voie publique à la ville de Montréal, a été nommé représentant du Québec auprès de l'American Public Works Association. Il s'agit d'une association qui cherche à promouvoir l'amélioration des méthodes et des techniques dans le domaine des travaux publics, tant au point de vue génie qu'administration.

CIL achète Canadian Arsenals (Salaberry)

Le gouvernement fédéral a autorisé la vente à la société Canadian Industries Limited (CIL) de l'usine de Salaberry appartenant à la société de la couronne Canadian Arsenals Limited. Tout en continuant à produire pour la défense, en vertu du carnet de commandes qu'elle a acquis avec l'usine, la CIL envisagerait de produire également pour le marché privé à Salaberry.

Politique laitière

QUEBEC. — La présence au Québec en trop grand nombre de troupeaux trop petits de vaches est une faiblesse pour l'industrie laitière de la province, a déclaré M. Alcide Courcy, ministre de l'agriculture et de la colonisation.

Parlant à l'assemblée annuelle du Conseil canadien des salaisons, M. Courcy a dit que son ministère n'encourage pas l'augmentation "du volume global de la production laitière mais vise à accroître les rendements par unité."

Le ministère établit comme objectif moyen qu'une vache devrait produire annuellement 8.000 livres de lait. M. Courcy a expliqué qu'il y a lieu de maintenir à son niveau actuel la production du lait nature, de réduire la production du beurre et d'accroître la production du fromage.

M. Lafrance dénonce les agnostiques

Le ministre de la famille et du bien-être social, M. Emilien Lafrance, constate que "des courants malsains" circulent actuellement au Québec. La responsabilité en incombe, selon le ministre, à "quelques petits agnostiques qui ont pris en main des postes-clés dans l'administration publique".

Le ministre, qui prenait la parole à l'occasion d'une réunion en l'honneur de "La famille terrienne de 1965", a ajouté que les personnes qu'il dénonce, sans les citer nommément, occupent également dans les grands moyens d'information des postes qui leur permettent de "contrôler le climat moral de notre société".

Dans certains secteurs, estime M. Lafrance, les agnostiques sont si nombreux et si puissants qu'on a raison de craindre que leur action mène "au désordre et au chaos".

Dans l'assurance-vie

M. Irénée Allaire, de Hull, représentant de la Crown Life, a été élu vice-président régional de l'Association des assureurs-vie du Canada. Sa juridiction s'étend à tout l'ouest du Québec.

A l'université de Sherbrooke

L'université de Sherbrooke annonce la formation d'un département de service social affilié à la faculté des arts. Les cours (de trois ans) débuteront en septembre.

Un comité Louis Riel

Une trentaine d'anciens citoyens du Québec vivant dans la capitale fédérale ont créé un comité Louis Riel qui étudiera "les conditions de la nationalité canadienne-française à Ottawa". Le comité, formé d'universitaires et de membres des professions libérales, a pour secrétaire, M. Roch Bouchard, professeur de philosophie au collège Bruyère.

Un portrait de Churchill

Un portraitiste de Beaconsfield, Tom Hall, a remis au représentant du gouvernement britannique à Montréal, M.

Arnold Keckle, un fusain représentant Winston Churchill. Le portrait figurera dans les bureaux de l'attaché commercial britannique.

Les communistes et la constitution

Dans un communiqué remis à la presse, le comité du Québec du parti communiste canadien s'élève contre le projet de "rapatriement de la constitution". Selon les dirigeants du PC québécois, ce qu'il faut au Canada, c'est une nouvelle constitution qui tienne notamment compte du caractère bilingue du pays.

U. de M.: un tiers des étudiants de plus inscrits à l'Extension

Durant l'été 1963, 1.149 étudiants (au regard de 873 en 1962) ont fréquenté les cours offerts par l'Extension de l'enseignement de l'université de Montréal en bibliothéconomie, hygiène, linguistique, mathématiques, musique, sciences religieuses; un cours de mathématiques pour les enseignants du secondaire a alors été offert pour la première fois. Durant l'année scolaire 1964-65, l'Extension a "progressé dans tous les domaines": le nombre des cours offerts est passé de 48 (78 classes) en 1962-63, à 78 (151 classes) en 1963-64, tandis que le nombre des inscriptions a augmenté du tiers, passant de 2.166 à 3.694.

C'est ce que révèle le rapport que le directeur de l'Extension, M. Jean Houpert, vient d'adresser au recteur de l'u. de M., Mgr Irénée Lussier, concernant les activités de son service durant l'année 1963-64, qui a débuté le 1er juin 1963.

M. Houpert y signale que "les cours de l'Ecole de tourisme et de l'Institut de radio-

télévision sont, ou seront, complètement intégrés à l'Extension en 1964-65". De plus, les activités relevant du directeur des cours de français, M. André Clas, ont alors augmenté de quelque 200 p.c. en 1963-64.

M. Houpert souhaite que les autorités de l'u. de M. accordent à son service le droit de décerner des "certificats" selon des conditions précises et dans des domaines où le programme d'études ne ferait en aucun cas double emploi avec celui des grades réguliers.

SPÉCIAL POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC

VOUS POUVEZ
gagner \$1,000⁰⁰ en argent

en achetant un paquet de cigarettes à bout filtre Peter Jackson,
— nouveau format extra-long "King Size"



Des certificats valant \$1,000.00 en argent ont été insérés dans des paquets de cigarettes Peter Jackson — le prochain paquet que vous achèterez en contiendra peut-être un. Si tel est le cas et si vous répondez correctement à une question mettant vos connaissances à l'épreuve, les \$1,000.00 en argent sont à vous.

EN PAQUETS
DE 20 OU 25 CIGARETTES

ACHETEZ PETER JACKSON — ELLE VOUS OFFRE davantage!

Sa longueur a été portée de 80 à 85 millimètres, le plus long format en vente d'un bout à l'autre du Canada

Peter Jackson
KING SIZE BOUT FILTRE

UN NOM CÉLÈBRE DEPUIS 1881

ARCHITECTES

BEAULIEU, LAMBERT, TREMBLAY
ARCHITECTES
3480 C. de la Côte des Neiges
Montréal - 937-9324

DAVID, BAROTT, BOULVA
ARCHITECTES
3 Place Ville-Marie
MONTREAL - 866-7854

DUPUIS & MATHIEU
ARCHITECTES
MONTREAL 34 — 526-1654

LAROSE, LAROSE, LALIBERTÉ & PETRUCCI
ARCHITECTES
1255, boulevard Laird
Ville Mont-Royal
Suite 280 — RE. 1-9611

JEAN MICHAUD
ARCHITECTE
59 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL 1 — 844-1775

SARRA - BOURNET & AUDET
ARCHITECTES
159, rue Principale
HULL, P.Q. — 777-4994
110, rue York,
OTTAWA, Ont. — 232-5913

PAUL-O. TRÉPANIÉ
ARCHITECTE
GRANBY — 372-5888
MONTREAL — 276-6013

DECORATEUR

LAURENT LAMY
DECORATEUR-ENSEMBLIER
788, Wilder
Montréal 8 — 737-1955

UN COURS PRATIQUE ET DIFFÉRENT

Voulez-vous suivre un cours pratique et différent? Suivez celui de l'I.C.A., l'Institut de Conversation Anglaise Inc., une école du soir officiellement reconnue et dont la réputation est solidement établie. En quoi ce cours est-il différent? D'abord au point de vue NOMBRE DES ÉLÈVES (ce nombre est le moins élevé en ville). Puis, au point de vue de la METHODE (la seule du genre à Montréal: elle est le résultat d'études sérieuses effectuées dans plus de 10 pays d'Europe et ceux qui en ont bénéficié sont tous d'accord pour proclamer son efficacité et sa rapidité). Grâce à elle, vous ne perdrez pas votre temps à écrire, vous PARLerez. Enfin, à un prix modique, payable en 3 ver-

sements, l'I.C.A. met à votre disposition des locaux facilement accessibles de tous les coins de Montréal et de la banlieue: Collège St-Ignace, 1700 est, boul. Henri-Bourassa, près Papineau — Académie Ste-Anne, 6450, rue Christophe-Colomb, angle Beaubien et Christophe-Colomb — Centre Immaculée-Conception, 4265, rue Papineau, près Rachel — Collège Ste-Croix, 3800 est, rue Sherbrooke, près boul. Pie-IX. Profitez donc de cette chance unique d'apprendre à PARLER L'ANGLAIS COURAMMENT ET CORRECTEMENT sous la direction de professeurs hautement qualifiés. Pour de plus amples détails, signalez sans tarder CR. 9-0678. C'est la dernière semaine d'inscription.

Le CSE a nommé les membres de deux de ses quatre commissions

QUEBEC — Le Conseil supérieur de l'éducation a nommé les membres de ses commissions de l'enseignement élémentaire et de l'enseignement secondaire. Deux membres du C.S.E., MM. Réal Charbonneau et Jean-Paul Savard, ont été respectivement nommés président de la commission de l'enseignement élémentaire et président de la commission de l'enseignement secondaire. Les 14 membres de chacune des deux commissions ont été nommés par le Conseil supérieur de l'éducation, après consultation des institutions et des organismes intéressés.

En annonçant la nouvelle, le président du C.S.E., M. Jean-Marie Martin, explique que "les membres des commissions doivent être bien au fait de la commission active, afin d'imprimer à l'enseignement l'orientation nouvelle que préconise la Commission royale d'enquête sur l'enseignement. Ils sont chargés de faire au Conseil des suggestions relatives à leur secteur particulier."

Enseignement élémentaire

Quatre des 15 membres de la commission de l'enseignement élémentaire ont été nommés pour trois ans: Mlle Aline Leclerc, directrice du secteur de l'enfance exceptionnelle, Régionale des Mille-Isles, spécialiste en méthodes actives; 2) M. Walter Murphy, surveillant des classes élémentaires, section anglaise, Commission des écoles catholiques de Montréal, spécialiste de l'enseignement moderne des mathématiques; 3) Mlle Clarisse Roy, directrice de l'Ecole Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Jean, spécialiste des méthodes Cuisenaire et nouvelle catéchèse; 4) Mlle Simonne Voyer, chargée de cours, section préscolaire, université Laval, spécialiste en éducation physique.

Cinq ont été nommés pour quatre ans: 1) M. Lorenzo Larouche, coordonnateur des écoles élémentaires, Commission des écoles catholiques de Montréal; 2) Mlle Shirley McNicol, professeur, Institut de pédagogie, Macdonald College, spécialiste en pédagogie de l'enfance surdouée; 3) Mme Sarah Paltial, vice-principal, Wagar High School, Montréal, spécialiste en musique et langue seconde; 4) Mlle Louise Pelletier, chargée de cours, université Laval, spécialiste en enseignement préscolaire; 5) Sr Marie-Rose-Cécile, c.s.c., Service social scolaire, Sainte-Croix, spécialiste en service social.

Cinq ont été nommés pour 5 ans: 1) M. Wallace Lambert, université McGill, spécialiste en psychologie scolaire et enfance, exceptionnelle; 2) Sr Yolande-de-l'Immaculée, f.c.s.c.j., professeur, Pavillon Notre-Dame-de-France, université de Sherbrooke, spécialiste en français et en éducation des déficients; 3) Sr Sainte-Marguerite-du-Rédempteur, c.n.d., surveillante de plusieurs classes "Cuisenaire", Institut pédagogique, Montréal, spécialiste en mathématiques; 4) Mlle Irène Sénécal, Ecole des beaux-arts, Montréal, spécialiste en arts plastiques; 5) Sr Marie-de-la-Visitation, s. q., université de Montréal, spécialiste en théologie pastorale catéchétique.

Enseignement secondaire

Quatre des 15 membres de la commission de l'enseignement secondaire ont été nommés pour trois ans: 1) M. Jean-Marie Beauchemin, secrétaire général de la Fédération des collèges classiques, spécialiste en enseignement secondaire et en psychologie; 2) M. Paul-Emile Houle, directeur de l'école d'agriculture de Ste-Martin, spécialiste en enseignement agricole; 3) Sr Lucille-de-l'Assomption, f.s., directrice de l'école secondaire Louise-Trichet, Montréal; 4) M. Viator Ravary, directeur de l'enseignement secondaire à la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Cinq ont été nommés pour quatre ans:

1) M. Magdelaine Buteau, professeur de français et mathématiques au St-Joseph Teacher's College, spécialiste en français; 2) M. C.W. Dickson, directeur général des études, West Island School Boards, secrétaire adjoint de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement; 3) M. Raymond Gagnier, directeur du service d'éducation physique, Commission des écoles catholiques de Pte-aux-Trembles, spécialiste en éducation physique; 4) M. Michel Giroux, secrétaire de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement, autrefois directeur d'école; 5) M. André-Guy Gonthier, professeur, Institut de technologie de Québec, spécialiste en enseignement technique.

Cinq ont été nommés pour cinq ans:

1) Mme Thérèse Ouellet - Biron, conseillère pédagogique en enseignement ménager, Commission des écoles catholiques de Québec, spécialiste en enseignement ménager; 2) M. Lucien Gagné, c.s.s., directeur des études au séminaire St-Alphonse, spécialiste en français; 3) M. René Godbout, directeur des études au collège St-Paul, spécialiste en langue anglaise; 4) M. Walter Hirschfeld, président, département de météorologie, université McGill, spécialiste en physique, sciences et mathématiques; 5) Mlle E. Stanton, professeur en charge de l'enseignement de l'anglais, Lachute High School, spécialiste en anglais.

SELON LE SYNDICAT DES OUVRIERS DE L'AUTO

Chrysler (en grève) abuserait du traité de libre-échange Canada-EU

WINDSOR — Les grévistes de la compagnie Chrysler, à Windsor, ont protesté, dans une lettre au premier ministre Pearson, contre ce que le syndicat des ouvriers de l'auto a appelé "l'attitude de briseurs de grève" adoptée par les dirigeants de la compagnie.

La lettre, signée au nom des 7.000 grévistes, prétend que Chrysler Canada Limited importe des automobiles fabriquées aux États-Unis pour alimenter le marché canadien alors que ses employés canadiens sont légalement en grève.

La lettre ajoute que les automobiles sont importées sans frais douaniers en vertu du nouvel accord de libre-échange canado-américain. Elle demande une prompt intervention du gouvernement contre ce recours abusif au traité.

La grève, qui a commencé le 23 janvier, affecte les ouvriers de trois usines ainsi que de Walker Metals Limited, une filiale de Chrysler. Le personnel administratif n'est pas touché par l'arrêt de travail.

Lumière sera faite cette semaine sur le signataire de la lettre de "W. A. C. Bennett"

VICTORIA — Le procureur général de la Colombie-Britannique a fait savoir que lumière sera faite dès cette semaine sur une histoire de lettre présumément signée du premier ministre Bennett qui aurait été envoyée aux autorités fédérales au profit du millionnaire américain Stonehill.

M. Robert Bonner a dit qu'une rencontre entre des représentants de son ministère et de la Gendarmerie semblent indiquer la nécessité d'une enquête plus approfondie sur cette question. L'enquête ne signifierait pas toutefois qu'on attende pour prendre des procédures contre la personne qui a signé la lettre.

Celle-ci a été envoyée à Hal Dornan, adjoint au premier ministre Pearson, contre ce que la lettre "W.A.C. Bennett" et était favorable à Harry Stonehill, dont la demande de statut d'immigrant a été rejetée par le ministère fédéral de l'immigration.

M. Bonner a précisé que le signataire de la lettre était

déjà connu de la Gendarmerie et de son ministère. D'autre part, les journalistes de Vancouver n'ont pas réussi à rejoindre Al Williamson, un agent de relations publiques dont le nom a été mentionné en marge de l'affaire Stonehill.

C'est le député libéral d'Oak Bay, Allan MacFarlane, qui a déclaré devant l'Assemblée législative que M. Williamson devait savoir d'où venait la lettre. Il a ajouté que si le gouvernement ne dévoilait pas le nom de l'auteur de la lettre d'ici mardi, ce sont les libéraux qui le révéleront au cours du débat sur le discours du budget. M. Williamson a nié dans des interviews antérieures avoir signé la lettre.

M. Jos.-C. Morin, de Sherbrooke, est décédé à l'âge de 90 ans

SHERBROOKE — M. Joseph C. Morin est décédé vendredi soir à Sherbrooke, à l'âge de 90 ans. Il était le père de MM. Léo Morin, représentant du Devoir dans la région du lac Saint-Jean et du Saguenay et de Léonard Morin, représentant du Devoir dans la région de Québec.

Il laisse dans le deuil sa femme, née Ernestine Tremblay et 14 enfants, Mme Irène Ouellet (Alma) de Sherbrooke, Mme Jean Labrie (Yvonne) de Sherbrooke, Mme Orlia Bourdieu (Maria) de Sherbrooke, Mme A. Guérin (Bernadette) de Longueuil, M. Philippe Morin de Sherbrooke, Mme veuve Omer Lafond (Lucienne) de Montréal, Mme L.-P.

Labrie (Alice) de Sherbrooke, M. Honorius Morin de l'Etat du Connecticut, Mlle Adelia Morin, il., M. Léo Morin de Chicoutimi, M. Joseph Morin de Sherbrooke, Mme Raoul Martel (Gabrielle) d'Acton Vale, M. Léonard Morin de Québec et M. Jean-Paul Morin, de Québec, ses gendres et ses brus, Mme Honorius Morin (Blondine Fournier), Mme Léo Morin (Yvette Morin), Mme Joseph Morin (Réjeanne Lord), Mme Léonard Morin (Jacqueline Descôteaux) et Mme Jean-Paul Morin (Gisèle Therrien).

Le défunt était marié depuis 68 ans, père de cinq générations. Les funérailles auront lieu le mardi 16 février, à 10 heures, en l'église Saint-Joseph de Sherbrooke.

La CCF aurait caché des dossiers de l'administration

REGINA — Le gouvernement libéral de la Saskatchewan persiste à croire que des documents administratifs d'importance ont été retirés des dossiers du gouvernement par les néo-démocrates lorsque ceux-ci ont perdu le pouvoir, l'an dernier.

Le procureur général M. Heald a affirmé devant l'Assemblée législative qu'une quantité importante de dossiers avaient été retirés du bureau du ministère des finances, le 22 mai dernier, et qu'ils avaient été transportés au bureau du leader de l'opposition en chambre, M. Brockelbank.

"Il ne s'agissait pas de dossiers personnels, mais administratifs," a dit M. Heald. M. Brockelbank a, pour sa part, rejeté toute accusation en ce sens.

AVIS de DÉCÈS

DURAND — Accidentellement, à Baie-St-Paul, le 12 février 1965, sont décédés: Mme Michel Durand, née Cécile Bédard, 27 ans, son fils Marc, 4 ans, et sa fille Myriam, 3 ans, demeurant à 873 rue Wilfrid, Ste-Dorothée. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 février. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgeois Limitée, 745 boulevard Crémazie est, à 8h30, pour l'église St-Roch, situé à 7735 Outremont, où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TURGEON — A Montréal, le 13 février 1965 à l'âge de 81 ans, est décédé, M. Félix Turgeon, époux de feu Anna Lecavallier, père de André, Gérard, Bernard, Marthe et Thérèse. Les funérailles auront lieu mardi le 16 février. Le convoi funéraire partira du salon Urgel Bourgeois Limitée, 745 boulevard Crémazie est, à 8h30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

La Voix des femmes prie Pearson d'appuyer Thant dans son projet d'une conférence sur le Vietnam

DOUGLAS: le problème du Canada, c'est que les deux-tiers de son économie appartiennent aux E.-U.

TORONTO — Le chef du Nouveau parti démocratique, M. T.C. Douglas, a déclaré que le problème au Canada n'est pas causé par la monarchie, mais par le fait que "nous, Canadiens, nous avons déjà vendu les deux tiers de notre économie à de grandes sociétés américaines".

Parlant vendredi soir à une réunion en l'honneur de MM. Andrew Brewin, député néo-démocrate de Greenwood, et Kenneth Bryden, député à la législature ontarienne, M. Douglas a affirmé que le vrai pouvoir au Canada est entre les mains des grandes sociétés dont les deux tiers appartiennent aux États-Unis.

Au sujet des élections, M. Douglas persiste à croire que les libéraux profiteront du désarroi des conservateurs pour ordonner des élections générales au printemps.

Il a déclaré au cours d'une interview qu'il ne changerait pas d'idée, même si M. Diefenbaker avait survécu à un vote de confiance au sein du bureau national de son parti. "Les libéraux pourraient se trouver



en plus mauvaise posture dans un an d'ici, s'ils laissent les conservateurs régler leurs problèmes internes" a-t-il dit.

la vie universitaire

Le directeur d'études

La Commission des directeurs d'études de la Fédération des collèges classiques organise pour ses membres une session intensive d'étude sur la fonction du directeur d'études. Cette session aura lieu du 8 au 12 mars à l'Institut coopératif Desjardins, de Lévis. Y participeront: MM. Laurent Picard et J.-M. Chaput, respectivement directeur des études et professeur à l'école des Hautes études commerciales; le Frère Clément, e.c., directeur de l'Institut pédagogique St-Georges, ainsi que M. Jacques Beausoleil et le Frère Germain, e.c., professeur au même endroit; le Père Gérard Arquin, o.m.i., du collège de Jonquière, et M. Gérard Barbin, de l'Institut coopératif Desjardins. Parmi les sujets étudiés: les fonctions du directeur d'études, les techniques de la dynamique de groupes, les principes d'administration (scolaire et autres), les relations et communications humaines, les techniques de supervision.

Les membres de l'assemblée générale de la Voix des femmes du Québec, réunis samedi à Montréal, ont adressé au premier ministre du Canada un télégramme appuyant la proposition de M. Thant pour la tenue d'une conférence sur la guerre au Vietnam. La VDF a ensuite décidé d'organiser une délégation qui se rendra à Ottawa le 23 février, afin de rencontrer les représentants gouvernementaux et les ambassadeurs des États-Unis, de l'Union soviétique, des Indes, de la Pologne, de la France, et de la Grande-Bretagne. La délégation féminine fera part de l'inquiétude ressentie par la Voix des Femmes devant le problème vietnamien, et l'espoir qu'on y apportera une solution pacifique.

La VDF désire ainsi exprimer sa solidarité envers les femmes américaines qui s'opposent à l'action de leur gouvernement au Vietnam, et également sa sympathie envers les Vietnamiennes qui souffrent depuis près de 25 ans des horreurs de la guerre.

Le télégramme demandant au gouvernement canadien d'appuyer l'appel du secrétaire général des Nations unies pour une négociation pacifique au Vietnam, a été proposé par mesdames Laurendeau et Reid.

Sous la présidence de madame Thérèse Casgrain, l'assemblée inscrivait aussi à l'ordre du jour les rapports du Conseil National de la VDF, de même que le résultat des travaux de mesdames Guy Viau et Michel Chartrand, concernant l'Année de Coopération Internationale.

De concert avec plusieurs autres organisations, la VDF prépare pour le 3 et 4 avril un colloque bilingue dans le but de

célébrer le 25^{ème} anniversaire du suffrage féminin provincial. On y parlera de la femme d'hier et d'aujourd'hui dans le Québec.

Entre-temps, un groupe d'universitaires de l'université Sir George Williams, adressait une lettre ouverte au gouvernement canadien, l'invitant à engager des négociations qui aboutiraient à un traité de paix au Vietnam.

La déclaration, signée de 28 personnes, précise que les bombardements continus des Américains au Vietnam constituent une menace pour la paix et demande au gouvernement canadien de profiter de son titre de membre de la commission internationale de contrôle au Vietnam pour encourager la mise sur pied de telles négociations.

Les signataires indiquent qu'ils font cette démarche de leur propre initiative et que l'université, comme telle, n'y est pour rien.

Connaissez-vous les deux nouveaux numéros importants à Montréal?

937-5771*

Air Canada — réservations (passagers)

874-2600*

Air Canada — fret aérien (tarifs et renseignements.)

Tout s'use, même les numéros de téléphone! Ainsi, les deux vieux numéros au service des réservations et du fret aérien d'Air Canada avaient bien mérité la retraite... Ils seront remplacés par deux autres numéros tout beaux, tout nouveaux!

Comme vous devriez sans doute utiliser couramment ces deux numéros, tant à votre travail que pour vos affaires personnelles, nous vous suggérons de les noter dans votre carnet d'adresses.

Merci.

* Numéros en service à dater du 14 fév. 1965

AIR CANADA

LES PLUS BEAUX VOYAGES À MEILLEURS PRIX

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS VOYAGES DE NOCES VACANCES SERVICE GRATUIT 9 a.m. à 9 p.m.

TRAVELAIDÉ

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER B.A. Turcotte Président J. Desmarais Sec.-Gén. UN. 1-7272

1010 ouest, Ste-Catherine, Montréal 2

Vos idées au sujet des réseaux de télécriteurs sont-elles au point?

Apportons ces précisions

Le **TELEX** vous met en rapport direct avec 5 fois plus d'entreprises canadiennes que tout autre réseau du même genre.

Il compte au Canada 8,000 abonnés et 200,000 à l'étranger. Ajoutez à ces deux groupes les non-abonnés dans 38 villes du Canada et dans 39 villes des États-Unis avec lesquels le service exclusif Tel-Tex vous permet de communiquer. Additionnez tous ces avantages!

Le Télex transmet instantanément les messages écrits; il permet la vérification immédiate des faits et des chiffres en constituant un document écrit de tout ce que l'on dit, en même temps qu'on le dit. Et le Télex est si facile à utiliser! On s'en sert comme d'une machine à écrire.

En outre, le Télex assure la réception automatique des messages, indépendamment des fuseaux horaires. Et, avec le Télex, on peut virer les frais.

Le Télex est, de loin, le plus vaste réseau de télécriteurs du genre au Canada et il ne cesse de s'étendre. Beaucoup de vos clients et de vos fournisseurs sont abonnés au Télex. Pourquoi pas vous? Et vos succursales?

Pour plus amples renseignements sur le Télex et sur l'exclusif Tel-Tex, veuillez communiquer avec nous ou nous envoyer cette annonce-ci avec votre carte d'affaires.



CANADIEN PACIFIQUE
TELECOMMUNICATIONS
CANADIEN NATIONAL

Elles assurent l'efficacité des entreprises

(Ne manquez pas "C'est arrivé cette semaine" au canal 10, le samedi soir)

Les groupes intermédiaires appuient l'ensemble du rapport Parent; "réserves" sur les instituts

par Jules LeBLANC

Environ 150 personnes, représentant les principaux groupes intermédiaires du Québec qui s'intéressent directement ou indirectement à l'éducation, ont participé samedi à une journée d'étude sur le rapport Parent. Dans l'ensemble, elles ont approuvé les recommandations de la Commission d'enquête sur l'enseignement au Québec, en particulier en ce qui a trait à la formation des maîtres, à l'organisation de l'enseignement secondaire et à la participation des groupes intermédiaires à la vie scolaire.

Toutefois, l'une des trois commissions qui ont alors siégé a formulé, à propos des instituts pré-universitaires et professionnels, des recommandations qui traduisent des réserves sérieuses à l'endroit de ce nouveau niveau préconisé par la commission Parent, en particulier au sujet de sa durée, de son caractère à la fois pré-universitaire et professionnel et de son caractère exclusivement public. Les recommandations de cette commission concernant les instituts n'ont pas été adoptées pendant la séance plénière: on a décidé de les étudier au cours d'une autre journée d'étude semblable qui doit avoir lieu plus tard.

Convoquée par l'Association d'éducation du Québec, la réunion de samedi s'est déroulée au centre administratif de la commission des écoles catholiques de Montréal. Les participants se sont répartis en trois commissions qui ont étudié respectivement les moyens d'assurer une démocratisation scolaire accrue, la formation des maîtres, les niveaux d'enseignement secondaire et pré-universitaire et professionnel.

LES INSTITUTS

À propos des instituts, la commission III a recommandé qu'avant que la durée de ce cours soit définitivement fixée à deux ans, une étude sérieuse soit entreprise comportant une consultation avec les facultés universitaires, les écoles professionnelles et les corps intermédiaires concernés, ainsi que la mise au point d'une ou deux expériences-pilotes.

Certains participants se sont opposés en signalant que cela revenait à demander que les instituts préconisés par la commission Parent ne soient pas mis sur pied avant quatre ans. Dans l'ensemble, il semble que les participants, par cette recommandation, désiraient attirer l'attention des autorités sur la durée de ce cours et sur la nécessité de faire des expériences avant de généraliser ces institutions. Finalement, par une écrasante majorité, il a été décidé de laisser cette recommandation sur la table pour étude approfondie.

Il en fut de même pour les trois autres recommandations de cette commission III concernant les instituts, à savoir: a) que les instituts ne soient pas tenus d'offrir toutes les options professionnelles, mais qu'ils puissent se limiter à un certain nombre d'options, ce nombre étant suffisamment élevé pour assurer aux étudiants une formation complète; b) que l'enseignement pré-universitaire et professionnel soit dispensé soit dans des institutions semi-publiques (comme le recommande la Commission Parent), soit dans des institutions privées; c) que les institutions privées puissent assurer l'enseignement du 2e cycle du secondaire et du niveau institut, soit de la 9e à la 13e années; cette recommandation qui va à l'encontre du Rapport Parent — celui-ci demande de séparer nettement l'institut du secondaire et de l'universitaire — a été adoptée par 16 voix contre 14, et 11 abstentions, par la commission III.

FORMATION DES MAÎTRES

La séance plénière a adopté deux des trois recommandations de la commission III concernant l'enseignement secondaire, à savoir: a) que les autorités scolaires à tous les niveaux étudient la possibilité d'organiser, là où cela se révélerait avantageux, des écoles secondaires donnant seulement le 1er cycle de ce niveau (7e et 8e années); b) que, tout en assurant, la polyvalence, les commissions scolaires régionales réduisent le plus possible les déplacements des étudiants.

La commission demandait également que le nombre optimum d'élèves dans une école secondaire polyvalente soit d'environ 1.000. Le Rapport Parent recommande 1.000 à 1.200. Un participant a souligné que les comités régionaux de planification scolaire prévoient présentement au moins 1.500 élèves parce qu'il n'est pas possible de donner toutes les options avec un nombre d'élèves inférieur à 1.500. Finalement, la séance plénière a recommandé que, "tout en assurant la polyvalence, le nombre d'élèves dans les écoles secondaires soit le plus petit possible".

La séance plénière a accepté, en substance, les recommandations de la commission II concernant la formation des maîtres. Distinguant la formation et le perfectionnement ou le recyclage des maîtres, elle a donc recommandé que la formation des maîtres soit confiée graduellement (c'est-à-dire par étapes) aux universités à la condition cependant: a) qu'on étudie les moyens, en particulier un système spécial de bourses, qui permettront aux étudiants de ne pas supporter le coût de ce

passage; la scolarité est gratuite présentement dans les écoles normales de l'Etat; b) que différentes techniques d'orientation professionnelle et le travail par équipe restreinte, sous la direction de tuteurs, soient mis sur pied; c) qu'on aménage des pavillons spéciaux pour les facultés d'éducation, ainsi que des résidences pour les étudiants-maîtres.

La séance plénière a également adopté une recommandation dans laquelle la commission II donne son appui à l'ensemble des recommandations de la Commission Parent concernant la formation des maîtres et demande au ministère de l'éducation de favoriser l'obtention d'une licence pour le plus grand nombre de candidats possible.

DEMOCRATISATION ACCRUE

La séance plénière a en outre adopté les recommandations de la commission I qui a étudié les moyens d'assurer une plus grande démocratisation scolaire, à savoir:

a) comme le demande la Commission Parent, que les comités régionaux de planification scolaire, une fois leur travail terminé, se transforment en conseils régionaux d'éducation qui travaillent en permanence et à titre consultatif;

b) pour permettre au Conseil supérieur de l'éducation de jouer son double rôle, soit de donner son avis au ministre de l'éducation sur les législations et les règlements envisagés, et de servir de lien entre le public et le ministère; d'une part, que les corps intermédiaires se tiennent en contact avec le C.S.E. et en particulier en lui envoyant des copies des mémoires qu'ils présentent au ministère; d'autre part, que le C.S.E. prenne les moyens nécessaires pour se tenir le plus possible en contact avec les corps intermédiaires, en particulier en rendant publiques ses décisions et recommandations;

c) que les commissions scolaires régionales prennent les mesures qui s'imposent pour informer de façon suffisante les groupes intermédiaires et le public de leurs activités administratives et pédagogiques. Que les corps intermédiaires locaux et régionaux fassent connaître aux autorités scolaires régionales leurs points de vue sur les questions qui relèvent de la juridiction de ces autorités;

d) que le ministère de l'éducation mette sur pied à Montréal un centre de documentation qui soit au service des groupes intermédiaires et de tous ceux qui désirent s'informer de façon suffisante sur toute question relative à l'éducation. Qu'il communique régulièrement aux corps intermédiaires les projets et études en cours au ministère dans des comités et commissions de travail, ainsi que les sources de documentation sur lesquelles repose l'élaboration de ces projets.

Guy Rocher: la mise en oeuvre du rapport Parent doit s'accomplir démocratiquement

Me Guy Rocher, membre de la commission d'enquête Parent, a noté samedi que trop de gens interprètent le rapport de cette commission dans le sens d'un esprit autoritaire qui caractérisait autrefois l'enseignement au Québec. Ces gens, a-t-il dit, s'attendent que la réalisation des recommandations contenues dans ce rapport se fera par le haut, au ministère de l'éducation. Au contraire, la mise en oeuvre des structures proposées par la commission Parent risquerait d'être compromise s'il n'y a pas une authentique décentralisation des responsabilités et que pédagogues, administrateurs scolaires et parents ne prennent pas charge des réformes au niveau régional.

M. Rocher, qui est vice-doyen de la faculté de sciences sociales de l'université de Montréal, prenait la parole à l'assemblée générale de la corporation des travailleurs sociaux professionnels du Québec, assemblée qui portait précisément sur le rapport Parent. Le conférencier a insisté sur trois aspects du rapport, soit la démocratisation, l'importance de l'orientation scolaire et professionnelle, et la régionalisation, soulignant la signification qu'ont ces trois sujets pour des travailleurs sociaux.

La démocratisation de l'accès à l'éducation, de même que des programmes, des établissements et de l'administration de ces établissements, correspond à l'esprit des travailleurs sociaux, qui font un effort constant en vue de faire accéder tous les individus aux ressources communautaires, a-t-il dit.

De même, les travailleurs sociaux, habitués qu'ils sont à conseiller les individus et les groupes dans les décisions que ceux-ci ont à prendre, s'intéresseront très bien au système d'orientation que la commission scolaire propose de créer, tant au niveau secondaire qu'au cours de la vie professionnelle.

M. Rocher a mis ses auditeurs en garde contre ce qu'il a appelé la conception magique de l'orientation. On a parfois tendance à prendre le diagnostic de l'orienteur professionnel comme un oracle, alors que le rôle de ce dernier est avant tout d'aider l'élève à prendre des décisions autonomes.

Enfin, au sujet de la régionalisation scolaire, le conférencier a précisé qu'elle avait été proposée essentiellement pour des motifs pédagogiques, et non pas exclusivement pour des raisons administratives. La régionalisation sera la pierre d'assise d'un système pédagogique plus libéral, dégagé des examens uniformes, des inspections et des

"directives de Québec". Elle risque aussi d'être la pierre d'achoppement des réformes, si les forces régionales ne prennent pas leurs responsabilités en mains.

M. Rocher a invité les travailleurs sociaux à participer,

au niveau régional, aux comités de planification scolaire et aux associations parents-maîtres.

En conclusion, il a noté qu'on a parfois reproché à la Commission de n'avoir pas été réaliste dans ses recommandations, et a dit que ce reproche est injustifié dans la mesure où l'on s'attend que ces recommandations soient applicables dès 1965. Les commissaires n'ont pas cherché à être "réalistes" de cette manière, mais plutôt à proposer des objectifs "réalistes". Toutefois il serait aussi dangereux, a affirmé M. Rocher, de développer un scepticisme sur les possibilités de changement qu'il l'a été de nourrir l'illusion que le Québec avait le meilleur système d'éducation du monde.



Prêts fédéraux à des villes du Québec

OTTAWA. — Le Bureau de mise en valeur et de prêts aux municipalités a approuvé 56 prêts au montant de \$8.776.915 pour travaux publics en 48 municipalités.

Deux de ces crédits ont été avancés à Terre-Neuve, un à l'île du Prince-Édouard, un à la Nouvelle-Écosse, deux au Nouveau-Brunswick, 17 au Québec, 20 à l'Ontario, quatre à la Saskatchewan, deux à l'Alberta et sept à la Colombie britannique. Ces prêts portent à 1.188 les crédits accordés à ce jour par le bureau. Ils représentent une somme de \$219.893.036.

Les prêts au Québec se répartissent ainsi: Sorel, \$503.300 pour agrandissement de l'usine de filtration.

Saint-Césaire, \$98.000 pour la construction d'un hôtel de ville.

Lennoxville, \$83.300 pour paves.

L'Assomption, \$384.800 pour agrandissement de l'usine de filtration.

Trois-Rivières, \$211.600 pour égouts.

North Hatley, \$3.600 pour aqueduc.

Tremblay, \$72.900 pour aqueduc.

Rawdon, deux prêts de \$60.000 et \$20.000 pour prolongement des systèmes d'aqueduc et d'égout.

Les Saules, deux prêts de \$10.000 et \$241.300 pour aqueduc et égouts.

Chambly, \$136.900 pour égouts et aqueduc.

Ste-Thérèse de Blainville, \$186.000 pour prolongement des égouts et de l'aqueduc et la construction d'une usine de pompage.

Rivière Malbaie, \$112.200 pour aqueduc et usine d'épuration, égouts et service contre les incendies.

Notre-Dame-de-la-Paix, \$15.600 pour installation de grandes conduites d'eau.

St-Gédéon, \$10.000 pour remplacement d'une partie de l'aqueduc.

Rimouski, \$44.600 pour prolongement de la digue le long de la rivière Rimouski.

Le budget familial

La campagne d'assainissement des finances familiales, lancée il y a deux ans par la Confédération des syndicats nationaux et qui a connu un très vif succès dans plusieurs régions de la province, sera étendue à la région de Ste-Thérèse, annonce M. Lucien Groulx, représentant de la CSN pour la région du nord de Montréal.

Cette campagne, qui a pour but d'aider les familles à boucler leur budget ainsi qu'à se défendre contre les pratiques malhonnêtes qui ont cours dans le secteur du crédit à la consommation, débutera jeudi, le 18 février. La séance d'ouverture sera présidée par M. André Laurin, responsable provincial du Service du budget familial à la CSN.



Le sort réservé à Marcel Chaput indigné le R.N.

Ayant pris connaissance de la lettre publiée dans Le Devoir et dans laquelle l'ancien chef séparatiste Marcel Chaput fait part de ses déboires depuis un an, le Regroupement national a exprimé "son profond dégoût" du sort qu'une certaine élite québécoise a réservé à M. Chaput et à sa famille.

Pourtant, de dire le Dr René Jutra, président du R.N., M. Chaput n'est coupable que du crime d'avoir aimé sa patrie, et il a cruellement payé de sa personne pour honorer les dettes de son parti. "Pendant que Chaput jeûnait pour son peuple, des politiciens tripotaient avec la pègre. L'électorat, mal informé, a réduit le premier à la mendicité et envoyé au parlement d'Ottawa les derniers."

Le R.N. "demande à tous les organismes qui ont été confrontés avec le cas Chaput de le reconsidérer à nouveau dans une perspective plus humaine, plus démocratique, sinon plus chrétienne."

Laissons-nous mourir de faim M. Chaput et sa famille, demande M. Jutra. "Que l'on se rappelle qu'il en coûte cher, au Québec, pour exprimer publiquement ses opinions, et que l'on sache qu'il en coûte extrêmement plus cher encore pour l'avoir fait", ajoute le président du R.N.



Mme Andrée Maillet a publié aux Editions du Jour "Les Remparts de Québec", collection: Les Romanciers du Jour. Ce nouveau roman de Mme Maillet, photographié ici avec le directeur des Editions du Jour, M. Jacques Hébert, est l'histoire de la jeunesse du Québec personnifiée par un jeune être découvrant son identité propre dans ses premières aventures amoureuses. L'héroïne de "Les Remparts de Québec" évolue entre la réalité et le rêve dans le cadre historique de la Haute Ville de Québec.

(Photo LE DEVOIR)

Après le discours du premier ministre sur les états généraux M. Leblanc, président de la SSJB, affirme que M. Lesage a été piqué par une mouche

M. Albert Leblanc, président des états généraux et M. Paul-Emile Robert, président de la SSJB de Montréal, ont réagi avec surprise aux récentes dé-

clarations de M. Lesage qui a dit, on s'en souvient, qu'il ne croyait pas aux états généraux. M. Leblanc est allé plus loin, affirmant que le premier mi-

nistre avait été "piqué par une mouche". Le président des états généraux a dit que M. Johnson avait le talent de faire sortir M. Lesage de ses gonds et que c'était là ce qui s'était passé dans cette affaire.

L'assemblée générale de la SSJB est problématique

Au cours d'un débat à l'Assemblée, en fin de semaine, M. Lesage a répondu à une intervention de M. Johnson quant au "rapatriement" de la constitution, quand il a lancé: "Les états généraux du Canada français, moi, je ne crois pas ça". Le premier ministre devait ajouter que les élus du peuple sont là pour défendre le point de vue de leurs électeurs.

En apprenant les détails de la déclaration de M. Lesage, M. Leblanc a dit que le premier ministre confond corps parlementaire et corps intermédiaire. "Nous ne sommes pas un corps législatif, nous n'avons pas à promulguer des lois" mais notre mission est d'importance.

M. Leblanc n'est pas surpris de ce que M. Lesage n'a pas fait, "cela, il l'a déjà fait", mais il ajoute qu'en ignorant ce que sont les états généraux, le premier ministre se révèle bien mal informé. Et le président Leblanc ajoute pour mémoire que les états généraux sont constitués de représentants de tous les milieux et de tous les secteurs de la vie au Québec.

C'est surtout de la surprise qu'a manifestée M. Robert en apprenant que M. Lesage ne croit pas aux états généraux. C'est son droit certes, a dit le président Robert, en substance, mais au moins pourrait-il attendre de connaître les premiers résultats de cette œuvre qu'il n'est encore qu'au stade préliminaire avant de déclarer son inutilité.

Etats associés et unilinguisme

Une section de la Société St-Jean-Baptiste, dans le vieux Montréal, a réclame l'établissement d'un régime d'états associés au Canada, comme moyen de guider le Québec vers son indépendance.

La section a formulé cette recommandation dans un mémoire qui sera soumis au Comité de la constitution de la Législature provinciale, qui étudie la place du Québec dans

le système constitutionnel du Canada.

"Nous rejetons le fédéralisme sous toutes ses formes, dit la section. Nous sommes en faveur du projet d'états associés, car ce système n'est qu'un pas préliminaire pour que le Québec atteigne à son indépendance."

Le mémoire dit également que la langue française devrait être la seule officielle au Québec.

Les dockers ont repris le travail à New York

NEW YORK. — Les dockers ont repris le travail samedi matin à New York et dans la plupart des ports immobilisés par la grève depuis 23 jours.

Des différends locaux continuent d'empêcher la reprise du travail dans certains ports de la côte sud et du golfe du Mexique et notamment à Miami (Floride) et Galveston (Texas): en lançant vendredi soir son appel à la reprise du travail, M. Thomas Gleason, président du syndicat des dockers — International Longshoremen Association, ILA — avait en effet précisé que sa décision s'appliquait uniquement aux ports où le conflit avait été réglé. De plus M. Gleason a donné l'ordre que les dockers de New York et ceux des autres ports reprennent le travail samedi, ne déchargent pas les navires éventuellement dé-

roulés des ports encore frappés par la grève.

Des samedi matin — jour habituellement calme — 10.000 des 26.000 dockers new yorkais se sont rendus sur les quais à la demande des armateurs: ils recevront un salaire d'heures supplémentaires.

Le paquebot "Queen Frederika" — des lignes nationales grecques — a été le premier à bénéficier de la reprise du travail sur les quais. Si la grève n'avait pas empêché les paquebots étrangers d'accoster depuis un mois, les passagers n'en devaient pas moins avec l'aide d'employés des compagnies — décharger eux-mêmes leurs bagages: ceux du "Queen Frederika" — qui revenaient d'une croisière aux Antilles — auront été les premiers dont les malles aient été déchargées par les dockers.

SAVEZ-VOUS

OÙ LE BERLINOIS APPREND LE RUSSE?

A L'ECOLE BERLITZ

SAVEZ-VOUS

OÙ LE ROMAIN APPREND L'ALLEMAND?

A L'ECOLE BERLITZ

SAVEZ-VOUS

OÙ LE MADRILENE APPREND L'ITALIEN?

A L'ECOLE BERLITZ

SAVEZ-VOUS

OÙ LA PARISIENNE APPREND L'ANGLAIS?

A L'ECOLE BERLITZ

SAVEZ-VOUS

OÙ LA LONDONNIENNE APPREND LE FRANÇAIS?

A L'ECOLE BERLITZ

SAVEZ-VOUS

OÙ LE NEW-YORKAIS APPREND L'ESPAGNOL?

A L'ECOLE BERLITZ

SAVEZ-VOUS

Pourquoi les Montréalais vont A L'ECOLE BERLITZ?

C'EST PARCE QU'ILS SAVENT EUX AUSSI QU'IL N'Y A AUCUNE MÉTHODE

AUSSI EFFICACE
AUSSI ÉCONOMIQUE
AUSSI ATTRAYANTE
AUSSI RAPIDE

QUE LA MÉTHODE BERLITZ

ILS SAVENT AUSSI QU'ILS Y BÉNÉFICIENT DES DERNIÈRES EXPÉRIENCES DE SES BUREAUX DE RECHERCHE RÉPANDUS À TRAVERS LE MONDE

Consultez l'école BERLITZ immédiatement

ECOLES BERLITZ
LANGUES VIVANTES

MONTREAL 845-1161

2055 rue Peel

1621 Place Ville-Marie

QUEBEC 529-6161

500 Grande-Allée

OTTAWA 232-5343

31 rue Metcalfe

Zodiac Ltée affichait un actif de \$7,237,383. au 31 octobre 1964

potins financiers

Les Bourses de Montréal, Toronto, New York, Paris et Londres étaient fermées comme de coutume samedi, de même que les marchés du blé de Chicago et de Winnipeg, d'où l'absence des tableaux réguliers ce matin dans nos pages financières.

O. — La tension internationale, provoquée par ce qui s'est passé la semaine dernière au Vietnam, fut cause de la pire réaction vue à Wall Street depuis 1963, mais, à la dernière séance de la semaine écoulée, on notait sur ce marché une bonne résistance aux pressions des ventes et, même, certaine vigueur. Il est maintenant à espérer que la situation ne deviendra pas hors de contrôle dans le sud de l'Asie, car, autrement, la bourse en verrait de belles....

O. — Les mines d'or sont considérées comme des valeurs de défense, d'où leur accumulation, particulièrement par le temps qui court.

O. — Le ralliement prononcé sur la dernière heure de la dernière séance serait de bon augure pour ce matin à Wall Street et nos marchés, s'il n'y a eu de fâcheux en fin de semaine, du point de vue international.

C'est jeudi de cette semaine, soit le 18 février, qu'aura lieu le 75^{ème} anniversaire de la Montreal Trust Company et à cette occasion M. Donald E. Kerlin, président, ainsi que les membres de l'exécutif recevront à 12.45 p.m. les actionnaires, aux Salons Marquette et Joliette, de l'hôtel Reine-Elizabeth.

O. — L'exposition de quincaillerie ouvrira ses portes aujourd'hui à Toronto et on peut juger de son importance par le fait que les ventes des 19,000 quincailliers canadiens excéderont cette année les \$500,000,000.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Les anciennes actions de la Montreal Trust Co., rayées aujourd'hui de la Bourse. Inscription demain, des nouvelles.

2,245,000 actions nouvelles ordinaires, d'une valeur au pair de \$1.00 chacune, de la Montreal Trust Company seront inscrites le 18 février sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal. Sur ce total, 2,181,200 sont émises et 63,800 sont réservées pour fins d'émission, en substitution des anciennes actions pour chaque action détenue le 18 février 1965, sous réserve de l'approbation de ce changement par les actionnaires lors de l'assemblée du 18 février 1965. Les actions se vendront ex-distribution à l'ouverture de la Bourse précitée le 18 février et dans toute transaction le ou après cette date, la livraison pourra être faite pour 1-5 seulement des actions vendues et le solde "conditionnellement" à leur émission, la livraison étant complétée lorsque les certificats d'actions additionnels auront été reçus par les actionnaires immatriculés. Ces certificats seront expédiés par la poste le ou vers le 19 février 1965. Leur symbole sur le téléscripteur sera MT New. Les actions ordinaires de la Montreal Trust, antérieurement inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal, seront rayées de la liste à la fermeture des affaires aujourd'hui, vu l'inscription des actions nouvelles subdivisées de la compagnie.

La revue de janvier de nos Bourses de Montréal et Canadienne, maintenant disponible

La revue mensuelle de janvier des Bourses de Montréal et Canadienne vient d'être publiée. Sur la première page, on y remarque une carte de la province avec ses principales industries, puis son rédacteur M. Louis-H. Desjardins commente le Salon du placement qui fut tenu du 18 au 23 janvier 1965 au Palais du Commerce et il n'hésite pas à dire qu'il fut une magnifique réussite. C'est de bon augure pour les prochains, qui connaîtront peut-être autant de succès que ceux qui se tiennent depuis des années aux États-Unis. Il est aussi inséré dans ce bulletin les résultats des élections des gouverneurs des marchés précitées pour 1965 ainsi que l'inscription des nouvelles actions de maintes compagnies. Les lecteurs de cette revue, qui devrait être dans les mains de tous ceux qui s'intéressent à l'économie et non seulement à la bourse, y constateront les cours extrêmes des valeurs transigées en janvier, ainsi que maintes statistiques sur la bourse et autres renseignements généraux qui sont de nature à les intéresser. Ils y verront, en dernière page, la liste des membres des Bourses précitées et qu'ils n'auront que l'embarras du choix pour savoir à qui donner leurs commandes de préférence à d'autres qui ne sont pas obligés de suivre les règles d'éthique que ces Bourses leur imposent.

Coniaurum Holdings Ltd effectue ses placements dans les ressources naturelles du Canada

Coniaurum Holdings Limited a donné avis à la Bourse Canadienne que les administrateurs de la compagnie, lors d'une assemblée tenue le 28 décembre 1964, ont approuvé et adopté ce qui suit en ce qui concerne sa politique de placement: "Présentement, le champ le plus approprié pour le placement au Canada, c'est celui de ses ressources naturelles et de ses industries exploitant particulièrement dans le domaine minier. La compagnie devrait avoir, comme placements, des titres dans un nombre limité de compagnies canadiennes, principalement celles intéressées aux ressources naturelles et possédant un record établi et dont les actions sont inscrites sur les bourses reconnues au pays. Le programme de placement absorbera probablement le gros de l'actif liquide de l'entreprise et il devra comporter un revenu pratiquement assuré; en deuxième lieu, ce sera des placements à long terme et troisièrement, il devra servir de base pour d'autres acquisitions et pour de l'expansion à venir. En outre, des dits placements, Coniaurum devra considérer certaine participation jusqu'à une certaine limite dans des travaux d'exploration et de développement sur des propriétés minières, soit directement ou indirectement ou au moyen de l'achat d'actions dans des compagnies engagées dans ce domaine, lorsque ce genre de participation se présentera à la compagnie. La Bourse Canadienne a aussi été avisé que sur la fin de décembre et au début de janvier, la compagnie a acheté les valeurs suivantes: 2,400 actions d'Aluminium Limited, au coût de \$75,940; 1,250 actions du P.R.L., au coût de \$76,700; 1,000 actions de McIntyre Forcuping Placer Development Mines Limited, au coût total de \$70,500. En plus des valeurs ci-dessus, la compagnie a acheté 62,050 actions d'une valeur au pair de \$10 du capital-actions d'Annerco Canadian Exploration Limited, au prix de \$4.50 l'action, représentant un déboursé de \$28,125. Les dits actions représentent 64% du capital émis de cette compagnie. Le solde des actions d'Annerco est détenu par les membres d'un groupe de compagnies anglo-américaines. Annerco est engagée, conjointement avec Hudson Bay Exploration and Development Company Limited, dans l'exploration des ressources minières dans le nord de l'Ontario et le nord du Québec. L'on s'attendait à ce que des demandes de fonds pour le solde imputé sur les dits actions aient lieu, à divers intervalles, au cours de 1965. Annerco a estimé qu'elle aura, à la suite du paiement des dits demandes, des fonds suffisants pour continuer l'exécution de son programme d'exploration jusqu'en avril 1966. Après avoir effectué les dits placements et après avoir réservé une somme de \$34,375 (le solde payable sur les actions payables pour les actions d'Annerco), la compagnie disposera d'environ \$375,000 d'actifs liquides pour faire d'autres placements.

Marcel CLEMENT

Bock & Frère Ltée achète Eagle Lumber

Nouveau conseil sous peu

BOCK & FRÈRE LIMITEE, société appartenant à MM. Michel et Jacques Bock, a récemment acquis la totalité des actions de la Compagnie Eagle Lumber Limited.

Cette dernière possède et gère trois scieries de bois franc (Rowanton, Mont-Laurier et Macaza), une usine de parquets et un centre de distribution de matériaux de construction à St-Jérôme.

Le siège social de la Compagnie Eagle Lumber Limited, ainsi que ses entrepôts de bois franc, sont situés à Montréal.

Un nouveau conseil d'administration sera annoncé sous peu.

Chargements des chemins de fer

Ont une tendance à baisser

Les wagons chargés de marchandises payantes au Canada, durant les sept jours terminés le 14 janvier, se sont chiffrés par 69,033 (-0.8 p. c. sur un an plus tôt) et les chargements du 1^{er} au 14 janvier, par 122,320 (-3.1 p. c.). Les arrivages des embranchements du Canada et des États-Unis durant les sept jours ont nécessité 21,852 wagons et, durant les deux semaines, 41,507 wagons, ce qui représente des reculs de 7.3 et de 7 p. c. respectivement sur un an plus tôt.

Voici les marchandises qui nécessitent moins de wagons durant les sept jours terminés le 14 janvier: blé, 4,621 (8.611) wagons; autres céréales, 1,519 (1.917); et produits de céréales, 1,325 (2.338). Et voici celles qui ont nécessité plus de wagons: charbon, 3,645 (2.799); minerai de fer, 5,142 (4.593); minerais et concentrés de cuivre-nickel, 962 (621); sable, gravier et pierre broyée de construction, 1,514 (1.124); bois à pâte, 3,545 (3.106); et marchandises diverses, 8,336 (7,918).

À noter...

La Bourse Canadienne a accepté l'avis de la Bethlehem Copper Corporation Limited accordant des options à 5 employés clés, leur permettant d'acheter un total de 5,000 actions de la compagnie à \$6.75 chacune, susceptibles d'être exercées d'ici le 31 décembre 1970.

O. — La Bourse Canadienne a été notifiée par Jaye Explorations Limited que, conformément à un accord en date du 9 février 1965, conclu avec Knut C. Kuhner de Port Arthur, Ont., elle a acquis une option de travail sur 16 claims miniers non brevetés dans la région du lac Seeley, dans la division minière de Port Arthur. En considération, la compagnie a payé à M. Kuhner la somme de \$4,000 afin de maintenir la dite option valable jusqu'au 9 septembre 1965. A cette époque et sous réserve du désir de la compagnie de maintenir l'option en vigueur, deux paiements additionnels de \$4,000 chacun seront requis afin de prolonger la dite option jusqu'au 9 avril 1966. Si l'option est exercée, la compagnie paiera à M. Kuhner, en outre des montants ci-dessus, 5% des profits nets provenant de la propriété, si elle est mise en production.

O. — Duvan Copper Company Limited fait connaître les données d'un accord, en vertu duquel la compagnie a obtenu une option lui permettant d'acheter 4 claims miniers brevetés dans le canton Kidd, dans le district de Cochrane, Ont., pour \$10,000 en espèces et des paiements additionnels sous forme d'option de \$5,000, payables les 8 décembre 1964 ainsi que les 8 juin et 8 décembre 1965 et d'exercer une option se rapportant à l'émission de 350,000 actions de la nouvelle compagnie à être incorporée. Par suite d'un amendement à l'accord en cours, la compagnie s'est engagée à acquérir sur-le-champ la propriété en question au moyen de l'allocation et de l'émission de 100,000 actions du capital-actions de l'entreprise.

Ces valeurs n'ont pas été et ne sont pas offertes au public. Cette annonce n'apparaît qu'à titre d'information.

\$1,347,000.

CITÉ de BAIE COMEAU

(Province de Québec)

Débitures, sériees, non rachetables, 20 ans, à 4 7/8 %. Les intérêts semi-annuels sont payables en monnaies légales des États-Unis d'Amérique, en la Cité de New York, N.Y.

Ces débiteures ont été vendues privément par les soussignés.

Salomon Brothers & Hutzler

Cliche et Associés Ltée

Message du président

Zodiac Ltée vient de faire parvenir à ses actionnaires le rapport annuel couvrant les 7 mois terminés le 31 octobre 1964. Son président, M. Hubert Godin, y déclare en partie ce qui suit: Le 31 mars 1964, Zodiac Inc. et Canada Flooring Limited ont été fusionnées afin de faciliter les financements à long terme de votre société. La raison sociale qui a été choisie pour désigner la nouvelle société issue de la fusion est Zodiac Ltée.

Par suite de la nature des activités de la division Canada Flooring, la clôture de l'exercice de votre société a été fixée au 31 octobre. La durée de l'exercice 1964 ne comprend donc que la période de 7 mois allant du 1^{er} avril au 31 octobre. Pour cette raison, il n'a pas été établi de comparaison avec l'exercice antérieur, lequel n'était pas de même durée. Toutefois, sur la base des résultats obtenus en 7 mois, le bénéfice net d'exploitation aura atteint \$181,000 en un an (après déduction de la provision pour impôts) soit \$1.88 par action classe "A" et \$0.68 par action classe "B". Toutefois, si on inclue le profit sur vente de placements, le bénéfice par action classe "A" serait de \$2.21 et de \$1.01 par action classe "B".

Le 30 septembre dernier un dividende initial de \$0.30 a été payé aux détenteurs d'actions classe "A". Sur une base annuelle, le dividende payé sur les actions classe "A" sera de \$90,000, soit environ 50% des profits nets d'opération anticipés.

Au mois de juin 1964, une émission de débiteures convertibles 6 1/2 % série "A", s'élevant à \$1,500,000 était effectuée par l'entremise de Société de Placements Ltée et un emprunt hypothécaire négocié, sur les propriétés de la division Canada Flooring, pour un montant de \$1,250,000.

AUTRES PLACEMENTS

Au mois d'avril 1964, une nouvelle société, R. Faucher Ltée, était constituée dans le but d'acheter les actifs des magasins de vente à rabais Faucher. Nous avons acquis 60% des actions votantes de cette société, toutefois, notre mise au montant de \$745,000 ne représente que 52% du capital-actions. L'exercice de R. Faucher Ltée se terminant le deuxième samedi de février les résultats définitifs ne sont pas encore connus, mais une perte est à prévoir. Nous négocions actuellement une association avec des entreprises jouissant d'une grande expérience dans la distribution au détail afin de bénéficier de certaines possibilités s'offrant en ce domaine.

R. FAUCHER LTÉE

Notre filiale Immobilia Inc. construira l'immeuble qui abritera le siège social d'Alliance Crédit Corporation et a signé un bail à long terme avec cette société. L'édifice sera érigé en bordure du boulevard Laurentien à Saint-Laurent.

IMMOBILIA INC.

En 1963, les ventes annuelles de la compagnie étaient de l'ordre de \$4,000,000 provenant de trois sources: la vente du bois de plancher (70%), la vente de séchage à des marchands de bois brut (20%) et la vente de composants de meubles (10%).

Le premier objectif de Zodiac a été de faire le nécessaire pour maintenir, sinon améliorer la qualité de nos produits. Du même coup nous avons augmenté la valeur de notre production. Pareil résultat a été atteint en assurant de la qualité de nos matières premières, en contrôlant nos procédés de séchage et aussi en surveillant étroitement l'usinage. Tout ceci nous a permis de conserver le marché canadien et le marché d'exportation.

Nous nous sommes rapidement rendu compte de la forte demande pour nos produits et, une fois la production améliorée, nous avons travaillé dans le but de l'augmenter. Il nous a été assez facile d'accroître de 20% notre production de bois de plancher et de doubler notre production de composants de meubles sans achat de nouvelle machinerie.

Dans quelques jours, nous commencerons la production d'un parquet de mosaïque. La machinerie a été achetée en décembre 1964 et les travaux d'installation sont terminés. Ce plancher de mosaïque se vend surtout dans les maisons appartements et le marché nous paraît limité pour quelques années à venir. Malheureusement, l'espace dont nous disposons à l'heure actuelle ne nous permettra pas de rencontrer la demande en 1965.

Nos améliorations et nos augmentations de production nous ont permis de porter nos ventes à \$5,418,905 pour la période de douze mois terminés le 31 octobre 1964, soit une augmentation de \$1,000,000 sur l'année antérieure.

CANADA FLOORING

Notre placement dans Alliance Crédit, qui s'élève à \$341,000, atteint \$648,000 aux cours du marché. Votre société a acheté, en février 1964, une participation de 26% des actions votantes de Credico Inc. et agit en qualité de conseillers financiers auprès de cette entreprise. Des honoraires de gestion, s'élevant à 5% des profits nets avant impôts, lui seront versés à ce titre. Depuis le 31 octobre 1964, nous avons souscrit à 12,500 actions classe "A" additionnelles au prix de \$4.50 l'action et avons obtenu une option sur 12,500 actions classe "A" au prix de \$5 l'action jusqu'au 31 janvier 1967 et de \$6 par la suite, jusqu'au 31 janvier 1968 qui, aux cours actuels du marché, a une valeur approximative de \$235,000. Ceci porte notre placement dans Credico Inc. à \$178,175.

Nous avons acquis une participation dans County Savings & Loan Corporation, société qui se spécialise dans les prêts et les dépôts en Ontario. Nous détenons 12,000 actions de cette société représentant un investissement de \$120,000, soit environ 20% du capital-actions émis et payé.

Greenfields Inc. occupera ses nouveaux bureaux sur le Boulevard Dorchester ce matin après avoir été dans le district financier de la rue Saint-Jacques pendant 55 ans. Ce n'est pas sans raison que son président, M. Peter Kilburn, a déclaré qu'il le quittait avec regret, mais il ne faut pas oublier qu'il s'en va occuper maintenant son propre édifice, dont nous avons déjà parlé.

O. — Patino Mining Corporation a donné avis à la Bourse Canadienne du consentement d'options à 5 employés membres de l'exécutif, leur permettant d'acheter un total de 55,000 actions à \$8.50 chacune, susceptibles d'être exercées d'ici le 22 décembre 1974.

O. — La Bourse Canadienne a accepté l'avis de Camflo Mattagami Mines Limited, relatif au consentement d'options à 3 employés à plein temps de la compagnie, leur permettant d'acheter 25,000 actions à \$2.00 chacune, soit au prix du marché lors du consentement de l'option, soit le 30 octobre 1964. C'est par inadvertance que la bourse n'a pas alors été notifiée.

Nominations à la Corporation de Gaz Naturel du Québec



W.R. Carmichael J.-H. Archambault C. Antaki D. Chouinard

Monsieur Glenn O. Maddock, président de la Corporation de Gaz Naturel du Québec, annonce que M. W. R. Carmichael, B. Sc., a été élu à la présidence de Lassalle Coke Company et nommé vice-président de la Corporation de Gaz Naturel du Québec, chargé de l'exploitation du coke. Il a également annoncé d'autres nominations à la Corporation: M. Jean-H. Archambault, ing., est nommé vice-président aux ventes; M. Camille Antaki, L.L.L., devient secrétaire adjoint et M. Denis Chouinard, C.A., trésorier adjoint.

En marge de l'acquisition par Molson

De Théo Hamm Brewing Co., des E.-U.

Le département américain de la Justice est en train de vérifier le projet d'acquisition de la Theo Hamm Brewing Co., de St-Paul, Minnesota par la brasserie Molson Limited, pour s'assurer qu'il n'y a aucune infraction aux lois contre les coalitions commerciales à déclarer hier le président de Molson, M. H. De M. Molson, à une assemblée spéciale générale des actionnaires.

"Il semble que ce soit là une enquête de routine et nous ne nous attendons pas qu'il y ait

infraction quelconque", a-t-il dit à l'assemblée, qui a approuvé le changement de capital impliqué dans la transaction.

Un porte-parole de la brasserie a déclaré que le secrétariat américain de la Justice a fait parvenir une longue liste de questions "auxquelles nous n'aurons aucune difficulté à répondre".

Molson se propose d'acquiescer toutes les actions de l'entreprise familiale Hamm, la huitième plus grande brasserie aux États-Unis, en retour d'un

bloc d'actions B de Molson, portant droit de vote, et d'actions privilégiées convertibles, d'une valeur d'environ \$80,000,000.

Le sénateur Molson a dit à l'assemblée que bien que, l'approbation des autorités fiscales américaines n'ait pas encore été obtenue, il a confiance qu'elle sera accordée prochainement.

Il a également dit que les profits nets de Hamm, après déduction des impôts, au cours des trois dernières années, ont été en moyenne de \$5,539,000 un chiffre jamais révélé auparavant par la brasserie américaine.

Nouvelles émissions

LA CORPORATION DU CRÉDIT COMMERCIAL LIMITÉE THE COMMERCIAL ACCEPTANCE CORPORATION LIMITED

\$600,000

de billets garantis amortissables 6 1/4 % série "F"

Date d'émission: 1er février 1965

Echéance: 1er février 1977

\$400,000

de débiteures amortissables 6 3/4 % série "C"

Date d'émission: 1er février 1965

Echéance: 1er février 1975

Nous offrons ces valeurs mobilières pour notre propre compte, sous les réserves d'usage quant à leur émission et à leur livraison, ainsi que sous réserve de l'attestation de leur validité juridique par nos avocats, MM. Geoffrion & Prud'Homme, qui agissent également pour la Compagnie.

Nous recevrons, à titre réductible, les souscriptions aux billets garantis série "F" et aux débiteures série "C" en nous réservant le droit de les refuser et aussi de clore la souscription en tout temps, sans avis.

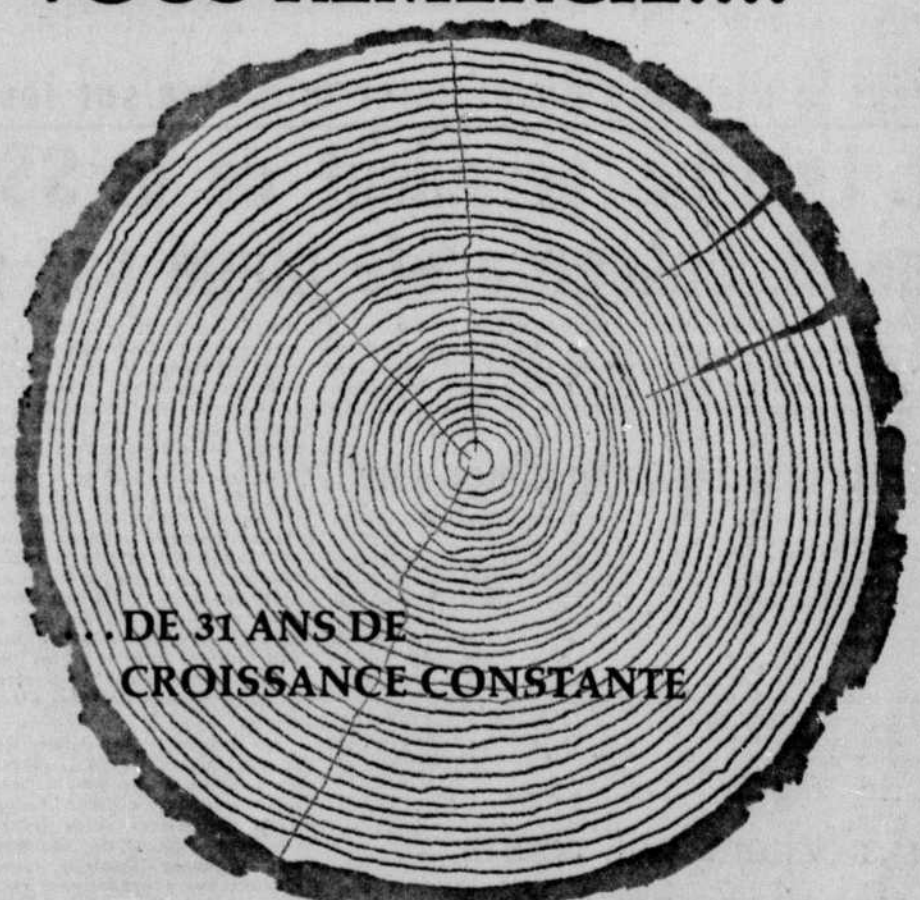
PRIX: 100 plus l'intérêt couru

PROSPECTUS SUR DEMANDE

René T. Leclerc Incorporée

Bouchard & Leblond Inc.

EMPIRE LIFE Compagne D'Assurance Vie VOUS REMERCIE....



DE 31 ANS DE
CROISSANCE CONSTANTE

VOTRE CONFIANCE NOUS A PERMIS DE SERVIR UNE CLIENTÈLE CONSTAMMENT CROISSANTE A TRAVERS LE CANADA

Nouvelle assurance-vie vendue.....augmentée de 16%
Assurance-vie en vigueur (nette).....augmentée de 17%
Surplus et réserve spéciale.....augmentés de 10%
Actif.....augmenté de 9%
Intérêt réalisé sur l'actif (net).....5.87%



GERANTS DE SUCCURSALE
E. P. Chisholm,
1429, rue Sherbrooke, Montréal.
E. C. N. Lancot, C.I.U.
1434, rue Ste-Catherine, Montréal.
G. D. Shore,
Edifice de la Banque Royale,
Place Ville-Marie,
Montréal.

(Siège social): 1310 avenue Greene, Montréal

(Cours fourni par
la Presse Canadienne)

[illegible]

L'univers féminin

CHRONIQUE DU LUNDI

Le bruit "signe de puissance" a aussi ses adorateurs

Ce n'est pas exact que la vie moderne n'offre plus de temps pour penser ni pour réfléchir. Le jour, peut-être; tout le monde se plaint de n'avoir pas le temps de penser et ça doit être vrai. Mais la nuit? La nuit est faite pour dormir, diriez-vous. Peut-être partout, mais est-ce si facile de dormir à Montréal, la nuit? Depuis que la nuit est mécanisée de toutes les façons, depuis que les rues sont transformées en immenses garages au va-et-vient continu, avec moteurs qu'on actionne même une fois arrivé, pour voir je ne sais quoi, avant de faire claquer toutes les portes, et qu'on ne se gêne nullement de klaxonner, peu importe l'heure de la nuit, il faut avoir un sommeil de plomb pour n'être jamais réveillé en sursaut par tout ce vacarme. Dans bien des secteurs, les plaintes des citoyens ont obtenu que les avions modifient leur itinéraire et arrêtent de survoler les toits, et les nuisances de ce côté ont diminué mais les bruits nocturnes de la rue, il semble bien qu'il faut se résigner à les voir augmenter plutôt que diminuer.

Quand la saison d'hiver arrivait autrefois, on pouvait être certain que la neige concourait à amortir tous les bruits, surtout la nuit. C'était un avantage de la dure saison, un avantage si appréciable que même les poètes bénissaient la "neige endormeuse du bruit" mais depuis que les poètes ont des autos, les figures de style ont bien changé, tout comme l'atmosphère des rues de la cité. Vous pouvez vous en apercevoir même si vous n'écrivez que de la prose et même si vous n'avez pas d'auto: le travail de nuit de l'outillage monstre du déneigement est quelque chose d'infamant, de pas endurable, et c'est pendant le temps qu'il vous tient éveillé que vous avez amplement le temps de penser et de réfléchir sur les bienfaits de la civilisation motorisée. Les automobilistes sont choqués par les autorités qui font entretenir les rues canadiennes en hiver comme des tables de billard: trois à cinq grains de neige par pouce carré et l'artillerie lourde est mise en branle pour gratter le ciment; à certains endroits on arrache même des morceaux de pelouse. La vibration imprimée aux habitations est détestable au possible mais personne ne doit se plaindre, il faut que les rues en hiver aient l'air des rues au printemps. Et quand il tombe de la neige pour vrai, là, c'est réellement l'urgence-neige, alors qu'est-ce qu'il ne faut pas entendre nuit après nuit, plusieurs fois par semaine? D'ailleurs, qu'il y ait l'urgence ou non, il paraît exister une prédilection pour le travail de nuit et le travail dominical. Pourquoi ce travail de nuit ne se fait-il pas dans les rues à circuits d'autobus, ce qui permettrait aux travailleurs et travailleuses d'aller au travail et d'en revenir sans avoir à "suivre" la gratteuse ou la souffleuse, aux heures de pointe, et de subir chaque fois, matin et soir

des retards considérables? Ailleurs, ce sont des automobilistes qui se plaignent d'avoir à pelletter plus que de raison pour dégager l'entrée de leur garage inconsidérément bloquée par des bancs de neige refoulée par le tracteur-charrie et dont on retarde maladroitement l'enlèvement par la souffleuse.

Donc, à l'abus du bruit nocturne s'ajoutent les défauts de synchronisation dans les divers mouvements de la technique du déneigement. Tout à l'air d'être laissé au bon plaisir des loueurs d'appareils à déneiger: que le contrat soit appliqué, exécuté d'une façon ou de l'autre, ça ne regarde personne. Ne parlons pas des trottoirs qu'on laisse aux piétons avec cette méthode! Si la ville accuse un surplus de demandes en domotage, l'état des trottoirs en hiver peut fournir une explication. Et ces trottoirs impraticables, quand ils sont glacés par la pluie, vous pouvez être certain qu'on n'y met pas de sable ni la nuit, ni l'avant-midi... Les piétons, vous comprenez...

Toujours à propos du bruit nocturne, la ville en est rendue tout à fait, à parler de sévir "contre les entrepreneurs qui, sans permis font du bruit, la nuit". Sans permis, c'est encore plus grave. Deux conseillers John Lynch-Staunton et Gerald Charness ont fait remarquer au Conseil municipal de Montréal que "les citoyens ont droit d'être protégés contre les bruits inutiles, surtout pendant les heures normales de sommeil." On aimerait bien que les conseillers des quartiers canadiens-français aient le même souci du sommeil de leurs concitoyens. Et il faudrait bien aussi que le règlement contre le bruit nocturne — si règlement il y a — soit connu et reconnu par la police et ses agents, qu'ils consentent à le faire observer sans mettre les plaignants dans l'embarras ou les embarras en allant donner leur nom et adresse à ceux qui troublent la paix publique et dont on a à se plaindre.

On a tout dit sur les méfaits de l'abus du bruit, le jour comme la nuit, dans les maisons, les usines, les rues, partout. Spécialistes et médecins, psychologues, endocrinologistes, psychiatres ont parlé de ces méfaits sur le système nerveux, sur la santé mentale, sur le caractère et la santé physique. Mais comme le bruit des moteurs est devenu, pour la masse des esprits juvéniles à demeure, un "signe de puissance", chacun veut entendre et faire entendre le tapage qu'il peut faire en manipulant la machinerie qu'il possède. Il n'y a donc rien à attendre de la masse pour une amélioration spontanée dans ce domaine; c'est aux autorités à se préoccuper suffisamment de bien-être social pour établir des règlements qui protègent au moins la nuit contre le goût du vacarme et le sommeil des travailleurs, des malades et des enfants contre le tapage du siècle, de la rue et du voisin.

Germaine BERNIER



C'est mardi soir, le 16 février, à 8 hres que s'ouvrira le troisième festival annuel de l'ass. Shaare Zedek Sisterhood. On y présentera surtout des collections de peintures anciennes de portraitistes du début du siècle. L'exposition sera ouverte au public de 10 hres du matin à 10 hres du soir. Sur notre photo l'une des responsables de cette exposition, Mme H. Chaitman. S'occupent également du festival Mesdames W. Magil et H. Slutsky. L'exposition aura lieu au 5305 de l'avenue Rosedale.

Une lectrice écrit :

Education familiale artificielle... ou donnée par des maîtres non adaptés à la vie de famille moderne

Le rapport de la Commission royale d'enquête sur l'éducation dans la province de Québec laisse croire à l'article 1032, chapitre XXVI, volume III, que l'éducation familiale donnée jusqu'à aujourd'hui serait artificielle et dispensée par des maîtres non préparés. Il est tout normal qu'une éducation qui dispense cet enseignement dans cette ambiance dite "artificielle" et sans une préparation suffisante apporte des précisions.

Lorsque M. Albert Tessier, prêtre, fut de son Eminence le Cardinal Villeneuve, ce mandat de "révaloriser" les valeurs familiales chez les étudiants du Québec, il n'avait pas tellement de choix dans ses moyens d'action. Il alla frapper aux portes des communautés religieuses. Ses exigences étaient impérieuses et catégoriques. Que de communautés ont ouvert les portes de leur convent à des coutumes nouvelles, ont jeté des murs par terre, ont mis, nombreux, des sujets aux études spécialisées aux États-Unis ou en Europe — car les universités du Québec ne donnaient pas cette préparation — afin de répondre aux nouvelles exigences. M. Tessier a été considéré, à cette époque, dans nos communautés, comme un révolutionnaire. Évidemment, à l'intérieur de nos convents, M. Tessier opérait une révolution. Il a connu la résistance, mais il a poursuivi son but. De sorte qu'aujourd'hui, il est faux de dire que cet enseignement est artificiel dans ses cadres comme dans ses méthodes.

Les communautés religieuses, ô étonnement, ont compris le point de vue de monseigneur Tessier: "... pour que l'enseignement colle à la vie familiale, il faut faire disparaître le caractère monastique de vos convents. Pour vos jeunes filles ces monastères les plongent dans un milieu artificiel." Il faut donc enlever la "file" à double rangée

de chaises de nos parloirs, les longues tables monastiques de nos réfectoires, les larges murs blancs et recueillis, les silences religieux des corridors, et, surtout, il brise, sans pitié, les cadres disciplinaires jusqu'ici installés. Il remplace tout par du positif. Les fauteuils autour d'un foyer ou d'une bibliothèque constituent maintenant, non plus des parloirs, mais des salles familiales, le tout égayé de murs aux couleurs choisies, et de tentures gaies aux fenêtres. Les réfectoires sont transformés en salles à manger où les tables constituées de huit personnes, tout au plus, rappellent la table familiale par son esprit. Les salles de classe également ont été rajournées, adaptées à la jeunesse qui doit les habiter. Toujours pour que cet enseignement perde de cet artifice à caractère monastique et qu'il colle davantage à la vie, monseigneur Tessier oblige l'aménagement d'un "petit foyer" au sein de l'institution. Ce n'est pas pure fantaisie de sa part, mais c'était préconiser, on ne peut mieux le dire, les ateliers-usines que j'ai visités au campus étudiant de Vaudreuil. Ces ateliers-usines plongent l'étudiant en pleine vie sociale, tout comme le "petit foyer" plonge l'étudiante en pleine vie familiale. Dans la formation familiale, le petit foyer est aussi indispensable que l'atelier-usine dans la formation des jeunes pour la vie. Les cadres disciplinaires, véritable révolution, sont discutés à l'intérieur de la communauté. Mais les religieuses acceptent le point de vue de monseigneur Tessier: amener les jeunes filles à un sens des responsabilités plus grand; les laisser autant que possible dans le même milieu de vie que leur milieu familial où n'existe pas la rigidité d'un règlement. faire appel, le plus souvent possible, à leur jugement personnel; leur faire prendre conscience de la répercussion de leurs actes... etc.

En apportant ces quelques précisions, trop brèves, je n'ai pas l'intention de "conquérir" le monopole de l'éducation familiale pour les Communautés religieuses. Non. Les suggestions du Rapport de la Commission Royale d'Enquête sur l'enseignement dans la province de Québec m'intéressent sincèrement et ont toute ma confiance. Cependant, je ne crois pas que cette suggestion de former "des équipes itinérantes de maîtres bien préparés dans les divers aspects de cette formation, et ayant l'expérience de la famille moderne..." puisse se fonder sur cette raison trop simpliste:

"pour que ces divers enseignements ne soient pas donnés de façon artificielle ou trop souvent par des maîtres qui sont des religieux ou des religieuses ou des célibataires..." Réf.

Article 1032, chapitre XXVI, volume III du Rapport de la Commission Royale d'Enquête sur l'enseignement dans la province de Québec.

Soeur Jacques-du-Sauveur
Directrice
Institut familial
"Val Marguerite"
Saint-Césaire, Qué.

Jacques ESTEREL à Montréal...

Le brillant couturier français aux modes jeunes, fantaisistes, vous vous souvenez, celui qui n'a pas hésité l'an dernier à faire raser le crâne de son mannequin Biblot au moment de lancer sa collection, est parmi nous pour quelques jours.

Aujourd'hui, au théâtre Saint-Denis, en matinée, à 2h. 30 et en soirée, à 8h. 30, Jacques Esterel présentera lui-même à la clientèle de la maison Dupuis ses créations printemps-été dont plusieurs modèles boutique seront vendus en exclusivité par ce magasin.

Le lendemain, le couturier sera au Petit Salon de Dupuis, à 12h. 30 et à 4h. 30 où il lancera pour la première fois à Montréal sa collection prêt-à-faire qui connaît déjà un énorme succès en Europe.

Le prêt-à-faire explique Esterel aux journalistes, venus le rencontrer en conférence de presse pendant la fin de semaine, est une formule entre la haute couture et le prêt-à-porter... 50% des femmes, dit-il, sont oubliées par la civilisation et ne peuvent trouver à s'habiller dans la confection: pour elles la couture parfaite n'existe pas. Elles habilleraient un 8 ans pour le haut, mais un 10 ans pour le bas, ou vice-versa. Pour vous consoler, dites-vous, mesdames, que Sophie Loren et Brigitte Bardot connaissent les mêmes problèmes que vous... à cause de leurs mensurations, elles sont incompatibles avec le prêt-à-porter!

Esterel qui trouve réponse à tout a donc conçu un type de robe qui se présente en trois grandeurs: petite à 10 ans; moyenne, 12-14 ans; et grande, 16-18 ans. Toutes les garnitures, tous les détails sont concentrés sur le devant et l'arrière de la robe; les coutures qui ajustent un vêtement, coutures de côté, du buste, de l'emmanchure, sont bâties seulement, non cousues. C'est vous-même, en un minimum de temps et de savoir faire, qui ajusterez votre robe après ajustement. À un prix accessible au plus grand nombre, entre \$30 à \$40, vous aurez un vêtement Esterel convenant à votre taille.

Jacques Esterel n'a rien perdu de sa verve, de son entraînement.

Les Communautés religieuses face à toutes ces exigences disciplinaires indispensables pour donner vraiment cette formation en fonction de la famille, conscientes de leur mission: éduquer les jeunes filles XXe siècle, acceptent les plus grands sacrifices en plus d'investir des capitaux importants. Elles s'adaptent. Elles font des instituts familiaux des milieux vraiment "familiaux" tenant constamment compte de l'évolution à l'échelle familiale et sociale. C'est pourquoi, elles n'hésitent pas, quand la nécessité l'exige, de modifier la formule tout en gardant l'esprit. Et quoi que l'on dise, les Communautés ont accepté de faire les études requises, même dans des pays étrangers, pour donner adéquatement cet enseignement.

En apportant ces quelques précisions, trop brèves, je n'ai pas l'intention de "conquérir" le monopole de l'éducation familiale pour les Communautés religieuses. Non. Les suggestions du Rapport de la Commission Royale d'Enquête sur l'enseignement dans la province de Québec m'intéressent sincèrement et ont toute ma confiance. Cependant, je ne crois pas que cette suggestion de former "des équipes itinérantes de maîtres bien préparés dans les divers aspects de cette formation, et ayant l'expérience de la famille moderne..." puisse se fonder sur cette raison trop simpliste:

"pour que ces divers enseignements ne soient pas donnés de façon artificielle ou trop souvent par des maîtres qui sont des religieux ou des religieuses ou des célibataires..." Réf.

Article 1032, chapitre XXVI, volume III du Rapport de la Commission Royale d'Enquête sur l'enseignement dans la province de Québec.

Soeur Jacques-du-Sauveur
Directrice
Institut familial
"Val Marguerite"
Saint-Césaire, Qué.



Jacques Esterel avec ses deux mannequins.
(Photo LE DEVOIR)

habituel. Ou va la mode, lui a-t-on demandé?

— Chaque fois qu'un couturier tente quelque chose de féral, immédiatement, il a contre lui une certaine presse qui s'embourgeoise, qui a peur. La presse aujourd'hui est capable de faire ou de défaire un couturier en une saison.

Le rôle du couturier?

— Ce n'est pas tellement d'habiller une femme... son rôle c'est de démoder, de faire détester ce qu'il a lancé la saison dernière pour jeter des idées nouvelles, qui rebondissent et dont s'empare aussitôt le marché parce qu'elles viennent de Paris... de ce Paris où sont réunis tous ceux qui ont du talent. La femme est-elle conservatrice?

— Non, c'est son mari qui est conservateur. D'après Esterel la femme doit s'habiller pour plaire à l'homme... mais il se

dit assuré que beaucoup s'habillent pour embêter la femme de l'associé de leurs maris!

Pour qui est la mode 65?

— On cherche à retrouver une femme qui existe... une femme qui a une poitrine, une taille et des hanches... une future mère de famille.

Sur ces paroles optimistes, je vous invite, mesdames, à vous rendre aujourd'hui même au théâtre Saint-Denis où Esterel, le couturier fabricant de rêves, vous attend pour vous présenter lui-même sa collection printemps-été qui ouvre le festival des modes du magasin Dupuis qui vous présentera sa propre collection demain, mercredi et jeudi, au même endroit.

R. ROWAN

Notions de sciences dès le bas âge

NEW-YORK — Selon l'expérience du professeur Edward Teller, spécialiste en physique nucléaire, les enfants en général apprennent dix fois plus vite que les adultes.

C'est pourquoi, ajoute le scientifique de l'Université de la Californie, à Berkeley, les enfants devraient commencer leurs études scientifiques en bas âge.

Le professeur Teller faisait récemment ces commentaires au cours d'une émission télévisée sur un réseau américain à New-York.

A son avis, les élèves du cours secondaire devraient apprendre ensemble et non pas comme sujets d'étude séparés, la chimie, la physique et les mathématiques. De cette façon, a-t-il dit, les élèves seraient en mesure d'établir une synthèse et de noter les éléments essentiels dans le domaine de la science.

Les mots croisés du "DEVOIR"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

Horizontalement : —

- 1—Reclamer comme sien
- 2—Boulevard — Amas
- 3—Travaille avec un outil de jardin — Règlement — Ancien boucher
- 4—Inflammation — Personnel
- 5—Canton suisse — Qui a perdu son calme — Negation
- 6—Province voisine
- 7—Sigle d'un parti nouveau — Conjonction — Voyelle doublée
- 8—Sans que personne ne sache — Amener quelque chose encore inedit
- 9—Direction — Nous divertissons
- 10—Emploie — Doré en juillet
- 11—Villes — Affections
- 12—Grande vedette

8—Nous en allons de — Préfixe

- 9—Direction — Réceptif de cuisine
- 10—D'un auxiliaire—Donne une contre-partie en argent
- 11—Narrée — Infinitif
- 12—Poussière de charbon — De l'est

Solution de samedi

- Horizontalement : —
- 1—PERIMETRE — OR
 - 2—AVENUS — EVADE
 - 3—PISTE — ES
 - 4—INCORRECTE
 - 5—REPENTIGNY
 - 6—SERT — GASPE
 - 7—SA — ES — TRI
 - 8—DECIPIRE
 - 9—ST — LEO — OREE
 - 10—SUJETION — NUS
 - 11—OBESES — RE

- Verticalement : —
- 1—Non développés — Adverbe
 - 2—Pour évacuer l'eau — Jamais entendu auparavant
 - 3—Echangers contre de l'argent — Abbréviation
 - 4—Héros antique — Acide organique
 - 5—Grecque — Sans éclat — Pronom
 - 6—Ensemble de personnes représentant un organisme
 - 7—Infinitif — Consonne doublée — Voyelles

360 est, rue Rachel
Montréal
849-4107



RI. 8-6188
Maxime
Nettoyeurs
1415 BOIS FRANC
ST-LAURENT

On remet le voyage de Pearl Buck à une date ultérieure

Un communiqué officiel de la Fondation Pearl S. Buck nous apprend que le célèbre écrivain a décidé de remettre à plus tard son voyage à Montréal. Les organisateurs de ce voyage dont le but était de participer à un bal de charité devant rapporter \$10.000, qui auraient été distribués pour venir en aide aux enfants abandonnés en Corée par les militaires américains, nous ont dit que le succès même du Bal était maintenant compromis à cause du manque d'alcool qui existe présentement dans les hôtels montréalais. Il est évident que cette décision d'annuler le Bal a été prise avant la fin de la grève de la Régie des Alcools. Toutefois, nous savons de source officielle que la vente des billets qui était assumée par une école de danse de la métropole n'a pas rapporté le succès qu'on espérait.

Pour Ringo, le mariage n'est pas un cirque

BRIGHTON, Angleterre — Le fameux batteur des Beatles a interrompu sa lune de miel quelques instants aujourd'hui pour rencontrer les journalistes et les photographes, en compagnie de sa jeune femme.

Ringo Starr a déclaré qu'à son avis le mariage est une chose merveilleuse, tout particulièrement après 24 heures de vie commune.

Interrogé au sujet de ses succès, le joueur de tambour a affirmé qu'il ne croyait pas que son mariage puisse faire tort à la popularité des Beatles. Selon lui, 90 pour cent des jeunes admirateurs de l'ensemble ont exprimé leur appui favorable à son union.

Il a dit que son mariage avait été tenu secret parce qu'il ne voulait pas qu'on en fasse un cirque.

COMMENCEZ MAINTENANT LE SEMINAIRE SOCIAL PIE-XII

Moyens : cours par correspondance et sessions d'études
Programme d'études : études religieuses, sociales, politiques et économiques
Admission : jeunes et adultes désireux de se perfectionner et de se cultiver
Durée des cours : selon le désir de chacun
Diplôme : six examens donnent droit à un diplôme de "Formation Sociale" décerné par l'Université de Sherbrooke et le Séminaire Social.

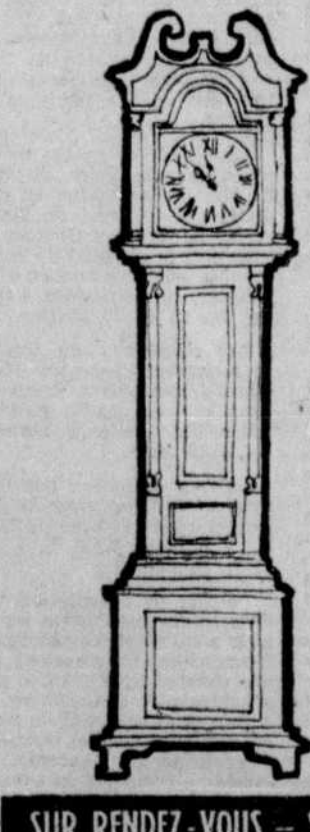
C.P. 610, Nicolet
Demandez le prospectus au Séminaire Pie XII ou téléphonez à Montréal 671-8382

L'HÔPITAL SAINTE-ANNE DE BAIE-SAINT-PAUL orientant ses services vers L'ENFANCE EXCEPTIONNELLE

ouvre un concours pour les professions suivantes :

- Psychologues
- Travailleurs sociaux
- Aides sociaux
- Assistante-directrice en Nursing
- section : Enseignement psychiatrique Administration hospitalière
- Infirmières licenciées, spécialisées ou non
- Educateurs spécialisés pour l'Enfance exceptionnelle
- Moniteurs spécialisés pour l'Enfance exceptionnelle

Les conditions sont avantageuses
S'adresser au : Directeur du Personnel,
Hôpital Sainte-Anne,
Baie-Saint-Paul, (Charlevoix) P.Q.



cette vénérable horloge grand-père n'a pas connu de plus beaux jours

Temoin d'un passé élégant, cette horloge classique n'a jamais vu les heures s'égrenier plus agréablement que dans le cadre sobre et chic des appartements St-Georges, sur la paisible rue Redpath, à quelques pas seulement de Sherbrooke.

Le St-Georges

SUR RENDEZ-VOUS — S.V.P. APPELEZ 844-4664 — MONTREAL TRUST

Ligue Nationale

'Reay aime garder ses distances'

	J	G	P	N	P	C	Pts
Chicago	54	29	19	6	178	132	64
Montréal	52	26	18	8	154	136	60
Toronto	53	24	17	11	156	125	60
Detroit	51	26	19	6	149	127	58
New York	52	16	27	9	126	167	41
Boston	54	14	35	5	120	196	33

Les Leafs sont forcés de faire match nul 2-2

BOSTON — Alors que les Maple Leafs de Toronto semblaient voguer vers la victoire, au terme de la seconde période, avec une avance de 2 à 0 contre Boston, les Bruins ont subitement effectué un rattrapage de deux buts, pour faire match nul, hier soir.

Ces deux buts furent l'œuvre de Johnny Bucyk et de

Kurtenbach. Ce dernier a compté dans un angle quasi impossible, permettant aux Bruins de niveler le pointage et d'obtenir un nouveau point supplémentaire au classement.

Au cours de leurs six dernières parties, les Bruins ont annulé une fois, remporté la victoire trois fois et perdu en deux occasions.

Les Leafs avaient marqué à deux reprises, au cours des deux premiers engagements. Kelly a ouvert le pointage sur des passes de Pulford et Baun, et au second tiers-temps, Armstrong a ajouté au pointage sur des passes de Keon et Dickie Moore.

SOMMAIRE

1-Toronto: Kelly (13) 11:39
Pulford, Baun 6:30, Horton 10:33, Westfall 11:01

DEUXIEME PERIODE

2-Toronto: Armstrong (12) 9:13
Pulford, Baun 9:29, Stewart 12:46

TROISIEME PERIODE

3-Boston: Bucyk (17) 2:13
(Keon, Moore) 4:32
4-Boston: Kurtenbach (4) 4:32
Pulford, Baun 4:32
Pulford, Baun 4:32
Pulford, Baun 4:32

AU TENNIS

Les championnats des E.-U. s'ouvrent

SALISBURY, Maryland. — L'Espagnol Manuel Santana pour les étrangers et Chuck McKinley pour les Américains sont les deux premières têtes de série des championnats des Etats-Unis "indoor" qui vont débiter aujourd'hui à Salisbury dans le Maryland.

Sont classés derrière Santana le Mexicain Rafael Osuna, le Suédois Jan-Erik Lundquist et l'Italien Nicola Pietrangeli.

Les principaux participants américains sont Charles Pasarell, Arthur Ashe et Dennis Ralston, ce dernier considéré par beaucoup, actuellement comme le meilleur joueur américain.

D'après le tirage au sort des premiers matches les demi-finales pourraient opposer Osuna à McKinley d'une part et Ralston à Santana d'autre. McKinley a devant lui plusieurs matches difficiles. Il rencontrera Don Dell au pre-

mier tour et probablement l'Espagnol Luis Arilla au deuxième et s'il l'emporte un des meilleurs joueurs en salle le Suédois Lundquist, au troisième tour.

Les plus durs adversaires sur la route d'Osuna semblent devoir être Cliff Richey et Frank Froehling. Le premier adversaire de Santana est le Portoricain Charles Pasarell. Il trouvera ensuite en cas de victoire: Ron Holmberg, un des meilleurs stylistes américains puis Arthur Ashe ou l'Indien Ramanathan Krishnan.

Dans le groupe de Ralston on trouve Cliff Buchholz, au premier tour et le jeune Brésilien Tomas Koch. Pietrangeli rencontrera au premier tour Gene Scott, le vainqueur affrontant Ralston.

Il n'y a que trente-deux participants, mais des les premiers tours, les spectateurs qui ont fait ???? pourront assister à des matches équilibrés.

Le Tricolore se retrouve et fait match nul 2-2

Chicago — Le Canadien s'est finalement retrouvé pour de bon, semble-t-il, hier soir, alors qu'il a oblié les Hawks de Chicago à venir de l'arrière en deux occasions pour le forcer à faire match nul 2 à 2.

A la suite de ce match nul, la position du Canadien demeure inchangée et il occupe toujours le second échelon du classement, sur un pied d'égalité avec les Leafs de Toronto, tandis que les Hawks détiennent la tête avec quatre points de plus que les montréalais et les torontois.

Au terme de la première période, le Tricolore avait une avance d'un seul point sur les Hawks. Larose avait trompé la vigilance du gardien des Hawks avec l'aide de John Ferguson, à 16:51.

A la seconde période, les Hawks ont nivelé le pointage à la faveur d'un filet de Phil Esposito, aidé de Pierre Pilote et de Camille Henry. Mais le Tricolore est revenu à la charge et il a repris l'initiative, trois minutes plus tard, cette fois avec un but de Dave Balon. Claude Provost et

Henri Richard furent crédités d'une assistance sur ce filet. Avant que ce second tiers-temps ne prenne fin, les Hawks nivaient de nouveau le pointage, portant le compte à 2 à 2. Pierre Pilote était l'auteur de ce but réussit sur des aides de Nestorenko et Doug Mohns.

Au cours du troisième engagement, les échanges furent rapides entre les deux équipes mais aucune d'elles n'a pu ajouter au pointage pour enlever la victoire.

Rochester 9 Québec 1

SOMMAIRE

1-Rochester: Gamble 7:10
Pappin, Horvath 2:24, Sly 3:16, Morrison 3:36, Gagnon 6:16
Gray 9:08, Duff 9:08, Harvey 9:29, Pappin 13:52

DEUXIEME PERIODE

2-Rochester: Pappin 3:08
Litzberger, Arbour 3:08
Litzberger, Rupp 3:08
Litzberger, Rupp 3:08

TROISIEME PERIODE

3-Rochester: Gamble 7:28
Pappin, Horvath 7:28
Pappin, Horvath 7:28
Pappin, Horvath 7:28

SOMMAIRE

1-Toronto: Kelly (13) 11:39
Pulford, Baun 6:30, Horton 10:33, Westfall 11:01

DEUXIEME PERIODE

2-Toronto: Armstrong (12) 9:13
Pulford, Baun 9:29, Stewart 12:46

TROISIEME PERIODE

3-Boston: Bucyk (17) 2:13
(Keon, Moore) 4:32
4-Boston: Kurtenbach (4) 4:32
Pulford, Baun 4:32
Pulford, Baun 4:32
Pulford, Baun 4:32

Les Rangers perdent 6-2

DETROIT. — Les Red Wings de Detroit, conduits à l'attaque par le vétéran Gordie Howe, ont remporté une magnifique victoire de 6 à 2 sur les Rangers de New York, hier soir.

Gordie Howe a enregistré deux buts pour ainsi dépasser le cap de 20 buts, cette saison, ce qui est l'équivalent d'un frappeur de .300 au baseball. Howe, devenu le meilleur compte de tous les temps dans la Ligue nationale, a réussi à dépasser ce cap de 20 buts, au cours de ses 16 dernières saisons.

Les Wings ont littéralement déclassé les Rangers, à la seconde période, prenant Jacques Plante en défaut en quatre occasions, pour ainsi porter le compte à 6 à 2.

SOMMAIRE

1-Detroit: Howe (20) 15:27
(sans aide)

DEUXIEME PERIODE

2-New York: Ingardfield (12) 18:45
(Hicke, Howell) 18:45
Pulford, Baun 18:45, Nelson 16:30, Howe 17:05, Nelson 19:43

TROISIEME PERIODE

3-Detroit: Murphy (16) 1:38
(Howe, Smith) 1:38
4-New York: Angotti (7) 4:18
(Nelson, Hadfield) 4:18
5-Detroit: Bergman (3) 10:38
(sans aide)

SOMMAIRE

1-Detroit: Howe (21) 15:04
Pulford, Baun 15:04, Smith 19:34

TROISIEME PERIODE

2-Detroit: Lindsay (12) 7:02
(Delvecchio, Fonteyne) 7:02
Pulford, Baun 7:02, Delvecchio 12:37

SOMMAIRE

1-Detroit: Howe (21) 15:04
Pulford, Baun 15:04, Smith 19:34

TROISIEME PERIODE

2-Detroit: Lindsay (12) 7:02
(Delvecchio, Fonteyne) 7:02
Pulford, Baun 7:02, Delvecchio 12:37

SOMMAIRE

1-Detroit: Howe (21) 15:04
Pulford, Baun 15:04, Smith 19:34

TROISIEME PERIODE

2-Detroit: Lindsay (12) 7:02
(Delvecchio, Fonteyne) 7:02
Pulford, Baun 7:02, Delvecchio 12:37

SOMMAIRE

1-Detroit: Howe (21) 15:04
Pulford, Baun 15:04, Smith 19:34

TROISIEME PERIODE

2-Detroit: Lindsay (12) 7:02
(Delvecchio, Fonteyne) 7:02
Pulford, Baun 7:02, Delvecchio 12:37

SOMMAIRE

1-Detroit: Howe (21) 15:04
Pulford, Baun 15:04, Smith 19:34

TROISIEME PERIODE

2-Detroit: Lindsay (12) 7:02
(Delvecchio, Fonteyne) 7:02
Pulford, Baun 7:02, Delvecchio 12:37

SOMMAIRE

1-Detroit: Howe (21) 15:04
Pulford, Baun 15:04, Smith 19:34

TROISIEME PERIODE

2-Detroit: Lindsay (12) 7:02
(Delvecchio, Fonteyne) 7:02
Pulford, Baun 7:02, Delvecchio 12:37

SOMMAIRE

1-Detroit: Howe (21) 15:04
Pulford, Baun 15:04, Smith 19:34

TROISIEME PERIODE

2-Detroit: Lindsay (12) 7:02
(Delvecchio, Fonteyne) 7:02
Pulford, Baun 7:02, Delvecchio 12:37

SOMMAIRE

1-Detroit: Howe (21) 15:04
Pulford, Baun 15:04, Smith 19:34

TROISIEME PERIODE

2-Detroit: Lindsay (12) 7:02
(Delvecchio, Fonteyne) 7:02
Pulford, Baun 7:02, Delvecchio 12:37

SOMMAIRE

1-Detroit: Howe (21) 15:04
Pulford, Baun 15:04, Smith 19:34

TROISIEME PERIODE

2-Detroit: Lindsay (12) 7:02
(Delvecchio, Fonteyne) 7:02
Pulford, Baun 7:02, Delvecchio 12:37

SOMMAIRE

1-Detroit: Howe (21) 15:04
Pulford, Baun 15:04, Smith 19:34

TROISIEME PERIODE

2-Detroit: Lindsay (12) 7:02
(Delvecchio, Fonteyne) 7:02
Pulford, Baun 7:02, Delvecchio 12:37

SOMMAIRE

1-Detroit: Howe (21) 15:04
Pulford, Baun 15:04, Smith 19:34

SOMMAIRE
1-Montréal: Larose (19) 16:51
Pulford, Baun 16:51, Richard, Esposito 3:19, Picard 13:05
2-Chicago: Esposito (22) 2:06
(Pilote, Henry)

3-Montréal: Balon (16) 5:44
(Provost, Richard) 5:44
4-Chicago: Pilote (8) 10:54
(Nestorenko, Mohns)
Punitions: Béliveau 0:54, Mohns 8:19, 11:14, MacNeil 15:22, Miksa, Laperrière 15:54, Rousseau 19:17

TROISIEME PERIODE
Aucun but
Punition: Pilote (mauv. cond.) 0:30
ARRÊTS:
HODGE 6 14 3-23
McCreary 14 5 10-29
Assistance: 16,666

A MONT TREMBLANT, HIER

Mlle Crutchfield et Glazer triomphent dans la compétition pour la coupe Ryan

Mont-Tremblant — Linda Crutchfield-Bocock, de Shawinigan, et George Glazer, de New York, ont remporté les honneurs des slaloms féminin et masculin dans la compétition de la coupe Ryan dimanche.

A sa première compétition de l'année, Mme Bocock, membre de l'équipe nationale de ski en 1964, a facilement devancé ses rivaux moins expérimentés avec un temps total de 148,7 secondes dans les deux descentes comptant 53 barrières.

Glazer a surpris ses concurrents avec le meilleur temps dans sa deuxième descente, lui donnant un total de 139,4.

J. Roux, de Val David, fut le meilleur Canadien en 142,1.

Les skieuses juniors Su-phenix — Rod Funseth, qui n'avait jamais remporté un tournoi professionnel auparavant, a roulé un brillant 67 hier et s'est mérité les honneurs de l'omnium de Phoenix avec un total de 274, 14 sous la normale.

Funseth a ainsi devancé par trois coups Bert Yancey, qui avait dominé au cours des trois premières rondes de ce tournoi, dont l'enjeu était \$67,500.

La bourse de \$10,500 est à peine inférieure à celles de \$10,620 que Funseth a remportées en 1964.

Commencant la dernière ronde à un coup de Yancey, il a rejoint ce dernier avec un birdie au premier trou, puis l'a

devancé au 9e où Yancey a roulé un bogey double.

Tandis que Funseth réussissait sa meilleure ronde à la dernière tournée, Yancey connaissait sa plus mauvaise avec un 71, mais il la tout de même devancé Doug Sanders, qui a fini avec un total de 278.

Don January a également roulé un 278 tandis que Frank Beard, Billy Maxwell et Al Geiberger terminaient avec des 279, un coup de mieux que Jack Nicklaus.

George Knudson, de Toronto, fut le meilleur Canadien avec un total de 280.

san Graves, d'Ottawa, Jill Fisk, de St-Sauveur, et Ann Rowley, d'Ottawa, ont pris les 3e, 4e et 5e places chez les dames.

Baltimore 8 Hershey 2

SOMMAIRE
1-Baltimore: Labossière (Melsner, Taylor) 0:40
Punitions: Ingram 1:18, Ashbee 4:37, Keller 12:58, Labossière 12:58, Keller 18:36, McCreary et Schinkel (2 min.) 20:00

DEUXIEME PERIODE

2-Baltimore: Taylor 2:44
(Plager) 2:44
3-Hershey: Ubrico 7:53
(McCreary) 7:53

TROISIEME PERIODE

4-Baltimore: Creighton (Schinkel, Sterner) 9:31
5-Baltimore: Richardson (Hextall) 17:44
Punitions: Keller 15:10, Taylor 19:27

SOMMAIRE

6-Baltimore: Chevrier (Quidolin, Philtray) 0:57
7-Baltimore: Ingram 2:47
(Plager, Taylor) 2:47
8-Hershey: Harvey 7:46
(Cline, DeJordy) 7:46

TROISIEME PERIODE

9-Baltimore: Sterner (Schinkel, Creighton) 8:52
10-Baltimore: McGregor (Plager) 17:23
Punitions: Ashbee 9:56, Hershey (purge par Nykoluk) 18:28, (Taylor 18:54)

SOMMAIRE

11-Baltimore: McGregor (Plager) 17:23
Punitions: Ashbee 9:56, Hershey (purge par Nykoluk) 18:28, (Taylor 18:54)

SOMMAIRE

12-Baltimore: McGregor (Plager) 17:23
Punitions: Ashbee 9:56, Hershey (purge par Nykoluk) 18:28, (Taylor 18:54)

SOMMAIRE

13-Baltimore: McGregor (Plager) 17:23
Punitions: Ashbee 9:56, Hershey (purge par Nykoluk) 18:28, (Taylor 18:54)

SOMMAIRE

14-Baltimore: McGregor (Plager) 17:23
Punitions: Ashbee 9:56, Hershey (purge par Nykoluk) 18:28, (Taylor 18:54)

SOMMAIRE

15-Baltimore: McGregor (Plager) 17:23
Punitions: Ashbee 9:56, Hershey (purge par Nykoluk) 18:28, (Taylor 18:54)

SOMMAIRE

16-Baltimore: McGregor (Plager) 17:23
Punitions: Ashbee 9:56, Hershey (purge par Nykoluk) 18:28, (Taylor 18:54)

SOMMAIRE

17-Baltimore: McGregor (Plager) 17:23
Punitions: Ashbee 9:56, Hershey (purge par Nykoluk) 18:28, (Taylor 18:54)

SOMMAIRE

18-Baltimore: McGregor (Plager) 17:23
Punitions: Ashbee 9:56, Hershey (purge par Nykoluk) 18:28, (Taylor 18:54)

SOMMAIRE

19-Baltimore: McGregor (Plager) 17:23
Punitions: Ashbee 9:56, Hershey (purge par Nykoluk) 18:28, (Taylor 18:54)

SOMMAIRE

20-Baltimore: McGregor (Plager) 17:23
Punitions: Ashbee 9:56, Hershey (purge par Nykoluk) 18:28, (Taylor 18:54)

SOMMAIRE

21-Baltimore: McGregor (Plager) 17:23
Punitions: Ashbee 9:56, Hershey (purge par Nykoluk) 18:28, (Taylor 18:54)

SOMMAIRE

22-Baltimore: McGregor (Plager) 17:23
Punitions: Ashbee 9:56, Hershey (purge par Nykoluk) 18:28, (Taylor 18:54)

SOMMAIRE

23-Baltimore: McGregor (Plager) 17:23
Punitions: Ashbee 9:56, Hershey (purge par Nykoluk) 18:28, (Taylor 18:54)

SOMMAIRE

24-Baltimore: McGregor (Plager) 17:23
Punitions: Ashbee 9:56, Hershey (purge par Nykoluk) 18:28, (Taylor 18:54)

SOMMAIRE

25-Baltimore: McGregor (Plager) 17:23
Punitions: Ashbee 9:56, Hershey (purge par Nykoluk) 18:28, (Taylor 18:54)

SOMMAIRE

26-Baltimore: McGregor (Plager) 17:23
Punitions: Ashbee 9:56, Hershey (purge par Nykoluk) 18:28, (Taylor 18:54)

SOMMAIRE

27-Baltimore: McGregor (Plager) 17:23
Punitions: Ashbee 9:56, Hershey (purge par Nykoluk) 18:28, (Taylor 18:54)

SOMMAIRE

28-Baltimore: McGregor (Plager) 17:23
Punitions: Ashbee 9:56, Hershey (purge par Nykoluk) 18:28, (Taylor 18:54)

SOMMAIRE

29-Baltimore: McGregor (Plager) 17:23
Punitions: Ashbee 9:56, Hershey (purge par Nykoluk) 18:28, (Taylor 18:54)

SOMMAIRE

30-Baltimore: McGregor (Plager) 17:23
Punitions: Ashbee 9:56, Hershey (purge par Nykoluk) 18:28, (Taylor 18:54)

SOMMAIRE

31-Baltimore: McGregor (Plager) 17:23
Punitions: Ashbee 9:56, Hershey (purge par Nykoluk) 18:28, (Taylor 18:54)

SOMMAIRE

32-Baltimore: McGregor (Plager) 17:23
Punitions: Ashbee 9:56, Hershey (purge par Nykoluk) 18:28, (Taylor 18:54)

Ce soir au Centre Paul Sauvé

Le champion Durelle, favori à 7 contre 5 pour conserver sa couronne, contre Savoie

Les deux boxeurs sont prêts et confiants, mais le champion mi-moyen canadien Joey Durelle est favori à 7 contre 5 pour conserver son titre au dépens de l'aspirant Armand Savoie au Centre Paul Sauvé ce soir. Le champion en sera à la première défense de sa couronne depuis qu'il l'a enlevée à Peter Schmidt, de Toronto, le 16 septembre 1964 à Trois-Rivières. Durelle,

Savoie, ancien détenteur du titre canadien, a fait un sensationnel retour depuis octobre 1964 en triomphant de Raoul Sarrazin par K.O. en sept rounds et de Fernand Simard également par K.O. en six reprises.

Savoie présente une fiche de 62 combats chez les amateurs et 114 chez les professionnels. L'aspirant compte l'emporter par K.O. en huit rounds, car, selon lui, sa grande expérience de l'arène prévaudra ce soir. Durelle devrait peser 146-152 livres et Savoie, 143.

Les amateurs du 21 décembre dernier, soit quatre jours avant Noël. D'ailleurs, la majorité était sous l'impression que Savoie l'avait alors emporté sur son rival.

Toutefois, Durelle s'était mérité les quatre premiers engagements, ce qui lui avait assuré la

LES BRUINS TRIOMPHENT DE JUSTESSE, SAMEDI

Le Canadien a du mal à se remettre sur le sentier de la victoire et perd 5 à 4

BOSTON. — Le Canadien a été incapable de poursuivre sa marche dans le sentier de la victoire, samedi contre les Bruins de Boston, alors qu'il a subi de nouveau la défaite au compte de 5 à 4. Deux jours plus tôt, le Tricolore avait battu les Bruins 7 à 1, pour ainsi mettre fin à sa plus longue série de défaites depuis 1950. Après cette victoire facile sur les Bruins, on aurait cru que le Tricolore était de nouveau sur la bonne voie, mais il n'en était rien.

Williams a ouvert le pointage pour les Bruins au début de la première période et ce n'est qu'à 13:45 que le Canadien a pu faire l'égalité un à un.

Les Bruins ont pris les devants, dans la seconde période, marquant deux buts, ceux de

Ted Green et de Olanrd Kurtenbach. Provost a compté pour le Canadien pour porter le pointage 3 à 2.

A la troisième période, Larose a provoqué l'égalité 3 à 3 mais Reggie Fleming, qui a sans doute connu sa meilleure partie, cette saison, a redonné l'avantage aux siens, en trouvant le fond des filets. Murray Oliver a ajouté un cinquième but au palmarès de l'équipe pour consolider la victoire, mais Henri Richard devait compter avant la fin. Il était trop tard, toutefois, pour reprendre le terrain perdu.

Il s'agissait d'une deuxième défaite aux mains des Bruins, au cours des onze joutes disputées jusqu'ici entre les deux équipes. Pour le Canadien, c'est Claude Provost qui a affiché la meilleure tenue, et il a porté son total de points à 46, dans l'échelle des compteurs, en fournissant un but et deux assistances. Lorne Worsley a eu très peu de travail, au cours de

la seconde période bloquant seulement deux lancers.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE	
1-Boston: Williams (9)	8:40
2-Montréal: Provost (15)	13:45
3-Boston: Green (7)	14:30
4-Boston: Kurtenbach (5)	15:31
DEUXIEME PERIODE	
1-Boston: Green (7)	6:03
2-Montréal: Provost (20)	6:53
3-Boston: Kurtenbach (5)	19:39
4-Montréal: Provost (20)	19:39
5-Boston: Green (7)	19:39
6-Montréal: Provost (20)	19:39
7-Boston: Green (7)	19:39
8-Montréal: Provost (20)	19:39
9-Boston: Green (7)	19:39
10-Montréal: Provost (20)	19:39
11-Boston: Green (7)	19:39
12-Montréal: Provost (20)	19:39
13-Boston: Green (7)	19:39
14-Montréal: Provost (20)	19:39
15-Boston: Green (7)	19:39
16-Montréal: Provost (20)	19:39
17-Boston: Green (7)	19:39
18-Montréal: Provost (20)	19:39
19-Boston: Green (7)	19:39
20-Montréal: Provost (20)	19:39
TROISIEME PERIODE	
1-Boston: Green (7)	4:39
2-Montréal: Provost (20)	14:30
3-Boston: Green (7)	18:08
4-Montréal: Provost (20)	18:30
5-Boston: Green (7)	18:30
6-Montréal: Provost (20)	18:30
7-Boston: Green (7)	18:30
8-Montréal: Provost (20)	18:30
9-Boston: Green (7)	18:30
10-Montréal: Provost (20)	18:30
11-Boston: Green (7)	18:30
12-Montréal: Provost (20)	18:30
13-Boston: Green (7)	18:30
14-Montréal: Provost (20)	18:30
15-Boston: Green (7)	18:30
16-Montréal: Provost (20)	18:30
17-Boston: Green (7)	18:30
18-Montréal: Provost (20)	18:30
19-Boston: Green (7)	18:30
20-Montréal: Provost (20)	18:30

Trop gros! Depuis plusieurs années membre du cercle des bonnes fourchettes, Lorne Worsley, l'un des gardiens du Canadien de la ligue Nationale, devra se résigner à perdre du poids s'il veut conserver son poste avec l'équipe. Voilà l'ultimatum que lui a servi la direction de l'équipe. Faisant osciller la balance à 185 livres, il devra perdre 2 livres par semaine pour atteindre, d'ici trois semaines, le poids idéal dans son cas, 182 livres. "Quand nous gagnons, j'avais la silhouette rêvée... nous perdons et je deviens une boule de calories."

(Photo LE DEVOIR)

Samedi à Los Angeles

Crothers demeure toujours impuissant contre le Néo-Zélandais Peter Snell

GAIN DE 2 A 1, SAMEDI

Les Leafs ont rejoint le Canadien au 2e échelon

TORONTO. — Les Maple Leafs de Toronto ont défait, samedi soir les Red Wings de Détroit, au compte de 2 à 1, remportant une troisième victoire consécutive. Les défenseurs de la coupe Stanley ont remporté six de leurs sept dernières parties.

Les Leafs ont porté à 59 leur total de points au classement de la Ligue Nationale, et ils ont rejoint le Canadien avec qui ils sont sur un pied d'égalité au second échelon. Les Red Wings sont demeurés en quatrième place du circuit malgré cette défaite.

Le grand Frank Mahovlich a été l'auteur du but victorieux à la troisième période. Andy Bathgate avait marqué le premier but pour Toronto, tan-

dis que Bruce MacGregor était le seul compteur des Wings. Les Leafs ont eu légèrement l'avantage au premier engagement, mais Roger Crozier a dû se surprendre à la seconde période pour empêcher les Leafs de prendre les devants.

Val Fonteyne a profité de cette partie pour effectuer un retour au jeu avec les Red Wings. On sait que Détroit l'a repêché des Rangers de New York, dans l'après-midi précédant la partie. Il était passé du Détroit aux Rangers il y a deux ans. Il a connu de mauvais débuts, samedi soir, étant sur la glace pour les deux filets des Leafs.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1-Toronto: Bathgate (13)

(Kelly, Armstrong) 14:41

LOS ANGELES. — Le Néo-Zélandais Peter Snell a mis fin, samedi soir, à sa carrière sur piste intérieure, en remportant un éclatant triomphe dans le 1,000 verges, la compétition principale des Jeux de Los Angeles, à l'Aréna des sports de l'endroit. Snell, dont le plus dangereux adversaire était nul autre que le Canadien Bill Crothers, dans cette compétition, a couru le trajet en un temps de 2:07.9 après avoir pris la tête du peloton dès le départ. Bill Crothers a été chronométré à 2:08.4 dans cette course. Il a terminé au second rang. On sait que le Néo-Zélandais avait établi le record de piste du monde à Los Angeles, avec une marque de 2:06.0

Crothers a talonné dangereusement Snell, un moment, dans la dernière courbe avant le fil d'arrivée, mais le Néo-Zélandais a conservé les devants grâce à un dernier sprint. Quelque 13,278 personnes ont assisté au duel de ses deux grands.

On sait que Snell et Crothers ont pris les deux premiers rangs dans les 800 mètres aux Jeux olympiques 1964. Le jeune Tommy Farrell, qui a infligé à Crothers son premier revers de la saison à New York, jeudi dernier, établissant du même coup un record du monde, non officiel sur piste intérieure, a pris part à la compétition dans l'épreuve des 600 verges. Son principal rival était George Kerr, de la Jamaïque.

Ted Workman est porté à la vice-présidence

La LCF refuse de devenir une filiale de la LNF
Le personnel de joueurs des équipes réduit à 32

LA PLUS HATIVE

La saison ouvrira le 30 juillet prochain à Edmonton

OTTAWA. — La ligue Canadienne de football ouvrira sa saison à Edmonton le 30 juillet, soit sa date la plus hative, a révélé le commissaire Sydney Halter, après la première réunion du circuit.

Halter a ajouté que la ligue américaine de football avait rejeté l'offre d'une partie d'étoiles entre les deux ligues.

Une dispute au sujet du calendrier, laquelle avait duré pendant plus de cinq heures lors de l'assemblée des gérants généraux, a été réglée rapidement à l'assemblée de la ligue quand les équipes ont convenu de laisser Halter trancher la question. On communiquera le calendrier complet la semaine prochaine.

Les équipes des conférences de l'Est et de l'Ouest disputent le même nombre de parties au calendrier mixte qu'en 1964.

Les autres équipes feront leurs débuts locaux comme suit: Vancouver, le 7 août; Regina, le 6 août; Winnipeg, le 1964.

Les autres équipes feront leurs débuts locaux comme suit: Vancouver, le 7 août; Regina, le 6 août; Winnipeg, le 1964.

Les autres équipes feront leurs débuts locaux comme suit: Vancouver, le 7 août; Regina, le 6 août; Winnipeg, le 1964.

NEW YORK. — Le Cubain Luis Rodriguez a battu aux points en dix rounds vendredi soir l'Américain Hurricane Carter. La décision des juges a été unanime.

Carter envoya cependant son adversaire au tapis au septième round, pour un compte obligatoire de huit; mais Rodriguez, qui avait des le troisième round pris une nette avance aux points, a confirmé sa supériorité en terminant chacun des trois derniers rounds par une rafale de coups d'une quinzaine de secondes qui soulevèrent les spectateurs et influencèrent les juges.

Le Cubain n'était présenté à 68 kilos 500 et Carter à 70 kilos; jamais battu dans ses combats contre un poids moyen, il était favori 2 à 1. Après le combat de vendredi soir, l'organisateur Harry Markson a annoncé qu'il tenterait de lui faire rencontrer l'Italien Sandro Mazzinghi, champion junior des poids moyens, à Madison Square Garden en mai.

Le Cubain n'était présenté à 68 kilos 500 et Carter à 70 kilos; jamais battu dans ses combats contre un poids moyen, il était favori 2 à 1. Après le combat de vendredi soir, l'organisateur Harry Markson a annoncé qu'il tenterait de lui faire rencontrer l'Italien Sandro Mazzinghi, champion junior des poids moyens, à Madison Square Garden en mai.

Le Cubain n'était présenté à 68 kilos 500 et Carter à 70 kilos; jamais battu dans ses combats contre un poids moyen, il était favori 2 à 1. Après le combat de vendredi soir, l'organisateur Harry Markson a annoncé qu'il tenterait de lui faire rencontrer l'Italien Sandro Mazzinghi, champion junior des poids moyens, à Madison Square Garden en mai.

Le Cubain n'était présenté à 68 kilos 500 et Carter à 70 kilos; jamais battu dans ses combats contre un poids moyen, il était favori 2 à 1. Après le combat de vendredi soir, l'organisateur Harry Markson a annoncé qu'il tenterait de lui faire rencontrer l'Italien Sandro Mazzinghi, champion junior des poids moyens, à Madison Square Garden en mai.

Le Cubain n'était présenté à 68 kilos 500 et Carter à 70 kilos; jamais battu dans ses combats contre un poids moyen, il était favori 2 à 1. Après le combat de vendredi soir, l'organisateur Harry Markson a annoncé qu'il tenterait de lui faire rencontrer l'Italien Sandro Mazzinghi, champion junior des poids moyens, à Madison Square Garden en mai.

Le Cubain n'était présenté à 68 kilos 500 et Carter à 70 kilos; jamais battu dans ses combats contre un poids moyen, il était favori 2 à 1. Après le combat de vendredi soir, l'organisateur Harry Markson a annoncé qu'il tenterait de lui faire rencontrer l'Italien Sandro Mazzinghi, champion junior des poids moyens, à Madison Square Garden en mai.

Le Cubain n'était présenté à 68 kilos 500 et Carter à 70 kilos; jamais battu dans ses combats contre un poids moyen, il était favori 2 à 1. Après le combat de vendredi soir, l'organisateur Harry Markson a annoncé qu'il tenterait de lui faire rencontrer l'Italien Sandro Mazzinghi, champion junior des poids moyens, à Madison Square Garden en mai.

Le Cubain n'était présenté à 68 kilos 500 et Carter à 70 kilos; jamais battu dans ses combats contre un poids moyen, il était favori 2 à 1. Après le combat de vendredi soir, l'organisateur Harry Markson a annoncé qu'il tenterait de lui faire rencontrer l'Italien Sandro Mazzinghi, champion junior des poids moyens, à Madison Square Garden en mai.

Le Cubain n'était présenté à 68 kilos 500 et Carter à 70 kilos; jamais battu dans ses combats contre un poids moyen, il était favori 2 à 1. Après le combat de vendredi soir, l'organisateur Harry Markson a annoncé qu'il tenterait de lui faire rencontrer l'Italien Sandro Mazzinghi, champion junior des poids moyens, à Madison Square Garden en mai.

Le Cubain n'était présenté à 68 kilos 500 et Carter à 70 kilos; jamais battu dans ses combats contre un poids moyen, il était favori 2 à 1. Après le combat de vendredi soir, l'organisateur Harry Markson a annoncé qu'il tenterait de lui faire rencontrer l'Italien Sandro Mazzinghi, champion junior des poids moyens, à Madison Square Garden en mai.

Le Cubain n'était présenté à 68 kilos 500 et Carter à 70 kilos; jamais battu dans ses combats contre un poids moyen, il était favori 2 à 1. Après le combat de vendredi soir, l'organisateur Harry Markson a annoncé qu'il tenterait de lui faire rencontrer l'Italien Sandro Mazzinghi, champion junior des poids moyens, à Madison Square Garden en mai.

Le Cubain n'était présenté à 68 kilos 500 et Carter à 70 kilos; jamais battu dans ses combats contre un poids moyen, il était favori 2 à 1. Après le combat de vendredi soir, l'organisateur Harry Markson a annoncé qu'il tenterait de lui faire rencontrer l'Italien Sandro Mazzinghi, champion junior des poids moyens, à Madison Square Garden en mai.

Le Cubain n'était présenté à 68 kilos 500 et Carter à 70 kilos; jamais battu dans ses combats contre un poids moyen, il était favori 2 à 1. Après le combat de vendredi soir, l'organisateur Harry Markson a annoncé qu'il tenterait de lui faire rencontrer l'Italien Sandro Mazzinghi, champion junior des poids moyens, à Madison Square Garden en mai.

Le calendrier régulier prendra fin le 31 octobre.

Séries éliminatoires

M. Halter a ajouté qu'on avait pu encore demandé à la CFE de changer son système de deux parties au total des points en finale à celui d'une série de 2 de 3 afin d'uniformiser les séries éliminatoires dans les deux conférences. On sait que la CFE a changé son système de deux parties au total des points en finale en celui d'un match-séjour, tel que pratiqué dans l'Est.

Entre-temps, les rumeurs d'échanges ont commencé à se multiplier.

Ainsi, Ottawa, Toronto et Hamilton seraient intéressés à bloquer Al Benicik, du club Regina. Ce dernier a laissé entendre qu'il n'était plus intéressé à évoluer au Canada, mais les équipes de l'Est croient pouvoir lui faire changer d'idée et c'est pourquoi elles ont approché les Roughriders avec des offres d'échanges.

Une autre rumeur veut que Regina tente d'obtenir Jackie Parker du Toronto. Toutefois, l'échange est peu probable en raison du froid qui existe entre les deux équipes depuis que les Argos ont engagé le pilote des Riders Bob Shaw.

Une autre rumeur veut que Regina tente d'obtenir Jackie Parker du Toronto. Toutefois, l'échange est peu probable en raison du froid qui existe entre les deux équipes depuis que les Argos ont engagé le pilote des Riders Bob Shaw.

Une autre rumeur veut que Regina tente d'obtenir Jackie Parker du Toronto. Toutefois, l'échange est peu probable en raison du froid qui existe entre les deux équipes depuis que les Argos ont engagé le pilote des Riders Bob Shaw.

Une autre rumeur veut que Regina tente d'obtenir Jackie Parker du Toronto. Toutefois, l'échange est peu probable en raison du froid qui existe entre les deux équipes depuis que les Argos ont engagé le pilote des Riders Bob Shaw.

Une autre rumeur veut que Regina tente d'obtenir Jackie Parker du Toronto. Toutefois, l'échange est peu probable en raison du froid qui existe entre les deux équipes depuis que les Argos ont engagé le pilote des Riders Bob Shaw.

Une autre rumeur veut que Regina tente d'obtenir Jackie Parker du Toronto. Toutefois, l'échange est peu probable en raison du froid qui existe entre les deux équipes depuis que les Argos ont engagé le pilote des Riders Bob Shaw.

Une autre rumeur veut que Regina tente d'obtenir Jackie Parker du Toronto. Toutefois, l'échange est peu probable en raison du froid qui existe entre les deux équipes depuis que les Argos ont engagé le pilote des Riders Bob Shaw.

Une autre rumeur veut que Regina tente d'obtenir Jackie Parker du Toronto. Toutefois, l'échange est peu probable en raison du froid qui existe entre les deux équipes depuis que les Argos ont engagé le pilote des Riders Bob Shaw.

Une autre rumeur veut que Regina tente d'obtenir Jackie Parker du Toronto. Toutefois, l'échange est peu probable en raison du froid qui existe entre les deux équipes depuis que les Argos ont engagé le pilote des Riders Bob Shaw.

Une autre rumeur veut que Regina tente d'obtenir Jackie Parker du Toronto. Toutefois, l'échange est peu probable en raison du froid qui existe entre les deux équipes depuis que les Argos ont engagé le pilote des Riders Bob Shaw.

Une autre rumeur veut que Regina tente d'obtenir Jackie Parker du Toronto. Toutefois, l'échange est peu probable en raison du froid qui existe entre les deux équipes depuis que les Argos ont engagé le pilote des Riders Bob Shaw.

Une autre rumeur veut que Regina tente d'obtenir Jackie Parker du Toronto. Toutefois, l'échange est peu probable en raison du froid qui existe entre les deux équipes depuis que les Argos ont engagé le pilote des Riders Bob Shaw.

Une autre rumeur veut que Regina tente d'obtenir Jackie Parker du Toronto. Toutefois, l'échange est peu probable en raison du froid qui existe entre les deux équipes depuis que les Argos ont engagé le pilote des Riders Bob Shaw.

Une autre rumeur veut que Regina tente d'obtenir Jackie Parker du Toronto. Toutefois, l'échange est peu probable en raison du froid qui existe entre les deux équipes depuis que les Argos ont engagé le pilote des Riders Bob Shaw.

Une autre rumeur veut que Regina tente d'obtenir Jackie Parker du Toronto. Toutefois, l'échange est peu probable en raison du froid qui existe entre les deux équipes depuis que les Argos ont engagé le pilote des Riders Bob Shaw.

Une autre rumeur veut que Regina tente d'obtenir Jackie Parker du Toronto. Toutefois, l'échange est peu probable en raison du froid qui existe entre les deux équipes depuis que les Argos ont engagé le pilote des Riders Bob Shaw.

Une autre rumeur veut que Regina tente d'obtenir Jackie Parker du Toronto. Toutefois, l'échange est peu probable en raison du froid qui existe entre les deux équipes depuis que les Argos ont engagé le pilote des Riders Bob Shaw.

Une autre rumeur veut que Regina tente d'obtenir Jackie Parker du Toronto. Toutefois, l'échange est peu probable en raison du froid qui existe entre les deux équipes depuis que les Argos ont engagé le pilote des Riders Bob Shaw.

Une autre rumeur veut que Regina tente d'obtenir Jackie Parker du Toronto. Toutefois, l'échange est peu probable en raison du froid qui existe entre les deux équipes depuis que les Argos ont engagé le pilote des Riders Bob Shaw.

Une autre rumeur veut que Regina tente d'obtenir Jackie Parker du Toronto. Toutefois, l'échange est peu probable en raison du froid qui existe entre les deux équipes depuis que les Argos ont engagé le pilote des Riders Bob Shaw.

Une autre rumeur veut que Regina tente d'obtenir Jackie Parker du Toronto. Toutefois, l'échange est peu probable en raison du froid qui existe entre les deux équipes depuis que les Argos ont engagé le pilote des Riders Bob Shaw.

Une autre rumeur veut que Regina tente d'obtenir Jackie Parker du Toronto. Toutefois, l'échange est peu probable en raison du froid qui existe entre les deux équipes depuis que les Argos ont engagé le pilote des Riders Bob Shaw.



VANCOUVER. — L'instructeur de l'équipe nationale de ski prétend que la formation est presque "éliminée" en raison de manque de fonds.

Dave Jacobs a déclaré, du camp d'entraînement à Nelson, C.B., que l'équipe "était à l'eau à moins de récolter quelques milliers de dollars."

"Nos skieurs s'améliorent rapidement et, s'ils en ont la chance, ils atteindront le statut international," a-t-il dit au téléphone.

Il a révélé qu'il en coûtait à chaque skieur \$1,800 pour s'entraîner et étudier à l'Université Notre-Dame de Nelson cet hiver. Ils doivent défrayer tous les frais à l'exception d'une somme de \$250 fournie par le gouvernement.

C'est la première fois qu'on réunit une équipe pour un entraînement en groupe.

Jacobs a révélé la nécessité d'une somme additionnelle de \$10,000 afin de suivre un programme estival destiné à préparer les skieurs aux championnats mondiaux du Chili en 1968.

Jacobs a révélé la nécessité d'une somme additionnelle de \$10,000 afin de suivre un programme estival destiné à préparer les skieurs aux championnats mondiaux du Chili en 1968.

Jacobs a révélé la nécessité d'une somme additionnelle de \$10,000 afin de suivre un programme estival destiné à préparer les skieurs aux championnats mondiaux du Chili en 1968.

Jacobs a révélé la nécessité d'une somme additionnelle de \$10,000 afin de suivre un programme estival destiné à préparer les skieurs aux championnats mondiaux du Chili en 1968.

Jacobs a révélé la nécessité d'une somme additionnelle de \$10,000 afin de suivre un programme estival destiné à préparer les skieurs aux championnats mondiaux du Chili en 1968.

Jacobs a révélé la nécessité d'une somme additionnelle de \$10,000 afin de suivre un programme estival destiné à préparer les skieurs aux championnats mondiaux du Chili en 1968.

Jacobs a révélé la nécessité d'une somme additionnelle de \$10,000 afin de suivre un programme estival destiné à préparer les skieurs aux championnats mondiaux du Chili en 1968.

Jacobs a révélé la nécessité d'une somme additionnelle de \$10,000 afin de suivre un programme estival destiné à préparer les skieurs aux championnats mondiaux du Chili en 1968.

Jacobs a révélé la nécessité d'une somme additionnelle de \$10,000 afin de suivre un programme estival destiné à préparer les skieurs aux championnats mondiaux du Chili en 1968.

Jacobs a révélé la nécessité d'une somme additionnelle de \$10,000 afin de suivre un programme estival destiné à préparer les skieurs aux championnats mondiaux du Chili en 1968.

Jacobs a révélé la nécessité d'une somme additionnelle de \$10,000 afin de suivre un programme estival destiné à préparer les skieurs aux championnats mondiaux du Chili en 1968.

Jacobs a révélé la nécessité d'une somme additionnelle de \$10,000 afin de suivre un programme estival destiné à préparer les skieurs aux championnats mondiaux du Chili en 1968.

Jacobs a révélé la nécessité d'une somme additionnelle de \$10,000 afin de suivre un programme estival destiné à préparer les skieurs aux championnats mondiaux du Chili en 1968.

Jacobs a révélé la nécessité d'une somme additionnelle de \$10,000 afin de suivre un programme estival destiné à préparer les skieurs aux championnats mondiaux du Chili en 1968.

Jacobs a révélé la nécessité d'une somme additionnelle de \$10,000 afin de suivre un programme estival destiné à préparer les skieurs aux championnats mondiaux du Chili en 1968.

Jacobs a révélé la nécessité d'une somme additionnelle de \$10,000 afin de suivre un programme estival destiné à préparer les skieurs aux championnats mondiaux du Chili en 1968.

Jacobs a révélé la nécessité d'une somme additionnelle de \$10,000 afin de suivre un programme estival destiné à préparer les skieurs aux championnats mondiaux du Chili en 1968.

Jacobs a révélé la nécessité d'une somme additionnelle de \$10,000 afin de suivre un programme estival destiné à préparer les skieurs aux championnats mondiaux du Chili en 1968.

De plus, le fait de limiter les équipes à trois joueurs naturalisés impliquerait peut-être une meilleure distribution chez les neuf équipes et égaliserait ainsi les chances, a ajouté Halter.

Les Blue Bombers de Winnipeg et les Argos de Toronto, derniers dans leur circuit respectif, sont les seules équipes alignant plus que 3 joueurs naturalisés, a précisé Halter.

AUTRES DECISIONS

Sur l'avis des gérants généraux, la ligue a rejeté le pro-

jet d'un système de dépistage commun ainsi que le plan par lequel la ligue Nationale de football aurait envoyé des joueurs à la LCF jusqu'à leur rappel. Selon eux, la LCF serait devenue ainsi une filiale de la LNF.

La Conférence de l'Est tiendra une assemblée d'ici quelques mois dans le but d'étudier le changement de la série finale en une série de 2 de 3 au lieu d'une finale de 2 parties au total des points.

Les délégués ont accordé carte blanche à un comité de deux hommes qui fera subsé-

quentment des recommandations dans le but d'améliorer l'administration des deux conférences.

Pat Mahoney a succédé à Sam Berger, d'Ottawa, comme président de la LCF, tandis que Ted Workman, de Montréal, accédait à la vice-présidence.

Halter a laissé entendre qu'il en serait à ses deux dernières saisons à la direction de la ligue. Les rumeurs voulaient qu'il résigne lors de l'assemblée et il a même avoué qu'il "aurait été heureux d'abandonner le poste".

Halter a laissé entendre qu'il en serait à ses deux dernières saisons à la direction de la ligue. Les rumeurs voulaient qu'il résigne lors de l'assemblée et il a même avoué qu'il "aurait été heureux d'abandonner le poste".

Halter a laissé entendre qu'il en serait à ses deux dernières saisons à la direction de la ligue. Les rumeurs voulaient qu'il résigne lors de l'assemblée et il a même avoué qu'il "aurait été heureux d'abandonner le poste".

Halter a laissé entendre qu'il en serait à ses deux dernières saisons à la direction de la ligue. Les rumeurs voulaient qu'il résigne lors de l'assemblée et il a même avoué qu'il "aurait été heureux d'abandonner le poste".

Halter a laissé entendre qu'il en serait à ses deux dernières saisons à la direction de la ligue. Les rumeurs voulaient qu'il résigne lors de l'assemblée et il a même avoué qu'il "aurait été heureux d'abandonner le poste".

Halter a laissé entendre qu'il en serait à ses deux dernières saisons à la direction de la ligue. Les rumeurs voulaient qu'il résigne lors de l'assemblée et il a même avoué qu'il "aurait été heureux d'abandonner le poste".

Halter a laissé entendre qu'il en serait à ses deux dernières saisons à la direction de la ligue. Les rumeurs voulaient qu'il résigne lors de l'assemblée et il a même avoué qu'il "aurait été heureux d'abandonner le poste".

Halter a laissé entendre qu'il en serait à ses deux dernières saisons à la direction de la ligue. Les rumeurs voulaient qu'il résigne lors de l'assemblée et il a même avoué qu'il "aurait été heureux d'abandonner le poste".

Halter a laissé entendre qu'il en serait à ses deux dernières saisons à la direction de la ligue. Les rumeurs voulaient qu'il résigne lors de l'assemblée et il a même avoué qu'il "aurait été heureux d'abandonner le poste".

Halter a laissé entendre qu'il en serait à ses deux dernières saisons à la direction de la ligue. Les rumeurs voulaient qu'il résigne lors de l'assemblée et il a même avoué qu'il "aurait été heureux d'abandonner le poste".

Halter a laissé entendre qu'il en serait à ses deux dernières saisons à la direction de la ligue. Les rumeurs voulaient qu'il résigne lors de l'assemblée et il a même avoué qu'il "aurait été heureux d'abandonner le poste".

Halter a laissé entendre qu'il en serait à ses deux dernières saisons à la direction de la ligue. Les rumeurs voulaient qu'il résigne lors de l'assemblée et il a même avoué qu'il "aurait été heureux d'abandonner le poste".

Halter a laissé entendre qu'il en serait à ses deux dernières saisons à la direction de la ligue. Les rumeurs voulaient qu'il résigne lors de l'assemblée et il a même avoué qu'il "aurait été heureux d'abandonner le poste".

U Thant poursuit ses démarches pour la création d'un organisme qui étudiera la crise de l'O.N.U.

NATIONS UNIES — Le secrétaire général U Thant a reçu samedi le représentant du Royaume uni, lord Caradon et le représentant adjoint des Etats-Unis, M. Charles Yost.

Ces entretiens ont porté sur la constitution d'une commission qui serait chargée d'étudier l'ensemble du problème des opérations de paix, passées et futures, des Nations unies et de soumettre un rapport à l'assemblée générale soit au mois de juin soit au mois de septembre.

Il semble que l'on aille vers la constitution d'une commission de 27 ou 28 membres dont la Chine nationaliste serait absente, à la demande de l'Union soviétique.

La composition et la répartition des groupes et des sièges, suivant les principaux groupements régionaux des Nations unies, donne encore lieu à certaines difficultés. Mais le secrétaire général U Thant a déclaré samedi qu'il estimait que celles-ci pourraient être surmontées à temps pour permettre à l'assemblée générale de s'ajourner mardi prochain.

Avant de s'ajourner l'assemblée doit encore approuver la reconduction du budget de 1964 jusqu'en septembre prochain ainsi que la composition de la commission qui sera chargée de trouver une solution au problème des opérations de paix d'ici la prochaine session de septembre de l'assemblée générale.

La NAACP porte plainte contre douze hôpitaux du sud des Etats-Unis

WASHINGTON — L'Association nationale pour l'avancement des gens de couleur (NAACP) a porté plainte hier contre douze hôpitaux du sud des Etats-Unis, dont six en Arkansas, qui pratiquent la ségrégation raciale.

Ces plaintes sont les premières à être basées sur une des dispositions de la récente loi

sur les droits civiques stipulant que les établissements publics qui maintiennent des formes de discrimination pourraient se voir supprimer l'assistance financière du gouvernement fédéral.

Les douze hôpitaux du sud contre lesquels la NAACP porte plainte reçoivent tous des subventions du gouvernement.

LA PRAVDA: de Gaulle ouvre d'intéressantes perspectives

MOSCOU — La conférence de presse tenue le 4 février dernier par le général de Gaulle a incontestablement ouvert des perspectives très intéressantes et a une portée considérable, écrit la "Pravda".

Dans un article, signé de l'"Observateur", le journal soviétique fait l'éloge de la "conception réaliste" du chef de l'Etat français concernant tous les problèmes internationaux soulevés dans sa conférence de presse.

Après avoir loué le point de vue du général de Gaulle sur la situation de l'organisation des Nations unies, la "Pravda" écrit: "Le président de la République française a une vue très juste des problèmes monétaires internationaux. Il a parfaitement démontré que la suprématie du dollar et de la livre sterling dans les échanges internationaux, n'a plus aucune raison d'être depuis que ces deux monnaies ont perdu leur couverture d'or", et que les Etats-Unis ne possèdent plus la majeure partie des réserves mondiales en lingots.

"Il serait grand temps, écrit la "Pravda" de mettre fin à l'arbitraire dans tous les domaines des relations internationales, y compris dans le domaine des règlements financiers".

En ce qui concerne les déclarations du général de Gaulle sur le problème de l'Allemagne, le journal soviétique écrit notamment: "C'est à juste titre que le président français a déclaré que tout règlement du problème allemand, doit obligatoirement inclure les questions de frontières et de réarmement (des deux Allemagnes) sur des bases d'accords entre tous les voisins aussi bien de l'ouest que de l'est".

"Le problème de la coopération de l'Allemagne de l'Ouest avec les Etats de l'Europe de l'Est dans des conditions de paix et de sécurité, est posé d'une façon réaliste. Cependant, ajoute la "Pravda", à un certain moment, cette juste conception chez le général de Gaulle, est faussée par un manque de réalisme".

"Il ne remarque pas, semble-t-il, le principal élément du problème allemand, des années soviétiques: l'existence de deux Etats allemands, ayant un système économique et social différent et opposé. Penser que leurs destins seront réglés par des forces extérieures, et non par eux-mêmes, équivaudrait à s'éloigner de la réalité".

"De même souligne la "Pravda", les problèmes de sécurité européenne doivent être réglés par tous les pays européens, y compris les deux Etats allemands."

"Mais, conclut le journal, admettons que ce sont encore les séquelles de la "guerre froide", et une certaine force d'inertie qui ont fait dire au général de Gaulle que "la question de la sécurité européenne ne pourra être réglée en grand" que lorsque le régime socialiste en URSS et dans les autres pays socialistes d'Europe évoluera selon les goûts occidentaux".



AUX QUATRE COINS DU MONDE

Politique économique anglaise

LONDRES — Le gouvernement britannique pourrait prochainement réduire la taxe de 15 p.c. sur les importations à 12-13 p.c. ou à 10 p.c. et réduire d'au moins un p.c. le taux d'escompte récemment fixé à 7 p.c., indique le "Sunday Citizen", journal dominical pro-travailleurs, faisant état d'une amélioration sensible de la situation économique malgré l'augmentation du déficit de la balance commerciale constatée en janvier (83 millions de livres contre 67 en décembre).

Sanglants incidents au Malawi

SALISBURY — Les sanglants événements qui se sont produits la nuit dernière dans la région de Fort Johnston, au Malawi, où quelque 200 soldats ont saccagé diverses installations gouvernementales, saboté les lignes téléphoniques et tué un nombre encore indéterminé d'Africains, suscitent une certaine inquiétude à Salisbury. Certains observateurs se demandent ainsi si l'on n'assiste pas au début d'une révolution tendant à renverser le gouvernement du docteur Kamuzu Banda.

Turquie: Inonu est renversé

ANKARA — Le gouvernement de M. Ismet Inonu a été renversé samedi et la crise politique qui vient d'éclater en Turquie risque d'être difficile à résoudre. Les partis de l'opposition, en se liguant, ont infligé une défaite cuisante à Inonu, visant tout particulièrement la personnalité du président du conseil octogénaire, auquel ils reprochent sa trop grande modération, sa souplesse en politique étrangère et sa politique économique trop austère. Reste à savoir à présent si les quatre partis de l'opposition, unis dans leur détermination, parviendront à s'entendre sur un programme gouvernemental commun.

Le parti de la justice, avec ses 171 sièges à l'Assemblée nationale, devrait normalement prendre la relève. Toutefois, son président, M. Süleyman Demirel, qui, dans les coulisses, a dirigé la manœuvre de l'opposition, n'étant pas encore membre du parlement, ne peut pour le moment être chargé de former le nouveau gouvernement, à moins que le président de la République, le général Gursel, ne le nomme sénateur du contingent présidentiel.

Parmi les parlementaires qui pourraient être appelés à succéder à M. Ismet Inonu, on mentionne, dans les milieux politiques, le plus souvent les noms de M. Ekrem Alican, président du parti de la Nouvelle-Turquie, de M. Suat Hayri Urganlı, sénateur indépendant et ancien président du sénat, ou de M. Ahmet Ogus, président du parti paysan.

Le président Gursel commence ce matin ses consultations. Il a déclaré hier qu'"à son avis, le nouveau cabinet devrait être un ministère de coalition formé par les quatre partis de l'opposition qui ont provoqué la chute du gouvernement Inonu, l'espère être en mesure, dès demain, de charger une personnalité politique de former ce nouveau cabinet."

Bombardement de l'Ouganda

KAMPALA (Ouganda) — Le gouvernement de l'Ouganda a publié samedi soir un communiqué annonçant que des avions congolais avaient bombardé deux villages frontaliers, Paldha et Goli, dans le district du Nil occidental, blessant un soldat ougandais. M. Adokio Nekyon, ministre de l'intérieur par intérim, et le colonel Opolot, commandant des forces armées, se sont rendus immédiatement sur les lieux. Des protestations ont été élevées auprès des autorités congolaises, belges et américaines, indiquant d'autre part le communiqué ougandais.

Un sermon politique pour LBJ

WASHINGTON — "Je pense parfois que M. de Gaulle entre dans cette catégorie... des hommes qui jouent au Bon Dieu", a déclaré dimanche — du haut de la chaire — le révérend George Davis, pasteur d'une église de Washington où le président Lyndon Johnson assistait à un service.

Le révérend Davis — après avoir fait allusion à "ceux dont le chapeau est trop petit pour leur tête" — a souligné que les ennemis des Etats-Unis et même certains de ses alliés faisaient preuve d'arrogance.

Abordant ensuite la situation au Vietnam le pasteur de la "National City Christian Church" a affirmé: "Nous devons être fermes là-bas", avant de soutenir l'opinion de M. Henry Cabot Lodge — ancien ambassadeur des Etats-Unis à Saigon — que "si nous jetons aux fourches les petites nations nous pourrions aussi bien renoncer (à tout) maintenant".

Pékin: lance un appel à l'unité communiste pour combattre l'"impérialisme américain"

MOSCOU — Un appel du gouvernement chinois à l'unité communiste, afin de combattre l'"impérialisme américain", a été publié en évidence, hier, en première page de la "Pravda", journal du parti communiste soviétique, tout à côté d'un message russe qui n'était qu'un pâle reflet de l'appel de la Chine.

Il s'agissait de messages échangés par les chefs des deux pays, à l'occasion du 15^e anniversaire du traité sino-soviétique d'amitié, d'alliance et d'assistance mutuelle.

La Russie y parlait bien d'unité, mais sans aucune allusion directe à l'"impérialisme américain".

La rudesse de ton du message chinois contre les Etats-Unis, en demandant une aide efficace au Nord-Vietnam, offrait un contraste frappant avec la description soviétique de leur alliance, qui est "une barrière aux milieux agressifs impérialistes, qui organisent des provocations mettant la paix en danger."

Le message chinois, qu'on signait, entre autres, le chef du parti communiste Mao Tsé-Toung, le président Liou Chao-Vhi et le premier ministre Tchou En-Lai, déclare que le "renforcement de la grande alliance sino-soviétique doit être assuré pour faire la lutte

à notre ennemi commun, l'impérialisme américain."

Le message russe, signé par le président Anastase Mikoyan, le premier ministre Alexi Kossyguine et le secrétaire du parti Léonid Brejnev, exprime la certitude que ce traité "continuera d'être un facteur important favorisant les conditions pacifiques nécessaires au triomphe du socialisme et du communisme et qu'il servira à unir les forces sans cesse croissantes de la paix, de la démocratie et du socialisme." Le message exprime la détermination de renforcer l'unité communiste et d'appuyer les mouvements de libération nationale en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

Après avoir affirmé que "le gouvernement des Etats-Unis a envahi le Sud-Vietnam en violation des accords de Genève", le gouvernement chinois affirme dans sa déclaration que "maintenant, le gouvernement des Etats-Unis viole la ligne de démarcation entre le Vietnam du Sud et celui du Nord".

"Pensez-vous sérieusement, est-il dit plus loin, que vous êtes seuls autorisés d'agir de la sorte?"

"Vous comptez sur votre puissance navale et aérienne en affirmant que, lorsque cet-

te puissance sera mise en action, les peuples seront pris de frayeur et imploreront la paix."

"Dans ce domaine, vous avez subi une leçon au cours de la guerre de Corée. Voulez-vous subir une nouvelle leçon en Indochine?"

"Le gouvernement chinois a déclaré depuis longtemps que

le peuple chinois est prêt de longue date et sait ce qu'il doit faire pour aider le peuple du Vietnam et ceux d'Indochine et pour repousser les agresseurs américains.

"Le gouvernement et le peuple chinois font maintenant appel à tous les peuples opposés à l'impérialisme amé-

ricain, ainsi qu'à tous les peuples du camp socialiste pour qu'ils s'unissent et prennent toutes les mesures possibles et véritablement effectives pour aider et assister le peuple du Vietnam et ceux d'Indochine dans leur juste lutte et provoquer ainsi la défaite des impérialistes des Etats-Unis".

L'affaire vietnamienne: la Chine veut pousser Moscou au pied du mur

M. Mao Tsé Toung a saisi la balle au bond et pris M. Kossyguine au mot. Il s'efforce même, semble-t-il, d'entraîner celui-ci plus loin qu'il n'est disposé à aller dans la voie de l'engagement dans les affaires d'Extrême-Orient et de le contraindre à prendre des responsabilités qui dépassent le cadre de la politique suivie jusqu'à présent par l'URSS dans cette région.

Tel est, de l'avis des observateurs, le sens du message que le leader chinois vient d'adresser aux dirigeants soviétiques et que la "Pravda" a publié hier.

Prendant la parole vendredi en Corée du Nord, où il était

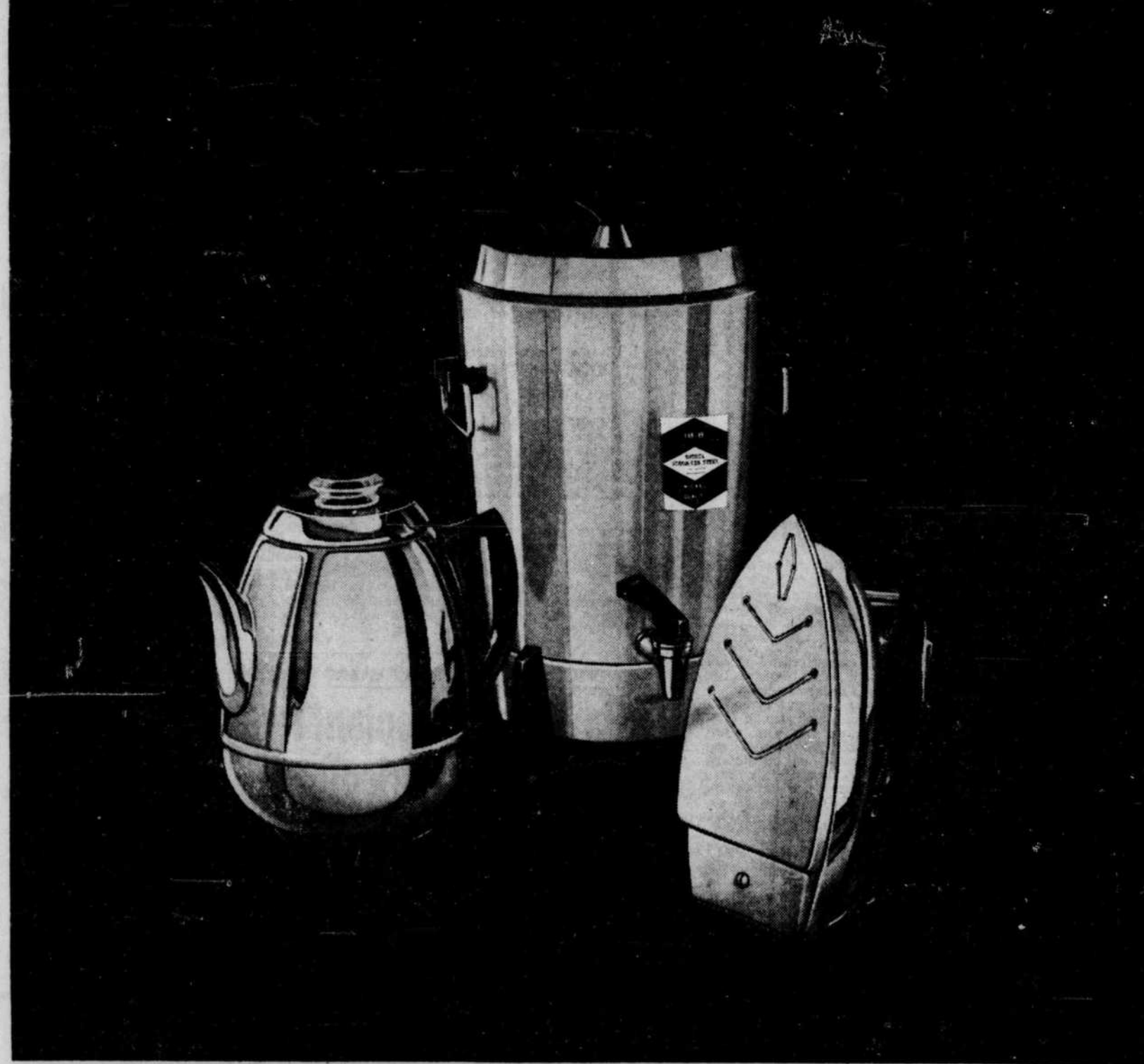
allé après avoir séjourné à Hanoï et fait une brève halte à Pékin, M. Kossyguine avait d'abord développé le thème de la "solidarité fraternelle des pays socialistes", puis, associant la Chine et la Corée du Nord à l'URSS, il avait marqué leur volonté de "refrimer les agresseurs et d'empêcher l'extension de leurs activités militaires en Indochine". Il ajoutait, enfin, qu'il ne peut y avoir de coexistence pacifique entre oppresseurs et opprimés. Il avait ainsi, à la fois, fait preuve de son désir de voir renforcer l'unité du camp communiste dangereusement mise en péril par la querelle qui, depuis des années, oppose Pékin

et Moscou pour la direction idéologique du mouvement, et mis les Américains devant leurs responsabilités en ce qui concerne les conditions de la coexistence. Sans doute songait-il, en prononçant ces paroles, à la réunion des partis communistes prévue pour le 1^{er} mars, dont le sort est encore dans la balance et qu'il espère peut-être pouvoir encore sauver en en changeant miraculeusement la signification.

Mais aujourd'hui M. Mao Tsé Toung fait monter les enchères. Il appelle l'URSS à s'unir à la Chine "sous l'étendard de la lutte contre l'im-

(Suite à la page 2)

Quel est le rôle du nickel dans l'acier inoxydable?
...et pourquoi est-il si important
dans le cas des accessoires électriques?

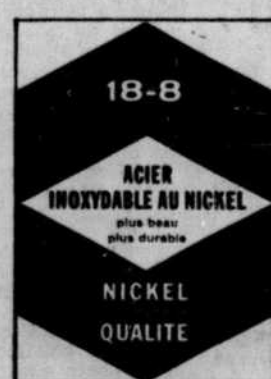


LE NICKEL

ÉLÉMENT DE QUALITÉ DANS L'ACIER INOXYDABLE

C'est le nickel qui confère à l'acier inoxydable de qualité son endurance et sa résistance à la corrosion. L'acier inoxydable au nickel est facile à nettoyer et à garder hygiénique et brillant. Il ne craque ni ne s'écaille; ne rouille pas et ne se tache pas.

L'activité de l'International Nickel Company dans les domaines de la recherche et de l'expansion des marchés aide les industries canadiennes à produire des articles de qualité, contribuant ainsi à l'essor de notre économie.



Recherchez les articles portant l'étiquette: "18-8". Elle indique une teneur en nickel d'environ 8%. NICKEL... synonyme de qualité.

G.P.P.V.M.

Le Guide de la Publicité et de la Promotion des Ventes de Montréal

ccab

"Un moyen de Publicité Efficace"
"Souvent Consulté"
"Extrêmement Utile"

Plus de 5.000 lecteurs: Acheteurs, Directeurs de Publicité, Directeurs de Média, Gérants de Production (Arts graphiques) etc.

Répertoire des plus pratiques pour le directeur de la publicité, des relations extérieures et de la promotion des ventes.

Liste des fournisseurs des produits et services publicitaires, des médias d'information, des publications d'affaires, etc.



PLUS DE 1600 MAISONS 250 CLASSIFICATIONS

Liste d'associations professionnelles du Québec, de clubs sociaux et d'associations culturelles.

Date de livraison: 25 février 1965

Reservez votre espace publicitaire aujourd'hui pour l'édition 1965

LES PUBLICATIONS

Tech

4180 av de Courtrial Bureau 315, Mtl (26)

THE INTERNATIONAL NICKEL COMPANY OF CANADA, LIMITED
55, RUE YONGE, TORONTO